

LA LIBERTÉ



Restaurant de
L'AIGLON
Le Guintzet Fribourg
J.-M. Rosset ☎ 037/24 38 80

Ouvert
TOUS LES JOURS
sauf dimanche soir et lundi

Menu et
assiette du jour
Grillades au feu
Buffet de salades

Choix de menus
pour **BANQUET**

J.A. 1700
Fribourg 1
Pérolles 42
(037) 82 31 71
N° 44
21 novembre
1984
114^e année
1 fr.

Grand Conseil fribourgeois en 1985 Un président veveysan



Le Grand Conseil fribourgeois s'est donné hier un président veveysan pour 1985. Il a porté au perchoir le socialiste Henri Liaudat, syndic de Châtel-Saint-Denis, avec un enthousiasme traduit par un score sans bavure. Les démocrates-chrétiens Elisabeth Déglise et Alexis Gobet lui succéderont en 1986 et 1987, alors que Ferdinand Masset présidera le Conseil d'Etat l'an prochain. Notre photo (Lib./JLBI): derrière le député Germain Bouverat, l'actuel président Felix Bürdel, et, à droite, Henri Liaudat et Elisabeth Déglise.

● Lire en page **9**

Neuchâtel sans la vignette **Les veinards**

Les automobilistes neuchâtelois sont des veinards. Ils n'auront pas à payer de vignette, s'ils circulent uniquement sur les tronçons d'autoroute neuchâtelois, quelque 16 km situés «à l'est et à l'ouest» de Neuchâtel. Cette décision a été annoncée mardi par le conseiller d'Etat André Brandt, chef des travaux publics, devant le Parlement neuchâtelois réuni en session d'automne.

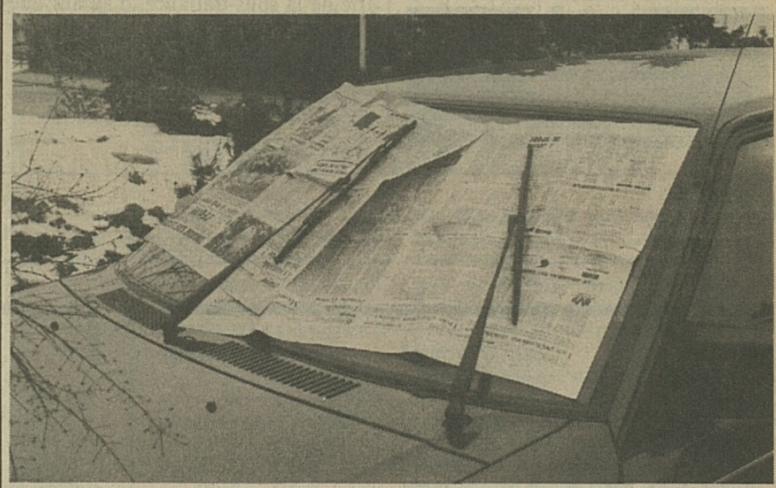
Une petite entorse à la légalité est à l'origine de cette décision. En établissant leur dépliant «des meilleures routes de Suisse pour 30 fr.», les services fédéraux ont tout simplement ignoré les deux tronçons neuchâtelois. Oh, certes, peu de chose, 11 km pour le tracé Le Landeron-St-Blaise et 5 km pour celui reliant Serrières à Areuse.
Ch. A.-D.

● Suite en page **3**

LA LIBERTÉ **MERCREDI** 21 NOVEMBRE 1984

- 3** Nidwald au secours du «Pilatus»: un coucou derrière un paravent
Nouvelle répartition des tâches: les cantons à la caisse
- 5** Ecône reçoit la presse ou les intégristes à cœur ouvert
Vaste opération policière à Winterthour: auteurs de l'attentat Friedrich démasqués?
- 9** Améliorations foncières et impôts: pas de déduction
- 11** «Cassius», 1^{er} jour de combat: Payerne tombera-t-elle?
Belfaux: les «secrets» de l'apprentissage
- 21** Lutte: Domdidier à un point du titre
- 24** AFF: on a rangé les souliers à crampons
- 22** et **23** Avis mortuaires

La voiture et l'hiver



Un vieux truc, mais toujours efficace: glisser une feuille de papier journal sous les essuie-glace pour éviter le givrage du pare-brise. (Photo Mazda)

L'hiver frappe à nos portes: en montagne, il a déjà fait une apparition blanche et remarquée, ... même si la neige ne tient pas encore sur les routes. Cette année, nos pages spéciales vous renseignent sur les dernières nouveautés 4 roues motrices, des voitures qui peuvent être utiles si vous roulez fréquemment sur des routes enneigées.

● Pages **25** à **27**

L'opération de rebelles au Shaba

Une mutinerie de l'armée zairoise?

Les combats de la semaine dernière dans la province du Shaba étaient le résultat d'une mutinerie dans l'armée et non d'une attaque des rebelles, a affirmé hier l'ancien premier ministre du Zaïre, M. Nguza Karl I Bond dans une interview au quotidien belge «Le Soir».

Des informations précédentes avaient annoncé que trois bataillons de l'armée zairoise avaient affronté des rebelles du Parti révolutionnaire populaire (PRP). M. Nguza déclare que les bases du PRP les plus proches se trouvaient à 500 km du théâtre des combats, et qu'il aurait été impossible aux rebelles de couvrir une telle distance sans être interceptés.

M. N'Guza affirme que les mutineries ne sont pas rares dans l'armée zairoise, notamment depuis la création d'une garde civile spéciale, constituée de 20 000 fidèles du président Sese Seko Mobutu, et considérée comme une «armée dans l'armée».

Une telle innovation a créé des frustrations au sein de l'armée régulière et pour calmer la grogne de ses troupes, le président Mobutu a été récemment obligé de faire une «tournée des popotes», ajoute l'ancien premier ministre. (Reuter)

Gottéron

Des contres meurtriers

● Page **17**

FC Fétigny
L'entraîneur s'en va
● Page **19**

Autres regards
Vedette du calcio
● Page **19**

PTT
Un arbre de béton au Gibloux
● Page **11**

Bolivie Elections anticipées

Le président Hernan Siles Zuazo, confronté à une grève générale et à un appel de l'opposition à sa démission, a proposé lundi d'avancer la date des élections nationales au mois de mai, soit un an plus tôt que prévu «pour préserver la stabilité démocratique» en Bolivie.

Des dirigeants de la coalition de centre gauche du président Zuazo ont fait cette proposition aux deux partis conservateurs de l'opposition lors d'une réunion convoquée par la conférence des évêques, destinée à définir «un accord de salut national».

En retour, les partis d'opposition doivent accepter «une trêve politique qui assurera un déroulement électoral normal» et contribuer à résoudre la crise économique en Bolivie «en préservant les intérêts individuels et nationaux», ont déclaré des membres de la coalition. L'inflation est de 1500% par an.

(AP)

● Commentaire en page **8**

Mexico: plus de 300 morts et 3000 blessés Un quartier dévasté



(Keystone)

L'incendie monstre d'un dépôt de gaz, qui a fait lundi à Mexico 300 morts et plus de 3000 blessés, selon un bilan encore provisoire, a souligné l'absence de mesures de sécurité adéquates dans une agglomération dépassant 17 millions d'habitants.

Les sauveteurs fouillaient toujours mardi les décombres des maisons calcinées du quartier de San Juanico, dans la banlieue nord de Mexico, à la recherche d'autres corps.

Selon la compagnie mexicaine des pétroles (PEMEX), un camion transportant des bouteilles de gaz a pris feu lundi vers 5 h. 30 (heure locale), pour

des raisons encore indéterminées, dans l'usine d'embouteillage de gaz «Unigas», voisine du dépôt de la PEMEX.

L'incendie s'est ensuite propagé au dépôt principal, provoquant l'explosion en série d'une dizaine de réservoirs de gaz et l'incendie de 80 000 barils de gaz liquide, selon la compagnie mexicaine.

Des flammes hautes d'une centaine de mètres se sont élevées dans le ciel, brûlant plusieurs centaines de personnes qui s'enfuyaient dans les rues.

(AFP-Reuter)

● Suite en page **8**

Stierie
José Bthon
Succ. de Muller
Rue de Lausanne 23
FRIBOURG
☎ 037/22 49 09
Lundi fermé

Reagan met le holà à une enquête antitrust La politique étrangère commande

Le président Ronald Reagan a ordonné que soit mit fin «pour des raisons de politique étrangère» à une enquête antitrust sur les transports aériens entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, a annoncé lundi le Département de la justice. Cette décision concerne plusieurs compagnies aériennes européennes dont Swissair.

Un porte-parole du Département de la justice s'est refusé à donner des précisions sur les considérations de politique étrangère qui ont amené le président à prendre cette décision. Il a toutefois laissé entendre que, du point de vue légal, le Département de la justice aurait souhaité poursuivre l'enquête.

Les autorités américaines n'ont pas encore officiellement de détails sur la nature exacte de l'enquête, se bornant à préciser qu'une Chambre de mise en accusation fédérale étudiait de possibles violations de la législation antitrust dans le domaine du transport aérien de passagers entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

On précise que l'enquête portait notamment sur le fait de savoir si des compagnies aériennes avaient provo-

qué par des pratiques illicites la faillite en 1982 du «Skytrain» de Sir Freddie Laker. Celui-ci, dont la compagnie fondée en 1977 pratiquait des prix particulièrement bas, avait accusé six compagnies aériennes, British Airways, British Caledonian, Panam, TWA, Lufthansa et Swissair de l'avoir acculé à la faillite en s'entendant pour baisser leurs prix, rappelle-t-on. Le Skytrain assurait à l'époque 20% du trafic transatlantique de passagers. (AFP)

Swisstech à Bâle Sous-traitance

Swisstech 84, deuxième foire spécialisée de la sous-traitance et du matériel technique industriel, se tient de mardi à samedi dans les halles de la Foire suisse d'échantillons de Bâle. Par rapport à l'édition d'il y a deux ans, Swisstech s'est agrandie de près de 40%. Six cent cinquante-sept exposants de 18 pays y prennent part. A noter une participation de Suisse romande importante avec cinq stands collectifs regroupant plus de 70 exposants.

Ces dernières années, les spécialistes prédisaient un avenir difficile à l'industrie de la sous-traitance. Il apparaît cependant que la grande industrie s'adresse de plus en plus, en raison de ses difficultés, aux services de l'industrie de la sous-traitance, d'autant que les grandes entreprises industrielles ne sont plus en mesure de supporter les problèmes financiers et de délais soulevés par le développement de pièces accessoires dans l'entreprise même. (ATS)

Exposition industrielle en Arabie séoudite Développement spectaculaire des échanges

L'exposition industrielle Swissexpo 84, dont l'organisation est restée incertaine durant plusieurs mois, ouvrira ses portes dimanche à Djeddah. Quelque cent trente exposants suisses vont ainsi présenter leurs produits durant huit jours aux hommes d'affaires du principal pays producteur d'or noir de l'OPEP, l'Arabie séoudite. Cette manifestation, mise sur pied par l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC) en collaboration avec l'ambassade de Suisse, sera inaugurée par Kurt Furgler.

Les principales branches de l'économie helvétique seront présentes sur les 3500 m² de l'exposition. Avec une vingtaine d'exposants, c'est l'industrie horlogère qui aura la plus forte représentation. Elle est suivie par l'industrie des machines et l'industrie de l'alimen-

tation, avec chacune une dizaine de sociétés. L'intérêt manifesté par les entreprises suisses à cette manifestation - la première du genre et de cette ampleur en Arabie séoudite - est satisfaisante sans plus, fait remarquer M. Kurt Buehler, collaborateur de l'OSEC et responsable de l'organisation de Swissexpo. Celui-ci ne cache pas en effet que les possibilités commerciales en Arabie séoudite sont plus restreintes aujourd'hui qu'il y a deux ou trois ans, mais elles restent toutefois intéressantes comparées à celles d'autres pays.

Swissexpo 84 a bien failli ne pas avoir lieu: brusque refus en mai du feu vert des autorités séoudites. Raisons invoquées: les dates choisies étaient trop près de la fin du «hadj», importante fête religieuse. On pense toutefois que cette annulation n'a pas

été étrangère aux démêlés que le roi Fahd a eus à Genève avec la lex Furgler et avec la construction de sa villa à Collonge-Bellerive, qui lui avait valu une citation en justice.

Les relations commerciales entre l'Arabie séoudite et la Suisse ont connu au cours des dernières années un développement spectaculaire. En dix ans, l'Arabie séoudite est devenue pour la Suisse le plus important marché étranger après ceux des pays industrialisés. De 1973 à 1983, les exportations suisses ont passé de 95,8 mio de francs à 1717,1 mio. Celles-ci se composaient l'an passé avant tout de produits horlogers, de bijoux et d'instruments optiques (35,2%) et de machines (34,9%). L'essentiel des importations suisses (349,2 mio de francs) était constitué de produits pétroliers (62,1%). (ATS)

Nouveauté de la banque Leu L'hypothèque globale

Sous le nom générique d'hypothèque globale la banque Leu SA de Zurich lance un nouveau modèle hypothécaire. L'avantage de ce système est que le client peut planifier définitivement ses charges. Pour une hypothèque de 500 000 fr., le client paiera ainsi mensuellement la somme de 2500 fr. L'évolution des taux d'intérêts est absorbée par une évolution variable de l'amortissement.

L'hypothèque globale forme un tout. Elle coûte tout compris 6% l'an ou 0,5% par mois. Le remboursement mensuel comprend à la fois l'amortissement et les intérêts de l'emprunt hypothécaire. Le système d'hypothèque globale implique un amortissement jusqu'à concurrence de 65% de la valeur de l'objet.

Ensuite, le client peut décider s'il veut continuer à faire ses versements sous la même forme ou recourir à une hypothèque traditionnelle pour le restant de sa dette.

Le nouveau système n'est pas destiné à fournir de grosses marges bénéficiaires à la banque, mais il doit lui permettre d'accroître sa part sur le marché hypothécaire: actuellement une somme de 1,2 mia de francs dans les comptes de la banque Leu. La plus forte concurrence dans ce domaine, estiment les responsables de la banque Leu, ne sont cependant pas les autres banques, mais les compagnies d'assurance et les caisses de retraite, qui peuvent se permettre de faire leurs calculs d'une autre manière. (ATS)

Denner et les brasseurs Ça continue

Dans la lutte qu'elle entreprend contre la fixation des prix de la bière suisse, la société Denner SA vient de subir un revers devant le Tribunal de commerce de Zurich. Denner a cependant décidé de recourir auprès du Tribunal fédéral, annonce la société.

En novembre 1982, Denner SA avait déposé plainte pour boycottage auprès de ce tribunal zurichois contre l'Union des brasseurs suisses et cinq brasseries. La plainte, rappelle la société dans son communiqué, visait un boycottage de livraison que le cartel des fabricants de bière suisse avait prononcé contre Denner, car cette société avait refusé d'accepter les prix fixés unilatéralement par le cartel. (ATS)

PUBLICITE



Merker

La qualité se retrouve toujours

automates à laver le linge tumbler lave-vaisselle

Merker SA 1208 Genève 022/35 96 11

COURS DE LA BOURSE

NEW YORK

(30 min. après ouverture)

CLOTURE	20.11.84	20.11.84	CLOTURE	20.11.84	20.11.84
PREC.			PREC.		
AETNA LIFE	34 5/8	34 1/2	INT. PAPER	49 1/4	49 1/2
AMERICAN MED.	21 7/8	21	ITT	26 1/8	26 3/8
AM. HOME PROD.	48 1/8	48 1/8	JOHNSON	34 3/8	34 3/8
ATL. RICHFIELD	46 1/8	46 1/8	K. MART	33 5/8	33 5/8
BETHLEHEM STEEL	29 7/8	29 3/4	LILLY (ELI)	61 7/8	61 3/4
BOEING	16 5/8	16 1/2	LITTON	63 1/8	63 1/4
BURROUGHS	54 7/8	55 1/8	MERCK	86	86 1/2
CATERPILLAR	53 1/2	53 3/4	MMM	79 7/8	79 7/8
CITICORP	31 3/8	31 3/8	Mobil Corp.	29 7/8	30 1/8
COCA COLA	62 1/2	62 3/4	OWENS ILLINOIS	39	39
CORNING GLASS	66	66	PANAM	4 5/8	4 5/8
CPC INT.	40 1/2	40 1/2	PEPSICO	43 3/8	43 1/4
CSX	23	22 7/8	PHILIP MORRIS	79 3/4	79 7/8
DISNEY	57 5/8	57 1/2	Pfizer	38 3/8	38 3/4
DOW CHEMICAL	28 1/8	28 3/8	RCA	35 3/8	35 3/8
DUPONT	46 1/2	46 3/4	REVLON	33 1/4	33 1/4
EASTMAN KODAK	72 7/8	73 1/4	SCHLUMBERGER	40 1/8	40 1/4
EXXON	43 1/4	43 1/4	SEARS ROEBUCK	30 3/8	30 5/8
FORD	44 5/8	44 7/8	SPERRY RAND	37 1/4	37 1/4
GEN. DYNAMICS	63 7/8	64	TEXAS INSTR.	121 3/8	121 5/8
GEN. ELECTRIC	56 1/4	56 1/2	TELEDYNE	258	259 1/8
GEN. FOODS	75 1/4	75 1/2	TEXACO	33 7/8	33 7/8
GEN. MOTORS	54 1/4	54 3/8	UNION CARBIDE	49 3/8	49 1/2
GILLETTE	24 7/8	24 7/8	US STEEL	23 3/4	24 1/4
GOODYEAR	25 1/8	25 1/8	WANG LAB.	27 1/4	27 3/8
HOMESTAKE	119 7/8	120 1/4	WARNER LAMBERT	33 3/8	33 3/8
IBM			WESTINGHOUSE	25 1/2	25 5/8
			XEROX	36 3/8	36 1/2

ZURICH: VALEURS SUISSES

	19.11.84	20.11.84		19.11.84	20.11.84
AARE-TESSIN	1290	1285 d.	ZANDIS N	1540	1540
ADIA	2040	2040	MERKUR P	1810 d.	1810 d
ALUSUISSE P	753	751	MERKUR N	--	1130
ALUSUISSE N	255	255	MKRON	1430 d	1435
ALUSUISSE B.P.	69	68 1/2	MOVENPICK	3650	3600
BALOISE N	655	660	MOTOR-COL	805	801
BALOISE B.P.	1275	1260	NESTLÉ P	5260	5250
BANQUE LEU P	3675	3725	NESTLÉ N	3090	3085
BANQUE LEU N	2540	2525	NEUCHÂTELOISE N	570 d	570
BBC P	1345	1340	PIRELLI	243	246
BBC N	223	225	REASSURANCES P	7625	7625
BBC B.P.	224	223	REASSURANCES N	3660	3660
BPS	1450	1450	SANDOZ P	7025	7000
BPS B.P.	145 1/2	144 1/2	SANDOZ N	2460	2450
BUHRLE N	1320	1315	SANDOZ B.P.	1120	1115
BUHRLE P	276	276 d	SAURER P	209	207
CIBA-GEIGY P	2450	2440	SBS P	351	349
CIBA-GEIGY N	1058	1060	SBS N	264	264
CIBA-GEIGY B.P.	1935	1940	SBS B.P.	294	290
CS P	2285	2270	SCHINDLER P	3350	3275
CS N	433	432	SCHINDLER N	530	520
ELECTROWATT	2490	2475	W. RENTSCH	2975	2950
FIN. PRESSE	255	255	SIBRA P	555	555
FISCHER P	601	601	SIBRA N	427	425
FISCHER N	97	97	SIG P	2475	2500 d
FORBO A	1765	1750	SIGA	2940	2925
FRISCO-FINDUS	1900	1900	SUDELEKTRA	301 d	301
GALENICA PS	438	438 d	SULZER N	1710	1710
GLOBUS P	3550	3600	SULZER B.P.	315	312
GLOBUS N	2850	2800 d	SWISSAIR P	1005	1000
GLOBUS B.P.	630	625	SWISSAIR N	830	825
HASLER	2400	2400	UBS P	3490	3475
HELVETIA N	2110	2100	UBS N	660	658
HELVETIA B.P.	1710	1690	UBS B.P.	128 1/2	128
HERMES P	320	305	USEGO P	318	318
HERMES N	81	2930	VON ROLL	310	305 d
HERO	2900 d	8700	WINTERTHUR P	3670	3610
H-ROCHE 1/10	8750	733	WINTERTHUR N	2010	2010
HOLDERBANK P	625	623	WINTERTHUR B.P.	3230	3220
HOLDERBANK N	2475	2425	ZURICH P	17850	17900
HOLZSTOFF P	1670	1660 d	ZURICH N	10250	10350
HOLZSTOFF N	1410	1410	ZURICH B.P.	1725	1730
ITALO-SUISSE	170	170 d			
JACOBS-SUCHARD	6075	6050			
JELMOLI	1870	1850			

AUTRES VALEURS SUISSES

	19.11.84	20.11.84		19.11.84	20.11.84
GENÈVE			BOBST P	1585	1590
AFFICHAGE NOM.	417	422	BOBST N	645	650 d
CHARMILLES P	460	482 d	BRIG-V-ZERMATT	102	101 d
CHARMILLES N	95 d	82 d	CHAUX & CEMENTS	750 d	750 d
ED. LAURENS	3400 d	3400 d	COSSONAY	1270 d	1280
GENEVOISE-VIE	3500 d	3500 d	CFV	1200 d	1210
GRD-PASSAGE	650	650	GÉTAZ ROMANG	800 d	800 d
PARGESA	1280	1280	GÖRNERGRAT	1100 d	1100 d
PARISBAS (CH)	390 d	390 d	24 HEURES	200 d	200 d
PUBLICITAS	2980	300 d	INNOVATION	530 d	540
SIP P	140 d	140 d	RINSOZ	400 d	420
SIP N	110	115	ROMANDE ELEC.	615 d	615
SURVEILLANCE	3670	3660	LA SUISSE	5250	5200
ZSCHOKKE	260 d	260 d			
ZYMA	990	990			

	19.11.84	20.11.84		19.11.84	20.11.84
LAUSANNE			FRIBOURG		
ATEL. VEVEY	850 d	850 d	BOUE EP. BROYE	850	850
BCV	870	810	BOUE GL. & GR.	510 d	510 d
BAUMGARTNER	3175 d	3975 d	CAIB P	1060 d	1060 d
BEAU RIVAGE	1330	1330	CAIB N	1010 d	1010 d
			CAISSE HYP. P	--	--
			CAISSE HYP. N	--	--

ZURICH: VALEURS AMÉRICAINES

	19.11.84	20.11.84		19.11.84	20.11.84
ABBOTT LAB.	103	103	HALLIBURTON	75	75 1/2
ALCAN	67 1/2	67 3/4	HOMESTAKE	62 1/2	62
AMAX	44 1/4	44 1/4	HONEYWELL	144 1/2	143 1/2
AM. CYANAMID	116 1/2	119	INCO B	27 1/4	27
AMXCO	84 1/4	85 1/2	IBM	297 1/2	295 1/2
ATT	45 1/4	45 1/4	INT. PAPER	120 ex	122
ATL. RICHFIELD	112 1/2	113	ITT	64	64 1/2
BAXTER	33 3/4	32 3/4	LILLY (ELI)	152 1/2	153
BLACK & DECKER	53 1/4	54	LITTON	154 1/2	156 1/2
BOEING	133	134 1/2	MMM	194	197 1/2
BURROUGHS	132 d	131 1/2	Mobil Corp.	70 1/4	70 1/2
CANPAC	91	90 1/2	MONSANTO	106	103
CATERPILLAR	79	77 3/4	NATIONAL DISTILLER	64 3/4	64 1/2
CITICORP	86 3/4	85 1/2	NCR	62	62 1/2
CHRYSLER	68 1/4	67 1/2	OCOID. PETR.	73 1/4	74
COCA COLA	153 1/2	153 1/2	PACIFIC GAS	40	40
COLGATE	61 1/2	62 1/2	PENNZOIL	104 1/2	105
CONS. NAT. GAS	99 d	98 1/2	PEPSICO	107 1/2	106
CONTROL DATA	86 1/4	85 3/4	PHILIP MORRIS	195 1/2	196 1/2
CPC INT.	98 1/4	99 1/4	PHILLIPS PETR.	107	105 1/2
CROWN ZELL	72	71 1/2	PROCTER + GAMBLE	139	140 1/2
CSX	55 1/4	56 1/4	ROCKWELL SEARS	72 1/2	71 1/2
DISNEY	141	142	SMITH KLINE	128	129 1/2
DOW CHEMICAL	68	70	SPERRY RAND	91 3/4	92
DUPONT	113 1/2	115	STAND. OIL IND.	140	137
EASTMAN KODAK	180 1/2	179	SUN CO.	121 1/2	121
EXXON	106	106 1/2	TENNECO	87 3/4	88
FLUOR	40	40 1/2	TEXACO	83	83
FORD	112 1/2	110	UNION CARBIDE	122 1/2	122 1/2
GEN. ELECTRIC	138	139	UNIROYAL	31 1/2	31 3/4
GEN. FOODS	138	138 1/2	US STEEL	58 3/4	58 1/4
GEN. MOTORS	182 1/2	185 1/2	UNITED TECHN.	86 3/4	87
GEN. TEL.	96 d	95 3/4	WARNER LAMBERT	81 3/4	81 3/4
GILLETTE	134 1/2	134 1/2	WOOLWORTH	89 1/2	87 1/2
GOODYEAR	81	81 3/4	XEROX	89	89 1/2
GULF + WESTERN	66 3/4	66 3/4			

ZURICH: AUTRES VALEURS ÉTRANGÈRES

	19.11.84	20.11.84		19.11.84	20.11.84
ALLEMANDES			HOLLANDAISES		
AEG	87	87	AEGON	94	93 1/2
BASF	139	140	AKZO	67	68 1/2
BAYER	147	148	ABN	242	244
BMMW	307	307	AMROBANK	45 3/4	46 1/4
COMMERZBANK	143	144	PHILIPS	39	39
DAIMLER-BENZ	460	460	ROYAL DUTCH	125	124 1/2
DEGUSSA	302	298	UNILEVER	215 1/2	217
DEUTSCHE BANK	310	312			
DRESDNER BANK	151 1/2	153 1/2			
HOECHST	145	145 1/2			
MANNESMANN	122	122			
MERCEDES	399	400			
RWE ORD.	135 1/2	136	DIVERS		
SCHERING	324	325	ANGLO I	33 1/2	34
SIEMENS	373	377	GOLD I	231 1/2	233 1/2
THYSSEN	67	67 1/2	DE BEERS PORT.	13 1/2	13 1/2
VEBA	136	139	ELF AQUITAINE	62 1/4	62

Exercice de défense générale 84

Face aux exigences accrues

L'exercice de défense générale 1984 a prouvé selon ses organisateurs que les instances de commandement civiles et militaires sont à même de faire face aux exigences accrues de la politique de sécurité du pays dans des circonstances extraordinaires.

Selon le communiqué final, le directeur de l'exercice, le commandant de corps Eugen Luthy, a tiré devant quelque 600 représentants des autorités civiles et militaires le bilan dans l'ensemble positif qui a été obtenu. Il a toutefois souligné certaines faiblesses, qui seront étudiées dans le cadre de l'exploitation des résultats de l'exercice.

L'un des thèmes principaux de l'exercice 1984 était le danger d'isolement couru par la Suisse. Les participants ont dû le maîtriser dans la mesure où, selon le divisionnaire Gustav Däniker - chef d'état-major de la direction d'exercice - la conviction demeure que la neutralité armée repré-

sente la solution optimale de dissuasion pour le futur également.

Le conseiller national François Jeanneret (lib/NE), président du Conseil de défense, a pour sa part souligné la bonne collaboration entre les états-majors de la Confédération, de l'armée et des cantons, ainsi que le rôle important joué par les femmes dans la défense générale.

Quelque 3000 cadres civils et militaires ainsi que 9000 hommes de troupe ont pris part à l'exercice de défense générale 1984 durant la semaine dernière. Pour la première fois, les états-majors civils de six cantons ont participé à ce genre de manœuvre. Seul le Gouvernement central s'est fait remplacer par un Conseil fédéral de manipulation ad hoc. Les résultats de l'exercice, qui resteront secrets, seront discutés au printemps prochain afin d'en tirer les enseignements qui s'imposent pour la sécurité du pays. (ATS)

Des secrets sur les ondes

Panique au studio radio du Palais fédéral, hier après midi. Lausanne téléphone en catastrophe: «Qu'est-ce que vous nous envoyez maintenant?». Il renvoie le son à Berne qui constate avec un dévot quel effarement qu'il s'agissait du rapport final secret de l'exercice de défense générale. Cette critique de l'exercice était faite au moment même, dans la salle du Conseil national, sous la conduite du «général» Jörg Zumstein, chef de l'état-major général, et devant 600 participants civils et militaires.

Que s'était-il passé? Les techniciens de l'armée avaient installé un circuit de TV et de radio interne pour que des participants travaillant dans des salles de commission puissent entendre le rapport final. Mais le son, bizarrement, avait passé au studio de la Radio

romande au Palais et de là, jusqu'à La Sallaz. Ce qui fait qu'à Lausanne on a pu entendre, en direct, la critique de l'exercice et les conclusions pas toujours très bonnes qui ont été faites devant un parterre de très hauts gradés. Deux journalistes de la TV, au Palais fédéral, ont même pu voir des images du Conseil national. Une correspondante de la Radio romande au Palais, Michèle Jaccard, est allée prévenir le commandant de corps Zumstein, qui a blêmi. Après enquête, on a conclu avec soulagement qu'il n'y avait pas eu d'espionnage. C'était tout bêtement un cas de «diaphonie», a-t-on dit, le son et l'image étant allés là où il ne fallait pas. Et dire que les salles étaient gardées par des militaires et que l'accès de certains endroits du Palais étaient sévèrement interdits parce qu'on aurait pu y entendre ce qui se disait! (Réd.)

Banque soviétique Wozchod à Zurich

Un Suisse outrepassa ses compétences

Le chef du service des opérations sur l'or de la banque commerciale soviétique Wozchod à Zurich a été licencié il y a une semaine pour avoir outrepassé ses compétences. Un porte-parole de la banque a confirmé mardi une nouvelle parue dans le quotidien londonien «Financial Times». Il a précisé à AP que la personne licenciée était de nationalité suisse. Ce n'est que dans environ trois semaines, à l'issue d'une enquête interne, que la banque décidera ou non de porter plainte contre lui.



Fondée en 1966, la banque Wozchod est le principal instrument de l'URSS pour vendre de l'or en Occident. Son capital est entièrement détenu par l'Etat. Selon le porte-parole de la banque, les irrégularités ont été découvertes il y a quelques semaines lors d'une révision interne.

Le chef des opérations sur l'or a outrepassé ses compétences. Après le

licenciement de ce dernier, tous les partenaires commerciaux de Wozchod à Londres et à Zurich ont été avisés que sa signature n'était désormais plus valable. Parallèlement, la banque leur a demandé des renseignements concernant les transactions effectuées par ce chef de service pendant ces deux dernières années.

L'enquête interne doit maintenant fournir des éclaircissements sur la manière dont le responsable a outrepassé ses compétences. Le porte-parole de la Wozchod a déclaré ne pas pouvoir prendre position au sujet des affirma-

Les Neuchâtelois veinards?

(Suite de la 1^{re} page)

Interrogé au sujet de cet oubli, l'Office fédéral des douanes à Berne rectifie tout de suite: il s'agit d'une décision prise avant tout pour des raisons d'ordre pratique. Il n'empêche s'insurge Raymond Mizel, secrétaire général du Service des ponts et chaussées, une fois de plus Neuchâtel à le sentiment d'avoir été oublié. Et puisque officiellement les tracés d'autoroutes ouverts au trafic n'existent pas, pourquoi dès lors payer une vignette apparemment sans objet.

Pour sa part André Brandt a précisé devant le Parlement qu'aucun contrôle policier ne serait effectué. Si les services fédéraux devaient envisager de redessiner cette carte routière, alors nous changerions tout naturellement d'attitude a-t-il encore ajouté.

Actuellement, les travaux de la N 5 se poursuivent avec la traversée sous Neuchâtel. Terminée l'autoroute neu-

châteloise comptera en tout et pour tout 38 km.

Un autre dossier, celui de l'installation possible d'une superclinique privée britannique sur le littoral neuchâtelois a retenu l'attention des députés. Le conseiller d'Etat Pierre Dubois a défendu ce projet, le qualifiant «d'intérêt indéniable» pour le canton de Neuchâtel. Il en a souligné les avantages économiques, comme la création d'emplois ou encore ses effets aussi bien sur le commerce régional, l'hôtellerie, le tourisme, que l'artisanat. Ce complexe hospitalier qui prévoit une clinique de 100 lits, un hôtel ainsi qu'un centre de recherche s'inscrit tout naturellement pour le conseiller d'Etat dans les efforts de promotion de diversification déployés par le canton de Neuchâtel. Pour toutes ces raisons, le Conseil d'Etat a décidé d'entrer en matière.

Aujourd'hui, les députés devraient voter le budget 1985 déficitaire de l'Etat de Neuchâtel. Ch. A.-D

Nouvelle répartition des tâches La facture, c'est pour les cantons

70 millions. C'est ce que les cantons dépenseront en plus, chaque année, quand le deuxième volet de la nouvelle répartition des tâches sera appliqué. Avec les 110 millions de la première série de mesures - décidées en automne 1984 par le Parlement - les cantons paieront donc une facture globale de 180 millions par année. Après la suppression de leurs parts sur les droits de timbre (280 millions en 1986) et sur le bénéfice de la Régie des alcools (130 millions en 1986), ils auront davantage de peine à équilibrer leurs budgets. Une consolation cependant: la Confédération a déjà aussi consenti des sacrifices financiers. Elle a accepté notamment de payer davantage pour les routes (+ 400 millions). La deuxième série de mesures est prête: elle a été envoyée aux cantons, aux partis et aux organisations intéressées pour la consultation. Délai de réponse: fin septembre 1985.

Il faudra pas mal de temps pour que le nouveau système fonctionne. Le message aux Chambres pourrait être prêt en 1987 et la mise en vigueur des mesures se ferait au début des années 90. Le second volet de cette répartition

des tâches - vraisemblablement le dernier - touchera 16 domaines, dont l'enseignement, la culture, la sécurité sociale, l'économie et l'environnement. Les cantons ont été associés à la préparation de cette réforme grâce à un groupe de contact où ils déléguaient leur ministre des Finances. D'après le professeur Joseph Voyame, directeur de l'Office fédéral de la justice, qui présidait la commission d'études, les cantons ont accepté les transferts de tâches décidés. Ils ont approuvé le principe qui a été suivi dans la nouvelle répartition: «Qui commande paie».

par habitant. Le canton dont la facture sera la plus salée sera Zurich (16,465 millions de plus).

Dans le domaine de l'enseignement, la Confédération continuera, bien entendu, à participer au financement des universités cantonales. Mais ce subventionnement sera simplifié. Dans le secteur de la culture, les compétences seront mieux réparties pour la conservation des monuments historiques, la protection de la nature et du paysage, ainsi que pour la protection des biens culturels. En ce qui concerne la sécurité sociale, la Confédération aura davantage à dire dans l'octroi des prestations de l'assurance-invalidité. Cela, afin de rendre ces prestations plus uniformes. Les cantons, pour leur part, auront davantage de responsabilités à l'égard des écoles spéciales, des homes d'habitation et de la formation du personnel spécialisé. Enfin, dans les secteurs de l'économie et de l'environnement, la Confédération pourra mieux concentrer son aide sur les régions qui connaissent des difficultés (les régions de montagne en particulier).

R.B.

Des exemples

Fribourg, par exemple, paiera 1,355 million de francs de plus chaque année. Cela représente 7,31 francs par tête d'habitant. On a prévu pour tous les cantons une charge représentant 0,32 % de la force fiscale. On a tenu compte dans ces chiffres de la réduction du taux de la contribution à l'assurance-invalidité et de la péréquation financière qui favorise les cantons faibles. Genève, pour sa part, dépensera 5,67 millions de plus, soit 16,24 francs

Nouveau directeur

Le Conseil de fondation de l'Action de carême a élu à l'unanimité au poste de directeur M. Ferdinand Luthiger, responsable du département mission de l'Œuvre des catholiques suisses. M. Luthiger occupait déjà le poste de directeur suppléant depuis que M. Meinrad Hengartner, fondateur et président de l'Action de carême s'était retiré le printemps dernier pour raison de santé.

Le nouveau directeur, originaire de Risch, dans le canton de Zoug, est âgé de 54 ans et père de six enfants. Après sa maturité commerciale, M. Luthiger a travaillé comme employé de commerce. (Kipa/be)

«Pilatus PC-7»

Coucou, le revoilà!

Le Conseil d'Etat du demi-canton de Nidwald a fait parvenir une requête à la délégation fédérale chargée d'examiner la classification de l'avion «Pilatus PC-7», lui demandant de faire preuve de compréhension. Selon un communiqué publié lundi, le Gouvernement demande à la délégation de tenir compte dans son jugement de «la signification

économique énorme de l'entreprise pour le canton de Nidwald et de donner la priorité au maintien de plusieurs centaines de places de travail» (850).

Une délégation fédérale avait été formée pour déterminer si le «PC-7» est à considérer comme avion de combat ou comme avion-école civil. (ATS)

Paravent nidwaldien

De deux choses, l'une.

Ou le «Pilatus PC-7» est un appareil destiné à un usage civil, exporté comme tel, ne subissant aucune transformation avant sa livraison à ses acheteurs et utilisé à des fins pacifiques par ceux-ci.

ces citoyens pour que règne l'ordre par la loi, il se ferait l'avocat d'une industrie, dénoncée pour avoir fourgué du matériel militaire - à des Etats en guerre notamment - en le présentant comme civil à l'administration fédérale.



Dans cette hypothèse, le Conseil d'Etat du demi-canton de Nidwald s'alarme en vain. Son intervention - que l'on veut croire spontanée - serait sans objet.

Pour reprendre une image chère à M. Georges-André Chevallaz, quand il rivait, d'un coup de menton préemptoire, son clou à un contradicteur, «un mouvement d'horlogerie ou un vélo» peuvent devenir le dispositif d'une machine infernale ou le moyen de locomotion de guérrilleros. A-t-on jamais vu des autorités cantonales intervenir en faveur de ce bidule ou d'innocents bécanes?

Ou, seconde hypothèse, le Gouvernement nidwaldien est au parfum d'une supercherie.

Sa démarche est, dans ce cas, insolite. Investi de la confiance de

Qui oserait croire cela d'un Exécutif auquel tout Suisse prête les vertus des Waldstätten?

Cette sollicitude en faveur de 850 personnes menacées de perdre leur emploi montrerait, s'il en était encore besoin, que le sens de la solidarité n'est pas définitivement perdu dans ces citadelles où l'on refuse d'accueillir des réfugiés. Que ne s'est-on pas inspiré de cette exemplaire défense des salariés licenciés dans d'autres cantons! La Linth ne serait pas bordée de filatures désaffectées; le Jura ne pleurerait pas son épopée horlogère.

On s'entend surtout à Nidwald à fabriquer des paravents. Cette requête à des experts ayant terminé leurs travaux a toutes les apparences d'une manipulation psychologique de l'opinion.

Faute d'être en mesure de nier l'évidence, on justifiera l'exportation de cet appareil à géométrie juridiquement variable par des considérations économiques et, exceptionnellement, sociales. F.G.

Liberté de licenciement Sauvegardée

Le principe de la liberté de résilier un contrat de travail a été sauvegardé par la commission du Conseil national qui s'est penchée lundi sur l'initiative populaire «pour la protection des travailleurs contre les licenciements». La commission a ainsi suivi le contreprojet du Conseil fédéral, adoptant par ailleurs la proposition concernant la résiliation injustifiée ou abusive du contrat de travail.

Selon le projet du Conseil fédéral, l'employeur ou le travailleur qui résilie de manière abusive le contrat doit verser à l'autre membre une indemnité. Le congé a été qualifié d'abusif par le Conseil fédéral s'il est donné en raison, par exemple, du sexe du travailleur, de son statut familial, de son origine, de sa nationalité, de sa confession ou encore en raison d'une activité syndicale. Le principe de la liberté étant maintenu, la partie qui a reçu son congé même de façon abusive ne pourra exiger autre chose qu'une indemnité.

La commission qui a siégé en présence de la conseillère fédérale Elisabeth Kopp, poursuivra ses travaux les 25 et 26 février 1985. (ATS)

Journaux et périodiques Plus chers

Les journaux et les périodiques suisses coûteront bientôt un peu plus cher. Les augmentations, qui seront valables dès l'année prochaine, se situeront généralement entre trois et quatre pour-cent, a annoncé hier l'Association suisse des éditeurs de journaux et périodiques, à Zurich.

Les mêmes augmentations s'appliqueront aux tarifs des annonces.

Les éditeurs de journaux helvétiques devront faire face l'année prochaine à plusieurs charges supplémentaires. Le prix du papier est en hausse, de même que les salaires. La loi sur la prévoyance professionnelle et les répercussions de la hausse des tarifs postaux du 1^{er} mars 1984 sont d'autres facteurs qui contraignent les éditeurs à répercuter leurs frais sur le prix de vente et le tarif des annonces. (ATS)

Philosophie

● Les professeurs de philosophie voudraient voir leur spécialité inscrite comme branche de maturité dans les examens fédéraux. Cette exigence est contenue dans une résolution de leur association. «La philosophie a montré son utilité scientifique et pédagogique partout où elle était enseignée. (ATS)

● Pas de nouvelle édition du «Livre du soldat» pour le Conseil fédéral qui estime que, dans l'ensemble, l'information de la troupe et du militaire individuel est suffisante avec les brochures et documents qui ont remplacé depuis 1974 ce controversé «Livre du soldat», distribué de 1958 à 1974. Le Conseil fédéral propose donc de rejeter un postulat du conseiller national Markus Ruf (AN/BE) demandant une nouvelle édition de cet ouvrage pour renforcer la conscience de l'identité nationale. (ATS)

Un nouveau type de banque de données

ELSA, un supermarché de l'information

Vous êtes journaliste. Vous avez besoin, pour écrire un article, d'une dépêche datant d'il y a un ou deux ans. Ou vous êtes commerçant et il vous faut d'urgence des renseignements économiques. Si vous avez des archives personnelles à jour, pas de problème. Mais dans le cas contraire, vous perdrez un temps fou à donner des coups de téléphone pour obtenir les informations dont vous avez besoin. C'est là que le système ELSA – une banque de données que mettent à disposition, dès 1985, l'Agence télégraphique suisse (ATS) et Radio Suisse SA – sauvera la mise. Il vous offre une mémoire qui transmettra immédiatement, sur un écran, la nouvelle que vous aurez demandée au moyen d'un clavier. Ces archives instantanées seront les vôtres si vous décidez de vous abonner.

Le responsable du système ELSA – qui démarrera vraiment au début de l'année prochaine – se nomme Bernard Reist. Il habite Fribourg. Il a expliqué, au cours d'un séminaire donné à Zurich, ce qu'est au fond le système ELSA. Il faut commencer par dire qu'ELSA – Electronic selective archives – est d'abord une banque de données. Elle contient les dépêches diffusées par l'ATS. Il y en a 100 000 en langue allemande et 30 000 en français. Ce stock de nouvelles correspond à peu près à la production de notre agence helvétique de presse durant deux ans. Mais chaque jour, par la suite, ce fond va s'enrichir.

Information « on line »

Cette banque de données, le client peut donc l'interroger grâce à son terminal. Et cela, via le réseau téléphonique. L'utilisateur a donc à sa disposition un véritable supermarché de données, un immense entrepôt de connaissances. Ce supermarché est inclus dans un centre serveur qui se nomme «DATA-STAR». Il est géré par Radio

Suisse SA, dont les ordinateurs peuvent être consultés par le client «en accès direct». C'est ce qu'on appelle un système d'information «on line». L'ATS et Radio Suisse SA espèrent garder intégralement en accès direct les dépêches des quatre dernières années. Pour les nouvelles plus anciennes, on ne conserverait que le chapeau (le début, où figure l'essentiel). L'utilisation du système coûtera environ 170 francs l'heure pour les clients non abonnés au télex de l'ATS. Ceux qui reçoivent le service de l'ATS par télex – les journaux, par exemple – paieront seulement 70 francs l'heure. On trouvera peut-être le tarif élevé, mais on changera d'avis si l'on songe que l'utilisateur dispose d'une énorme bibliothèque sur deux mètres carrés, soit dans l'espace occupé par son terminal, son téléphone et son imprimante. Il pourra ainsi accéder à n'importe quel document diffusé par l'ATS au cours des dernières années.

Comment chercher

Vous voulez obtenir sur votre écran une nouvelle concernant le Canada. En

tapant sur vos touches le mot Canada, vous recevrez une liste d'au moins 100 documents. Mais vous verrez assez vite que sur les 100, il n'y a en a que 28 qui traitent vraiment de ce grand pays. Les autres n'évoquent le Canada qu'au détour d'une phrase, presque par hasard. Ou alors, ils parlent de la pomme Canada. Ou encore d'un certain Attilio Canada, qui est le porte-parole d'une association. Quand on sait manipuler le clavier ELSA, on parvient assez vite à restreindre le nombre d'informations qui nous intéressent. Une vingtaine de codes thématiques permettent, par exemple, de limiter d'emblée une recherche à un thème précis. Par exemple, au niveau du Parlement suisse (débat dans l'une ou l'autre Chambre) ou au niveau d'un canton. Ou d'un pays, etc. Les responsables d'ELSA sont prêts à former le client au maniement du clavier. Et à lui expliquer toutes les possibilités d'ELSA.

Une dernière remarque s'impose: ELSA ne peut offrir que ce qu'elle a. C'est-à-dire le service de l'ATS. Avec toutes ses qualités. Mais aussi ses quelques défauts et lacunes. Mais ne soyons pas méchants: l'information ATS couvre une très grande partie de ce qui se passe en Suisse et dans le monde. Il n'y a cependant que 20% de l'ensemble de la matière qui est diffusée par les journaux. Le reste, ELSA peut cependant vous le fournir.

R.B.



Quelques touches à manipuler et des dizaines de milliers d'informations à portée de l'œil.

ELSA, une effeuilleuse?

ELSA, à quelle heure est-ce qu'elle se déshabille? Cette question, le responsable du système ELSA n'est pas près de l'oublier. Quand il l'a entendue, il en avait le souffle coupé. C'était là bien sûr une blague que lui ont faite, au Comptoir de Fribourg, des «loustics» qui venaient prendre du bon temps.

Mais la plaisanterie, en fait, n'a pas visé tellement à côté. Si le système ELSA n'offre pas de striptease, il obéit tout de même à un impératif de transparence. Il permet donc au client, en appuyant sur quelques touches du clavier, de

faire venir sur l'écran n'importe quelle information diffusée depuis deux ans par l'ATS. En vieillissant, sa mémoire s'enrichira et pourra rappeler tout ce qui s'est passé, dans un secteur déterminé, durant les années précédentes. Cette mémoire rendra donc les meilleurs services à tous ceux qui, à un moment donné, doivent savoir quelque chose pour prendre une décision ou écrire un article. Donc, à la fois aux entrepreneurs et aux journalistes. Autre clientèle visée: les administrations, les partis politiques, les Associations, la presse spécialisée. R.B.

La presse en retard

Le monde scientifique et le secteur économique ont déjà montré le chemin en ce qui concerne les banques de données. Les organes de presse doivent maintenant suivre le mouvement. Eux aussi sont menacés par les montagnes de papier que représentent, au fil des ans, leurs archives. ELSA offrira donc, dès 1985, son premier système électronique d'information à accès direct. Il répond à un réel besoin.

Les grandes agences de presse étrangères ont d'ailleurs précédé l'ATS. En Allemagne fédérale, DPA dispose déjà du système SUSY depuis le milieu des années 70. Même chose pour l'agence France-Presse (AFP) qui a sa banque de données AGORA. D'autres systèmes identiques fonctionnent depuis plusieurs années déjà en Grande-Bretagne et en Espagne. L'Autriche s'est mise au diapason en 1981. Mais les premiers à s'être mis dans la course – qui s'en étonnera – sont les Américains: la première banque de données qui a été mise au service d'un organe de presse est celle du New York Times.

Elle existe depuis la fin des années 60. Dans le domaine financier, la Suisse est déjà dotée d'une banque de données. Il s'agit de Telekurs SA, fondé en 1969 et qui, après des débuts modestes, s'est bien développé. Telekurs gère une banque de données reliée aux ordinateurs de 90 banques. Elle dispense une information «on line» et peut transmettre un million de cours par jour. Rien que de New York, il arrive jusqu'à 40 informations par seconde. Un système adjoint, nommé Investdata, fournit des renseignements sur l'économie (résultats d'entreprise, dividendes, nouvelles émissions, etc.). R.B.



Actuellement la Suisse est au deuxième rang mondial pour la densité d'ordinateurs. Mais si elle ne crée pas rapidement suffisamment de postes de formation, elle pourrait rater le virage...

Banques de données

La grande misère européenne

Nous croulons de plus en plus sous des tonnes de papier imprimé. Si grande est la masse d'informations à enregistrer ou à diffuser que les responsables sont débordés. La recherche même de l'information pose des problèmes bien souvent insolubles. Un seul remède: le microfilm et la banque de données. Ces nouveaux moyens techniques peuvent aider l'homme à s'y retrouver dans la masse d'informations que l'on ne parvient plus à stocker selon les méthodes utilisées jusqu'ici. Mais voilà! L'Europe est en retard. Seuls les Etats-Unis et le Japon ont su créer l'infrastructure nécessaire. Il est grand temps que les pays du vieux continent – et la Suisse aussi – se mettent au diapason électronique dans le domaine du stockage d'informations.

Il appartenait au grand spécialiste allemand de la question, M. Dietrich Ratzke, de montrer le retard européen et les efforts déployés en Allemagne dans ce domaine. L'orateur, qui travaille pour le grand quotidien «Frankfurter Allgemeine Zeitung», a eu beau jeu de rappeler la progression géométrique des publications.

Doublement du savoir humain

Le savoir humain, a expliqué l'expert allemand, a doublé le siècle dernier. Il a encore doublé entre 1900 et 1950. Puis encore une fois entre 1950 et

1975. C'est dire que le doublement se fait à intervalles de plus en plus courts. On estime maintenant qu'un doublement s'accomplit tous les trois ans. C'est évidemment la recherche dans des domaines toujours nouveaux qui crée cette multiplication des informations. La situation est caractéristique dans le secteur des publications scientifiques. On en comptait une dizaine à la fin du XVII^e siècle, une centaine en 1800, 10 000 en 1900, 100 000 en 1970 et plus de 200 000 en 1980. En ce qui concerne les livres, les grandes bibliothèques américaines en recensaient environ 4 millions en 1900, 40 millions en 1960 et 80 millions en 1980.

Banques de données

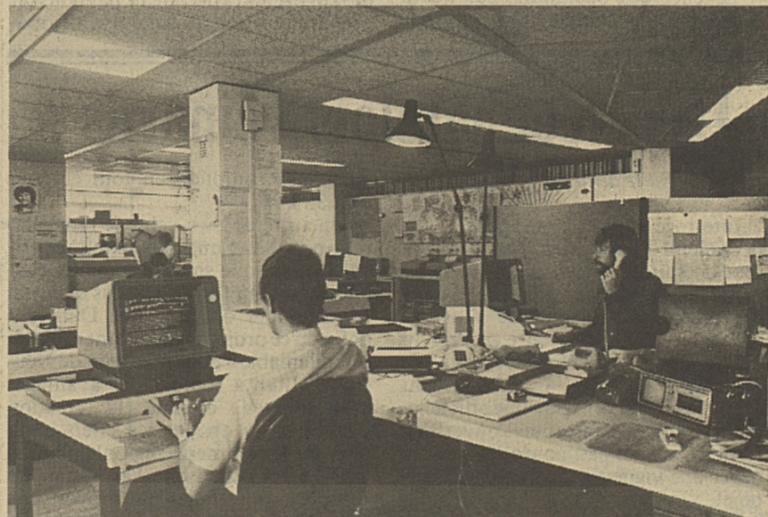
Les Etats-Unis disposent déjà de 3000 banques et bases de données électroniques. Il y a environ un millier de telles institutions qui offrent un service «on line» dans le monde entier, dont 400 en Europe.

Les banques de données rassemblent l'ensemble des connaissances sur un sujet, tandis que les bases ne contiennent que les références d'ouvrages publiés permettant l'accès à ces connaissances.

Les Etats-Unis et le Japon ont creusé une telle avance qu'il est pratiquement impossible de la combler. Les Suisses et les Allemands sont obligés, dans la plupart des cas, de s'adresser à des banques américaines.

L'information spécialisée «on line» dépendait, par exemple, au début des années 80, à 90% des Américains et à 10% seulement des Européens. Dans le seul domaine scientifique, par exemple, les Américains dominent à 95%.

R.B.



Un rédacteur de l'ATS, à Berne, fait venir sur son écran une nouvelle d'ELSA.

Dossier préparé par Roland Brachetto

Photos: Keystone, Bild & News, ATS

Vaud: les sous du Grand Conseil L'avalanche et le vélo

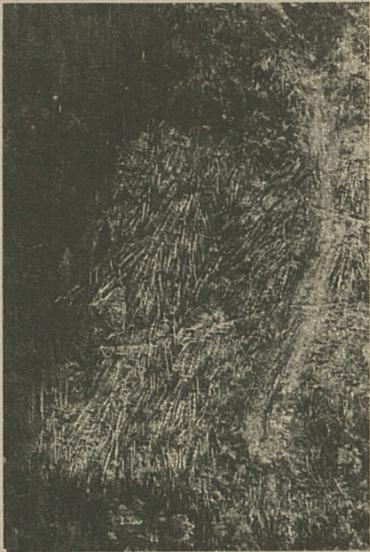
Alors que la première neige vient de blanchir les Alpes, le Grand Conseil vaudois a accordé mardi à l'unanimité un crédit de 12,6 millions de francs pour la reconstruction et la protection de la vallée des Ormonts, durement touchée par des avalanches en février dernier.

Dès 1985, si on inclut la contribution de la Confédération, un crédit d'investissement de 25,2 millions sera applicable par tranche annuelle d'environ deux millions de francs. Il permettra de canaliser les avalanches dans des couloirs principaux et notamment de reconstituer les forêts protectrices se trouvant au-dehors de ces couloirs.

Les avalanches de l'hiver dernier ont détruit 43 chalets, ravagé 31 hectares de forêts et fait des dégâts considérables aux pâturages, routes et voies ferrées. Le Grand Conseil a approuvé à l'unanimité ces mesures qui devraient permettre «la survie physique et économique» de la vallée des Ormonts.

La commune d'Ormont-Dessus et les propriétaires devront participer pour un peu moins de trois millions de francs aux dépenses. Les travaux dureront une quinzaine d'années.

La discussion a été particulièrement nourrie et vive au sujet du premier projet de piste cyclable dans le canton présenté par le Conseil d'Etat et évalué à 2,68 millions de francs (le parcours,



Des millions afin d'éviter de tels spectacles de désolation. (Bild+News)

de 6 km, relie Yverdon-les-Bains à Yvonand par la rive du lac de Neuchâtel). Le coût a été jugé trop élevé par nombre de députés et il a fallu toute la persuasion du chef du Département des travaux publics pour remonter le courant. Le Gouvernement l'a emporté et le crédit a été voté. (AP/ATS)

Environnement

Récupération pilote

Une expérience pilote de récupération du plastique a débuté à Brugg (AG). L'essai pourrait s'étendre à d'autres communes qui s'intéressent à la protection de l'environnement. Les déchets en plastique ne seront plus brûlés avec les autres ordures ménagères, mais recyclés. Dans ce but, la commune a mis cette semaine à disposition des habitants un emplacement où ils peuvent déposer leurs déchets en plastique.

Seuls le polyéthylène et le propylène peuvent être recyclés, indique l'usine de plastique BSB SA à Leibstadt. En

revanche, le chlorure de polyvinyle ne peut pas être récupéré. Les objets intéressants pour la récupération sont essentiellement les emballages opaques de produits de nettoyage et les sacs à commission. Il faut au préalable les laver et retirer les étiquettes.

La récupération du plastique ne contribue pas seulement à la protection de l'environnement, elle se traduit en outre par une économie d'énergie et de matières premières. Le plastique recyclé est utilisé avant tout en Allemagne fédérale pour fabriquer des palettes, des poubelles et des produits destinés à la branche de la construction. (ATS)

Moins de pollutions

L'Association suisse des assureurs responsabilité civile et automobile (ARCA) a annoncé que, dès le début de 1985, les citernes pour carburants et combustibles seront incluses gratuitement dans la couverture de l'assurance RC des entreprises; le supplément de prime et la franchise spéciale seront supprimés. La réglementation actuelle ne subsistera que pour les entreprises spécialisées dans le commerce et l'entreposage de carburants et de combustibles.

Cette amélioration est due à la diminution enregistrée ces dernières années des pollutions accidentelles par les hydrocarbures, cela grâce aux mesures énergiques prises en matière de sécurité. Au nombre de ces mesures, il faut citer l'introduction de systèmes

d'alarme et de protection contre le débordement, l'utilisation de matériaux plus résistants dans la construction des installations et des citernes, ainsi que la création de services pouvant intervenir immédiatement en cas de pollution. (ATS)

Histoires de carabins

Grève-perfectionnement-laser

● L'Organisation mondiale des médecins indépendants (IATROS), a décidé d'apporter un soutien total à la prise de position de la FMH (Fédération des médecins suisses) quant à une éventuelle grève médicale pour défendre et rétablir l'exercice libéral de la médecine en Suisse. L'organisation, dont le siège pour l'Europe est actuellement à Sierre, déclare: «La médecine indépendante est le seul et unique cadre permettant une médecine démocratique, c'est-à-dire une médecine axée exclusivement sur les besoins du malade et non sur les impératifs des pouvoirs, quels qu'ils soient».

L'Organisation des médecins indépendants considère qu'une grève administrative «ferait la démonstration de la nocive inutilité de la bureaucratie en médecine, cause première de l'explosion des coûts de la santé».

(ATS)

● La Chambre médicale suisse a réitéré dans sa grande majorité son soutien au principe d'une épreuve d'évaluation pour l'obtention du titre de spécialiste FMH. La société de discipline médicale concernée est chargée

de l'organiser en complément des examens finals officiels.

Il s'agit là d'une décision importante pour la qualité de la formation postgraduée des médecins et donc des soins à la population, écrit le Service romand d'information médicale. La Chambre a décidé, d'autre part, la création d'un nouveau titre de spécialiste FMH, en médecine préventive et santé publique. (ATS)

● La Société médicale suisse de soft-laser thérapie a été constituée à Lausanne. Son but est d'assurer la promotion et la coordination de la recherche fondamentale et le développement des applications cliniques des appareils laser de faible puissance utilisés en médecine.

La société, section d'une Fédération internationale, est ouverte à tous les médecins, médecins-dentistes et médecins-vétérinaires exerçant en Suisse, utilisant le laser dans leur pratique et manifestant un intérêt marqué pour cette nouvelle forme de thérapeutique. Elle est ouverte aussi, avec un statut spécial de membre associé, aux professions paramédicales. (ATS)

Avant un grand rassemblement à Martigny Les intégristes à cœur ouvert

Pour la première fois depuis sa désignation par Mgr Lefèbvre au titre de supérieur général de la Fraternité Saint Pie X, l'abbé Franz Schmidberger s'est ouvert à la presse à Ecône. L'homme de confiance de Mgr Lefèbvre en a profité pour annoncer un grand rassemblement intégriste les 8 et 9 décembre prochains à Martigny, avant de jouer cartes sur table en répondant aux questions fusant de tous côtés.



1984 coïncide avec les 70 ans de la mort et les 30 ans de la canonisation de Pie X, patron de la Fraternité. C'est également le 130^e anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. La Fraternité sera consacrée à la Vierge le 8 décembre, avec la signature d'un document officiel, inséré dans l'autel majeur de la chapelle d'Ecône. Des milliers d'intégristes sont attendus le lendemain à Martigny, au CERM, dans la plus grande enceinte que le Valais puisse offrir, pour une messe pontificale célébrée par Mgr Lefèbvre.

De plus en plus de fidèles

Le fondateur de la Fraternité se trouve actuellement en Amérique latine pour des visites pastorales. Il ne rentrera à Ecône que la veille de l'Immaculée Conception. L'abbé Schmidberger successeur de Mgr Lefèbvre à la tête des intégristes, a fait le point sur la Fraternité, implantée aujourd'hui dans 18 pays. Elle possède 132 prêtres et 240 séminaristes répartis dans les quatre

seminaires intégristes (en Valais, en Allemagne, aux Etats-Unis et en Argentine). En Suisse romande, les intégristes ont aménagé des chapelles dans toutes les régions. Rien qu'en Valais, une dizaine de messes intégristes sont célébrées chaque dimanche, devant quelque 1500 fidèles.

Il fut naturellement question du récent décret du Vatican définissant les conditions de célébration de la messe en latin. On sait que les conditions formulées sont déclarées inacceptables par la Fraternité. Parce que les prêtres demandant l'autorisation de célébrer en latin doivent déclarer reconnaître la valeur de la nouvelle messe que les intégristes qualifient de «dangereuse pour le catholicisme, car empoisonnée par l'esprit œcuménique».

L'abbé Schmidberger est cependant d'avis que ce décret démontre un certain retour à la tradition dans l'Eglise. Il ne croit pas qu'il vise à isoler un peu plus Ecône. D'ailleurs aucun fidèle n'a changé de camp; au contraire, les gens ont moins peur de s'afficher pour Ecône. Le supérieur de la Fraternité avoue que les propos tenus par le cardinal Ratzinger ont rendu un grand service aux intégristes. «J'étais à Rome lorsque le décret a été publié; j'ai eu plusieurs contacts avec des cardinaux:

on m'a dit qu'on a voulu nous inclure dans ce décret, qu'il ne faut pas prendre en considération toutes les conditions posées».

Le supérieur de la Fraternité estime qu'il y aura un renouveau de l'Eglise, que l'on ne peut «aller plus loin dans le désastre. Nous travaillons à cela. Nous ne sommes pas des rebelles, nous n'œuvrons pas contre le pape. Mais nous disons non aux erreurs, à l'œcuménisme, à la liberté religieuse, à l'Ostpolitik du Vatican».

Pour l'abbé Schmidberger, les partisans de la théologie de la libération sont des gauchistes. «Il y a toujours des êtres inférieurs, des sujets. L'esprit catholique n'a rien à voir avec l'esprit égalitariste. La condition de pauvre n'est pas une atteinte à la dignité de l'homme» déclare l'abbé Schmidberger, qui met en garde contre une doctrine sociale de l'Eglise se confondant avec le marxisme.

Enfin, lorsqu'on aborde l'âge de Mgr Lefèbvre (79 ans dans huit jours) et les problèmes qu'aurait la Fraternité si elle venait à perdre l'homme qui procède aux ordinations de ses prêtres, le chef de file intégriste se dit confiant. «Je suis persuadé qu'il y aura des évêques acceptant d'ordonner nos prêtres. C'est un acte de foi; nous attendrons» précise l'abbé Schmidberger, certain que les intégristes sont considérés, même à Rome. «De mes contacts avec la Curie, avec les cardinaux, je sais qu'au-delà des attaques ils comptent sur nous.»

M.E.

Vendanges 1984

C'est du tout bon et il est rare

C'est un grand ouf de soulagement que poussent les Valaisans à l'annonce des résultats officiels de la vendange 1984. Les prévisions portaient sur un total de 62 mio de litres, soit la troisième plus importante récolte de l'histoire. En fait, les pluies de septembre et le beau temps exceptionnel d'octobre ont modifié les données, favorisant la qualité plutôt que la quantité. La vendange 1984 s'élève finalement à 51,5 mio de litres (30,5 mio de blancs et 21 mio de rouges).

Comme la consommation de vins valaisans est à la hausse (elle devrait approcher 50 mio de litres cette année), cette récolte inférieure aux prévisions est la bienvenue. La situation catastrophique qu'aurait occasionnée une nouvelle récolte abondante ne se produira donc pas. Cela d'autant plus que les sondages 1984 sont supérieurs à la moyenne décennale: 76° Oechsle pour le fendant (24,1 mio de litres), 83° pour les johannisberg (4,6 mio), 89° pour la

dôle (14,1 mio) et 78° pour le goron (6,3 mio). Certaines spécialités comme la malvoisie ou l'amigne ont atteint des sondages moyens de quelque 100°.

Outre le fait qu'elle évitera de surcharger les stocks, cette récolte moyenne permettra de résoudre plus facilement le problème de la rétribution des vigneron, qui recevront leur premier acompte dans une quinzaine de jours. M.E.

Vaste opération de police à Winterthur

Innombrables actes de vandalisme

Une centaine d'agents ont été mobilisés mardi matin à Winterthur pour une vaste opération de police qui a conduit à l'arrestation de vingt et une personnes, toutes âgées de dix-huit à vingt-six ans. Cette razzia policière qui a donné lieu à des nombreuses perquisitions devrait apporter des précisions sur les auteurs des innombrables actes de vandalisme commis depuis le début de l'année à Winterthur et sur d'autres délits plus graves dont l'attentat commis le 7 août dernier contre la maison de l'ancien conseiller fédéral Rudolf Friedrich.

Lors de leur intervention, les policiers étaient munis de vingt-cinq mandats d'arrêt décernés par le Ministère public de la Confédération et le procureur du district de Winterthur. Quatre personnes sont actuellement en fuite. Les suspects arrêtés, onze hommes et

dix femmes, vivaient dans trois communautés de la région de Winterthur ou en étaient des sympathisants. Certains n'ont pas de travail fixe. Les premiers interrogatoires n'ont pas encore débouché sur des aveux, a indiqué mardi la police.

Il n'est donc pas possible de dire avec certitude, en l'état actuel de l'enquête, qui est responsable de l'attentat contre la villa de l'ancien conseiller fédéral Rudolf Friedrich et qui est responsable des autres infractions commises à Winterthur.

Les personnes arrêtées sont suspectées d'avoir commis 200 délits dont trois attentats à l'explosif, vingt-six incendies criminels - dont l'un qui a fait pour deux millions de dégâts - et cinq actes de sabotage. (ATS)

Accueil des réfugiés

Argovie est solidaire...

... et Bienne

Après avoir accueilli 70 réfugiés genevois, le canton d'Argovie héberge depuis le début de ce mois cinq autres demandeurs d'asile qui attendaient auparavant dans le canton de Berne que le Département fédéral de justice et police statue sur leur sort. Sous peu, septante-cinq autres réfugiés domiciliés provisoirement à Berne devraient également trouver accueil en Argovie. Le canton hébergera donc prochainement quelque 270 réfugiés selon les indications données par la Police fédérale des étrangers.

Le placement de réfugiés dans le canton d'Argovie a été décidé au titre

de la solidarité confédérale, Argovie étant l'un des cantons qui proportionnellement au nombre de ses habitants hébergeait jusqu'à cette année le moins de demandeurs d'asile. Les services sociaux du canton indiquent qu'Argovie remplit aujourd'hui ses devoirs face à la Confédération et aux cantons suisses.

Les réfugiés en provenance de Genève et Berne ont été hébergés dans un centre d'accueil à Lauffohr-Brugg ainsi que dans une maison appartenant à la société BBC à Baden et sont pris en charge par l'œuvre d'entraide des Eglises protestantes de Suisse. (ATS)

Vingt requérants d'asile tamouls ont été transférés de Berne à Bienne. Ce transfert, temporaire, est dû à l'initiative de l'association chrétienne Jahu, qui a mis à disposition son centre de formation. Jusqu'à 45 réfugiés peuvent s'y installer dans des chambres à trois et quatre lits.

L'association Jahu a mis son établissement à disposition de façon temporaire, pour deux mois, pendant lesquels la maison reste vide jusqu'aux prochains cours. L'association protestante entendait décharger les instances bernoises qui ne peuvent pas toujours offrir à ces réfugiés des logements décentes. (ATS)

DOMDIDIER

Jeudi 22 novembre 1984

DON DU SANG

Halle de gymnastique
de 18 h. à 21 h.

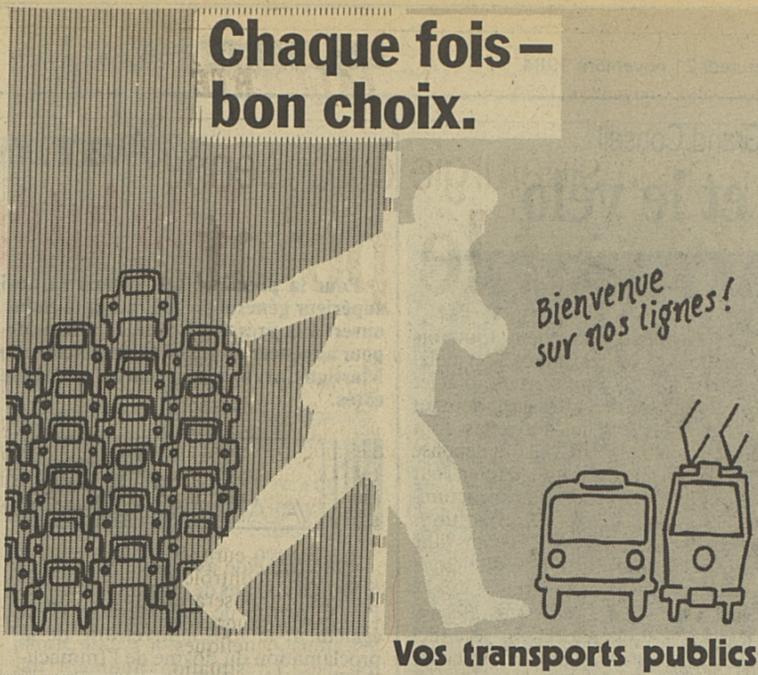
Nous comptons sur la compréhension et la collaboration de toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 65 ans.

Aidez-nous à sauver des vies humaines !

Section des samaritains
de DOMDIDIER

Centre de transfusion CRS
Hôpital cantonal
FRIBOURG
17-515

**Chaque fois -
bon choix.**



vitra

Programme de
chaises de bureau



en vente chez

mine de rien

Minder

vous sert toujours bien

Organisation de bureaux

Gare 1, Fribourg

☎ 037/22 23 35

17-1768

L'euphorbia (poinsettia), appelé également «Étoile de Noël» ou «Étoile de l'Avent», est une plante dérivée d'un arbuste d'env. 2 m de hauteur, originaire du Mexique. C'est grâce à des horticulteurs de Californie et de Scandinavie que l'euphorbia poinsettia est devenu une plante d'appartement, qui lors des fêtes de Noël émerveille petits et grands. Cette plante d'appartement est peu exigeante; placée à la lumière et bien soignée, elle vous enchantera pendant des mois, grâce à ses fleurs magnifiques. C'est pourquoi «l'Étoile de Noël» est une idée de cadeau ne coûtant pas trop cher et qui fera un plaisir sans pareil.

«Étoile de Noël»
Euphorbia (Poinsettia)

petit
(4-5 fleurs)
grand
(8-10 fleurs)

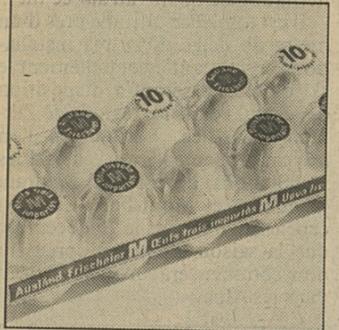
~~4.20~~
18.-

**Plantes en pot
Oui, à MIGROS**



**Œufs importés
classe A**

Offre spéciale du 21. 11 au 4. 12



Boîte de 10 œufs

~~2.-~~ **160**

Autres offres spéciales:

Offre spéciale du 21. 11 au 4. 12

Raisins secs Sultan

300 g ~~140~~ **110** (100 g = -36,7)

Offre spéciale du 21. 11 au 27. 11

Purée de pommes de terre Mifloc

150 g ~~160~~ **130** (100 g = -86,7)

4 x 100 g ~~3.80~~ **3.-**
(100 g = -75)

Instantanée

150 g ~~1.80~~ **150** (100 g = 1-)

Offre spéciale du 21. 11 au 27. 11

Saucisses de Vienne

2 paires 200 g ~~2.60~~ **210**
(100 g = 1.05)

Multipack du 21. 11 au 4. 12

Ananas et poires en boîtes de 820/822 g
-40 de moins par boîte

par ex. Paires
820 g (Eg = 480 g) ~~2.40~~ **2.-**
Eg (100 g = -41,7)
Dès l'achat de 2 boîtes



Beurre de cuisine

Offre spéciale du 21. 11 au 4. 12



250 g

~~315~~ **280**

(100 g = 1.12)

Farine fleur

Multipack jusqu'au 27. 11



1 kg

~~170~~ **135**

Dès l'achat de 2 kg

**Noisettes et
amandes moulues**
-30 de moins
par sachet

Multipack du 21. 11 au 4. 12



par ex. Noisettes moulues 180 g

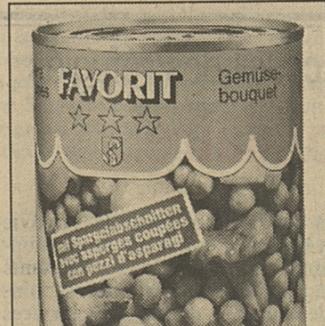
~~150~~ **120**

(100 g = -66,7)

Dès l'achat de 2 sachets

Jardinière de légumes et légumes à la mode chasseur Favorit
en boîtes de 425 g

Multipack jusqu'au 4. 12



425 g (Eg = 260 g)

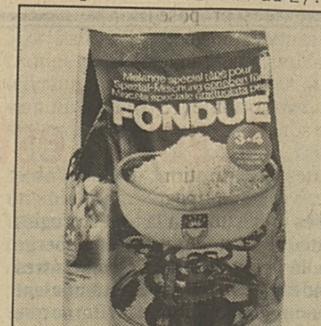
~~280~~ **220**

Eg (100 g = -84,6)

Dès l'achat de 2 boîtes au choix

Mélange spécial pour Fondue
1.20 de moins par 400 g
1.80 de moins par 600 g

Offre spéciale du 21. 11 au 27. 11



par ex. 400 g

~~720~~ **6.-**

(100 g = 1.50)

Exquisito et Espresso
-50 de moins
par sachet de 250 g
1.- de moins
par sachet de 500 g

Offre spéciale du 21. 11 au 27. 11



par ex. Espresso en grains 500 g

~~680~~ **580**

ou en grains ou moulu et emballé sous vide

**INTELLIGENT,
PERFORMANT
ET SILENCIEUX.**

Z-370 turbo-tronic à réglage électronique et automatique de la puissance d'aspiration, pour un entretien des sols vraiment économique.

Electrolux

A l'achat du nouveau modèle de pointe Electrolux Z-370 turbo-tronic, à prix brut de Fr. 578.-, nous vous ferons, contre ce **BON, une remise de Fr. 100.-**

Démonstration
du 20.11.1984 au 1.12.1984
au magasin de vente
Pérolles 25, Fribourg

**Entreprises
Electriques
Fribourgeoises**

**IL VOUS FAUT
LA RITMO!
PARCE QUE...**



...vous profiterez de notre offre de reprise absolument unique!

Garage Spicher & C° SA
route de la Glâne 39-45 Fribourg

Broc: Garage Dusa SA
Chénens: Garage du Chêne, Vincent Giuliani
Corminbœuf: Garage Baechler & Fils SA
Courtepin: Garage City, José Dula
Cousset: Garage Willy Francey
Cugy: Garage Pius Marchon
Esmonts/Urny: Garage Gavillet SA
Le Pafuet: Garage Emile Magnin
Ponthaux: Garage Schwaller SA
Romont: Garage Central, Philippe Baechler

FIAT

MIGROS

Restructuration de la sidérurgie européenne La CEE fait le point

Les producteurs d'acier du Marché commun auront besoin de l'argent public pour alimenter leur trésorerie l'an prochain, afin de faire sortir leurs comptes du rouge et limiter les pertes d'emploi, estiment les experts européens.

Les ministres de l'Industrie des dix pays de la CEE feront le bilan demain à Bruxelles de la gigantesque opération menée depuis quatre ans pour adapter la sidérurgie européenne à la baisse de la consommation d'acier.

La restructuration se poursuit dans des conditions relativement bonnes, selon les experts européens. Le résultat, pour l'instant, est l'abandon de 10% des capacités de production d'acier et la disparition d'environ 200 000 emplois, soit plus du quart des effectifs du secteur, depuis 1980.

La Commission européenne demandera jeudi aux Dix leur «feu vert» pour prolonger en 1985 les aides au fonctionnement des entreprises, qui devaient cesser à la fin de l'année. Toutefois la commission estime que l'objectif final décidé par les Dix - l'arrêt de toutes les subventions publiques à la fin 1985 - doit être maintenu.

A l'origine, seules les aides à l'investissement devaient être autorisées en 1985. Cet engagement ne pourra pas être respecté, déclarent les experts européens, car les comptes des sociétés sidérurgiques se sont trop détériorés.

Les Pays-Bas pourraient toutefois opposer une forte résistance à ce «délai de grâce». Les deux producteurs d'acier néerlandais sont en effet parfaitement viables. Pourtant, les Pays-Bas sont l'un des pays de la CEE qui ont dépensé le moins d'argent pour adapter leur sidérurgie. En revanche la restructuration se poursuit dans des conditions plus difficiles en France et dans une moindre mesure en Italie, en Belgique et au Luxembourg.

Les sidérurgies européennes avaient frôlé la catastrophe à la fin des années 70. La concurrence féroce de pays d'Asie du Sud-Est et d'Amérique latine et l'utilisation de plus en plus faible de l'acier par les consommateurs européens traditionnels - l'automobile notamment - avaient fait apparaître d'importantes surcapacités en Europe. L'outil de production avait vieilli.

Pour faire face, les Dix ont décidé de moderniser leurs usines et de réduire de 30 mio de tonnes d'ici 1986 leurs capacités de production. Elles étaient de 168 mio de tonnes en 1980. A la fin 1984, la réduction de capacité portera déjà sur 22 mio de tonnes.

Les contribuables européens auront déboursé pendant cinq ans un peu plus de 30 mia d'Ecus (23 mia de dollars au taux actuel) pour financer ce plan, dont la moitié environ pour les sidérurgies italienne et française.

La restructuration devra être suffisamment bien engagée à la fin de l'an prochain pour que les comptes de toutes les entreprises soient sortis du rouge, selon la Commission européenne. Les aides ne seront alors plus nécessaires. Les quotas de production contraignants et les prix minima devront être supprimés.

Les experts européens estiment toutefois qu'un contrôle léger et souple du marché s'imposera encore. Sinon, le retour à une guerre des prix annulerait les effets bénéfiques des fermetures d'usines. La situation financière de certains groupes restera en effet très fragile. L'assainissement de la sidérurgie française, en particulier, pose encore de sérieux problèmes, selon les experts européens.

En Allemagne, la restructuration est nettement mieux engagée. Le mariage prochain de deux des plus grands maîtres de forges de la République fédérale, Kloeckner et Krupp, met pratiquement un terme aux opérations d'assainissement. Reste le «point noir» d'Arbed-Saarstahl. Cette firme, spécialisée dans les produits longs, se trouve dans une situation «à la française» et sa viabilité n'est pas assurée en 1986. L'Italie et la Grande-Bretagne, pour leur part, devraient avoir, moyennant quelques efforts, des sidérurgies rentables en 1986. (AFP)

Bureau international du travail Contre le chômage des jeunes

Le Conseil d'administration du BIT qui adoptait, la semaine dernière, le rapport sur la Pologne, lequel a valu la démission polonaise de cette organisation internationale, a, par ailleurs, décidé de l'action future de l'organisation dans la lutte contre le chômage des jeunes. Ce sujet sera porté à l'ordre du jour de la conférence de 1986 de l'Organisation internationale du travail.

En effet, malgré les efforts d'emplois déployés dans de nombreux pays, 40% des chômeurs recensés dans les pays de l'OCDE ont moins de vingt-cinq ans. En outre, la durée du chômage des jeunes a doublé depuis quatre ans, de sorte que 25% d'entre eux sont des chômeurs de longue durée. Dans les pays en développement où le taux de chômage et de sous-emploi dépasse largement 50%, il est urgent d'élaborer des politiques nationales d'investissement dans les secteurs générateurs d'emplois qui permettraient notamment de résorber une partie des jeunes chômeurs ruraux.

En 1985, à l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse, le BIT publiera une étude générale sur les besoins et les problèmes des jeunes dans le domaine du travail. La discussion générale à laquelle est appelée la conférence de 1986 permettra de suggérer les mesures concrètes à prendre au plan national pour combattre le chômage des jeunes, notamment en développant la formation et l'orientation professionnelles, et en améliorant l'efficacité des services de placement. Elle aidera aussi à préciser le rôle que pourrait jouer l'OIT en matière de normes, de recherche et de coopération technique.

Encouragement aux PME

La promotion des petites et moyennes entreprises fera également l'objet d'une discussion générale lors de la session de 1986 de la conférence de

NATIONS UNIES

l'OIT. En prenant cette décision, le Conseil d'administration a notamment souligné l'importance de la contribution de ces entreprises à la création d'emplois. Elles représentent de 60% à 80% du secteur manufacturier et des services dans les pays industrialisés et jusqu'à 90% dans les pays en développement.

Outre les services qu'elles fournissent à leurs propres marchés, les petites et moyennes entreprises produisent souvent des éléments ou des biens intermédiaires destinés à de grandes entreprises industrielles ou à l'Etat. Elles fournissent également des services tels que l'entretien et la réparation, le transport, la construction, la restauration, le logement, les spectacles, etc. Elles contribuent de façon significative à la création d'effectifs de travailleurs qualifiés et spécialisés, et sont un excellent terrain de formation aux qualifications de chef d'entreprise et de gestionnaire, dont la pénurie entrave souvent beaucoup le développement économique.

Les discussions sur ce thème par la conférence fournira une bonne occasion d'évaluer les politiques, programmes et projets nationaux et internationaux mis en œuvre dans ce domaine au cours des dix dernières années, et de suggérer les mesures spécifiques et pratiques à prendre pour encourager les petites et moyennes entreprises.

Elle permettra aussi de donner au BIT les directives souhaitables sur la nature des recherches à entreprendre, la diffusion des connaissances, les types de coopération technique nécessaires, ainsi que l'opportunité d'élaborer un projet de recommandation internationale de travail sur ce thème.

M. P.

Après les élections la tension monte en Nouvelle-Calédonie

La force des Kanaks

La tension n'a pas baissé tout au long de la journée de mardi en Nouvelle-Calédonie, bien au contraire.

Les deux incidents les plus graves sont survenus, l'un sur la côte est à Thio, dont la brigade de gendarmerie a été investie par quelque 200 Kanaks armés de fusils et de grenades, et l'autre sur la côte ouest à Koné, où les gendarmes n'ont cessé de faire lever les barrages qui réapparaissent aussitôt.

Aux îles Loyauté, notamment à Lifou et à Ouvéa, on craint une aggravation dans les prochains jours, d'autant qu'un cargo d'alcool a approvisionné Lifou qui était en manque depuis plusieurs jours.

Des familles de gendarmes et d'instituteurs d'Ouvéa ont été évacuées sur Nouméa, de même que des familles de gendarmes de Pouébo, Kanala et Koné, sur la Grande Terre calédonienne.

A Thio, la brigade, qui ne comprenait que trois gendarmes et leurs familles, a été investie entre 9 h. et 10 h. mardi matin (dans la nuit de lundi à mardi en Europe), par quelque 200 membres du FLNKS (Front de libération nationale kanak socialiste), dirigés par Eloi Machoro, armés, selon les gendarmes, de fusils, de grenades et de haches.

Alors que les gendarmes se sont réfugiés dans un logement, les manifestants ont occupé la brigade, faisant main basse sur les armes, les munitions et le matériel de transmission. Les renforts de gendarmerie ont isolé le village de Thio et un accord de non-intervention de leur part a été établi à condition que les manifestants quittent les lieux en laissant les armes et le matériel et qu'ils ne fassent aucun mal aux gendarmes prisonniers. Finalement, la brigade fut libérée vers 17 h. 30.

A Koné, le FLNKS a dressé plusieurs barrages et brûlé la voiture du chef de la subdivision administrative, qui l'avait abandonnée au milieu des manifestants pour aller parlementer sur les barrages.

Depuis lundi soir, plusieurs barrages étaient apparus à Koné: le premier avait été dressé par les habitants européens du village qui voulaient isoler la tribu de Baco. Celle-ci avait aussi dressé un barrage. Le chef de subdivision a fait lever celui des Européens en promettant que la levée de l'autre barrage suivrait. Mais finalement, celui de Baco est resté en place, ce qui provoqua la colère des Européens.

Mardi, les efforts des gendarmes se sont portés sur les barrages de la tribu de Oundjo, à la sortie sud de Koné. Ils ont dû utiliser deux engins blindés et

des gaz lacrymogènes lorsque les manifestants chargèrent lors des sommations d'usage.

Tout au long de la matinée, les gendarmes ont procédé à plusieurs dispersions de barrages avant de renoncer vers 14 h. Les manifestants en dressèrent d'autres, cherchant visiblement l'affrontement fatal et le martyre, certains, armés de fusils, épaulant et faisant mine de tirer dans l'espoir de provoquer une riposte par arme à feu. Mais les gendarmes n'ont pas répondu à la provocation et personne n'a tiré.

Ce comportement des manifestants du FLNKS, s'il confirme leur désir d'avoir des morts causées par les forces de l'ordre, montre à la fois leur détermination et leur organisation.

A Thio aussi, les manifestants avaient la vie des gendarmes et de leurs familles entre leurs mains. Ils auraient pu tirer, mais ils ne l'ont pas fait, voulant surtout montrer qu'ils étaient maîtres du terrain, qu'ils pouvaient investir une brigade quand ils le voulaient.

Dans tous les cas, le FLNKS ne cherche l'affrontement qu'avec les gendarmes représentant l'autorité française. Mais lorsqu'ils tirent des coups de fusil, comme à Hienghene lundi soir, ils semblent faire exprès de rater leur coup, leur but étant que les premières victimes soient dans leur camp. (AP)

OTAN

93 missiles installés



Aucune manifestation de l'opposition pacifiste n'y a fait. Les missiles arrivent inexorablement. (Keystone)

Il y a déjà 93 missiles de l'OTAN à moyenne portée installés en Europe.

Ces 93 missiles font partie des 464 Cruise et 108 Pershing-II que l'organisation atlantique doit installer en Europe d'ici 1988, pour faire face aux missiles soviétiques déjà installés et pointés vers l'Europe occidentale.

Lundi, le commandant suprême des forces de l'OTAN en Europe, le général Bernard Rogers, a donc brisé le silence, en annonçant le chiffre de 91. Mardi, ce chiffre a été rectifié et porté officiellement à 93 par le service de presse de l'OTAN: il y a 45 Pershing-II en RFA, 32 Cruise en Grande-Bretagne et 16 Cruise en Italie.

La différence entre 93 et 91 n'a pu être expliquée par les officiels de l'OTAN, et dans les milieux atlantiques, on a assez mal pris la décision du général Rogers de rendre publics les chiffres.

Il avait en effet été décidé, après l'annonce de l'arrivée des premiers missiles, de ne pas dévoiler les progrès de l'installation avant la fin complète

du programme, c'est-à-dire l'installation des 572 missiles.

Et, selon des sources bien informées dans les milieux de l'OTAN, les partenaires de l'Alliance s'étaient mis d'accord, avant le début du déploiement l'an dernier, sur le fait que seuls les pays où étaient installés les euromissiles pourraient donner des informations. Cependant, en avril, on avait appris que 16 nouveaux Cruise étaient opérationnels à la base de Comiso, en Italie.

Outre la RFA, la Grande-Bretagne et l'Italie, deux autres pays de l'OTAN, la Belgique et les Pays-Bas, doivent accueillir des euromissiles. Le programme prévoit 204 missiles en RFA (les 108 Pershing-II et 96 Cruise), 160 Cruise en Grande-Bretagne, 122 Cruise en Italie, 48 Cruise en Belgique et 48 Cruise aux Pays-Bas.

Ce programme résulte de la «double décision» prise par l'OTAN en 1979, face à la menace représentée par les SS-20 soviétiques: négociations avec l'URSS, installation des euromissiles en cas d'échec de ces négociations (ce qui est le cas, pour l'instant). (AP)

Les conservateurs britanniques réalisent leur programme «British Telecom» au secteur privé!

La plus importante vente de titres au public de tous les temps a commencé mardi: le Gouvernement britannique a mis en vente plus de trois milliards d'actions de la «British Telecom», la quatrième compagnie mondiale de téléphonie et de télécommunications.

C'est la plus vaste opération de privatisation engagée par le Gouvernement de Margaret Thatcher. Elle fait partie d'un programme d'ensemble de dénationalisations cher aux conservateurs et critiqué par les travaillistes: l'année prochaine, ce sera au tour de la compagnie aérienne «British Airways» de passer au secteur privé.

La vente de 3,012 milliards d'actions de «British Telecom», à 1,30 livre pièce (4 fr. 50) et représentant 50,2% du capital, rapportera au total 3,91 milliards de livres (1,5 milliard de francs environ).

Cette vente a donc commencé mardi et les acquéreurs ont jusqu'au 28 novembre pour se manifester. En dépit des avertissements de certains spécia-

listes qui prédisent que ce secteur de la communication n'attirera pas les investisseurs, les conseillers gouvernementaux sont confiants et pensent que ce sera un succès.

Les gros organismes de retraite, les compagnies d'assurance et les investisseurs institutionnels, à qui l'on a réservé 47% des actions en vente, se sont déjà manifestés. Mais le souhait du Gouvernement est que les petits investisseurs soient suffisamment nombreux pour que les travaillistes, s'ils reviennent au pouvoir, ne puissent pas mettre à exécution leur menace de renationaliser «British Telecom».

Les travaillistes ont en effet annoncé leur intention de renationaliser la compagnie et de ne rembourser les actions qu'à leur prix de vente de 1,30 livre, quelle que soit l'évolution de la cotation d'ici là.

La cotation des titres, à la Bourse de Londres, commencera le 3 décembre. On s'attend évidemment à une hausse de la valeur de l'action, sous l'impulsion des institutions financières.

La vente est proposée non seulement en Grande-Bretagne, mais aussi aux Etats-Unis, au Canada et au Japon, pour faire face à une demande internationale importante (15% des actions en vente sont réservées à l'étranger).

Cette privatisation a fait l'objet d'une vaste campagne de publicité dans les journaux et à la télévision, qui a coûté environ 7,6 millions de livres, selon les estimations. Environ 1,3 million de formulaires ont été envoyés par la poste aux particuliers qui en ont fait la demande auprès de la compagnie lors de cette campagne, et 3,7 autres millions sont disponibles dans les banques, les bureaux de poste, les associations immobilières et les bureaux des agents de change.

L'Etat restera le plus gros actionnaire de «British Telecom», mais avec un pourcentage du capital inférieur à la moitié, ce qui différencie les compagnies privées des compagnies publiques: 49,8%. (AP)

Hambourg : profitant d'une escale Près de 200 Polonais passent à l'Ouest

Cent quatre-vingt-douze passagers ont profité d'une escale à Hambourg du navire polonais «Stefan Batory», pour rester en RFA, apprend-on de source officielle mardi. Près d'une centaine de ces exilés volontaires ont déjà demandé l'asile politique et les autres se sont dispersés en Allemagne de l'Ouest à la recherche d'amis ou de connaissances pouvant les héberger.

«A chaque escale de ce navire, des passagers restent dans notre pays. Mais cette fois, c'est le plus gros débarquement volontaire» a affirmé Manfred Sorg, le porte-parole du bureau

d'accueil des étrangers de Hambourg. La plupart des Polonais qui sont ainsi passés à l'Ouest sont des jeunes hommes, parfois accompagnés de leurs familles.

Un technicien du bâtiment de 28 ans, explique son départ de Pologne par la situation politique. «J'avais un bon salaire dans mon pays, mais je ne supportais plus la situation politique.» Selon lui, la plupart de ses compagnons exilés volontaires s'étaient embarqués sur le «Stefan Batory», en prévoyant de profiter de la première occasion pour fuir.

Hambourg est la première escale du «Stefan Batory», sur le chemin de Rotterdam, sa destination finale. Les passagers avaient été autorisés à débarquer pour une visite touristique, et devaient être rentrés à bord vers 19 h. Le départ a été retardé d'une heure pour attendre le retour de 192 voyageurs manquant mais ne les voyant pas réapparaître, le navire a levé l'ancre lundi soir.

En 1974, 64 passagers étaient restés à Hambourg et en 1983, 48 Polonais ont profité des escales à Amsterdam, à Copenhague et à Londres, pour passer définitivement à l'Ouest. (AP)

Pologne : ancien ministre stalinien arrêté Il justifiait l'assassinat du Père Popieluszko

Le porte-parole du Gouvernement polonais M. Jerzy Urban a annoncé hier au cours d'une conférence de presse l'arrestation par la police d'un ancien ministre polonais de l'époque stalinienne, Kazimierz Mijal, qui a été appréhendé pour avoir distribué des tracts appelant à renverser le Gouvernement polonais et justifiant l'assassinat du Père Jerzy Popieluszko.

M. Urban a toutefois précisé que pour le moment, les enquêteurs n'avaient découvert aucun lien entre Kazimierz Mijal et la mort du prêtre, qui a été enlevé par trois policiers le 19 octobre. «Il n'existe pas de preuve que l'activité illégale de Mijal ait un lien quelconque avec l'affaire du Père Jerzy Popieluszko. Cependant, nous n'excluons pas une telle hypothèse».

Le porte-parole du Gouvernement a ajouté que les trois officiers de la police secrète accusés de l'assassinat du prêtre pourraient être jugés avant que les commanditaires de ce crime soient identifiés. Il a souligné que les trois

policiers encourageaient la peine capitale. «Peut-être seront-ils plus enclins à révéler les instigateurs de cette affaire en prenant conscience de cette vérité».

M. Urban a précisé que l'enquête n'avait pas permis de déterminer si le colonel de police Adam Pietruszka, qui travaillait au Ministère de l'intérieur et qui a été arrêté pour avoir aidé les trois policiers, serait accusé d'avoir commandité le crime.

Kazimierz Mijal est âgé de 74 ans. Ministre et membre du comité central du Parti ouvrier unifié polonais dans les années 1950, ce stalinien convaincu était tombé en disgrâce avec l'accession au pouvoir de Wladyslaw Gomulka en 1956. Il avait fui en Albanie en 1966 pour fonder un «Parti communiste polonais» dont il était le secrétaire général.

Il a été arrêté par la police polonaise vendredi. M. Mijal est semble-t-il revenu en Pologne au cours de l'été 1983, et se cachait dans l'appartement d'un ancien militant communiste.

M. Urban a expliqué que Mijal avait été accusé de faire partie d'une organisation illégale visant à semer le trouble et d'avoir diffusé des publications «diffamatoires» pour le régime. On lui reproche aussi d'avoir illégalement franchi la frontière polonaise.

M. Mijal, a dit M. Urban, possédait «une somme considérable d'argent indiquant que ses activités pourraient avoir été soutenues financièrement».

Dans des tracts adressés aux ambassades et à diverses organisations polonaises, Mijal traite le Gouvernement polonais du général Jaruzelski de «dictature militaire liée à l'Eglise».

Il explique dans ces tracts que l'assassinat du Père Popieluszko est la conséquence d'une excessive tolérance des autorités face à l'Eglise.

M. Mijal appelle les ouvriers polonais à se soulever et à renverser le régime actuel, qui trahit selon lui les principes du communisme. D'après M. Urban, l'ancien ministre n'a rien révélé sur ses contacts en Pologne. (AP)

Croissance économique américaine Révision en baisse

Le Département du commerce a révisé hier en baisse plus prononcée que prévu son estimation de la croissance économique américaine au troisième trimestre.

Selon ses derniers calculs, la croissance réelle du produit national brut aux Etats-Unis n'a été, en effet, que de 1,9% l'an pendant cette période, contre 7,1% au second trimestre et 10,1% au premier.

Il s'agit là de la plus faible progression du PNB américain depuis la sortie de la récession à la fin de 1982.

Les économistes avaient tablé sur une augmentation d'un peu plus de 2% au troisième trimestre.

C'est, rappelle-t-on, la seconde fois que le Département du commerce révisé en baisse marquée son estimation du PNB au troisième trimestre.

Au cours du mois de septembre, une première estimation préliminaire l'avait située à 3,6%. Un mois plus tard, le Département du commerce devait ramener cette estimation à 2,7%. (AFP)

Bilbao Leader basque assassiné

Un dirigeant du groupe Herri Batasuna (aile politique de l'organisation séparatiste basque ETA-militaire) Santiago Brouard, a été tué hier par des inconnus dans son bureau à Bilbao, a annoncé sa fille.

Santiago Brouard, 65 ans, membre du comité national d'Herri Batasuna, était médecin. Selon la police, des hommes ont ouvert le feu sur lui alors qu'il se trouvait dans son cabinet médical.

Il avait été élu au Parlement autonome basque en février dernier sur la liste d'Herri Batasuna mais n'avait jamais pris ses fonctions en raison des différends avec le Gouvernement espagnol sur les statuts de la région autonome basque.

Santiago Brouard est la 39^e victime de la violence politique en Espagne depuis le début de l'année. (AP)

Selon l'épiscopat basque

La drogue finance le terrorisme

Les évêques du Pays basque espagnol et de la Navarre voisine ont accusé des «organisations terroristes» de se livrer au trafic de drogue pour financer leur armement. Dans une lettre pastorale rendue publique tard lundi soir, l'archevêque de Pampelune, les évêques de Saint-Sébastien, Vitoria et Bilbao, ainsi que l'évêque auxiliaire de Bilbao, accusent également «quelques agents de l'ordre public» d'avoir recours au trafic de drogue «pour obtenir des informations».

Les évêques basques et navarrais ne citent dans leur document aucune «organisation terroriste» précise. Mais, interrogé par l'AFP, l'archevêque de

Pampelune, Mgr Jose Maria Cirarda, a déclaré: «Nous pensons à l'ETA, aux commandos autonomes anticapitalistes (CAA)».

«Nous avons des raisons fondées de soupçonner que ce procédé (trafic de drogue pour acheter des armes) a été utilisé, au moins en quelques occasions sur notre propre terre», ajoute le texte.

Par ailleurs, rappelle-t-on, l'ETA-militaire est régulièrement soupçonnée par la police d'avoir recours à ce moyen de financement. Ainsi, en mai dernier, la police avait annoncé avoir trouvé de la drogue dans une cache de l'organisation indépendantiste basque en Navarre. (AFP)

La Bolivie a manqué un virage

Voici un peu plus de deux ans, l'élection à la présidence de la Bolivie d'un civil, plus est du chef de la coalition de gauche, autorisait tous les espoirs. Malgré une situation économique désastreuse héritée d'une dictature militaire de près de vingt ans, elle pouvait ouvrir la voie à la démocratie.

sensus national, mais se trouve aujourd'hui non seulement opposé à la droite, représentée essentiellement par l'armée qui s'érige en censeur, mais plus sérieusement encore aux éléments de gauche, pour ne pas dire l'extrême gauche, la centrale ouvrière bolivienne notamment qui usent et abusent des libertés dont ils disposent: liberté d'expression sans doute, mais surtout liberté de grève. Au nom de la démocratie, disent-ils et pour la sauver, ils ruinent par avance toutes les bases sur lesquelles elle pourrait asseoir ses fondements, avançant des exigences irréalisables.

Enfin, M. Zuazo n'a pas débarqué le pays d'un de ses fléaux les plus insupportables: la culture et le commerce de la cocaïne. Par manque de moyens et de soutien.

De toute évidence, la Bolivie n'a pas saisi la chance que lui offrait M. Zuazo et n'a pas réussi le virage de la démocratie.

On exigeait la démission du président. En la refusant, il espère maintenir le contrat légal auquel il s'est engagé. En annonçant des élections anticipées, il espère peut-être calmer les esprits et gagner d'ici là ce consensus populaire qui lui a fait si cruellement défaut jusqu'à présent.

Michel Panchaud



Aujourd'hui, le rêve semble s'être évanoui et le président Siles Zuazo, acculé à l'échec, n'a plus guère d'autre espoir que d'éviter un coup d'Etat militaire.

En dépit des mesures les plus sévères, il n'a pas sorti son pays du marasme économique. Si l'on ne connaissait les conditions draconiennes du FMI, avec lesquelles il fut constamment contraint de composer, on serait même tenté de dire qu'au contraire, il l'y a enfoncé davantage. Outre le taux d'inflation galopant qui frôle les 1500% par an, on relève un taux de chômage de plus de 30%. De leurs effets conjugués résulte une misère indescriptible.

Dans l'euphorie de la démocratie retrouvée, il n'est pas parvenu à créer autour de sa personne un con-

Affaire Bakkouche: l'autre tâche du commando Détourner un «F-16»

Le chef de la révolution libyenne, le colonel Mouammar Kadhafi, a chargé le commando envoyé en Egypte pour «exécuter» l'ancien premier ministre libyen, M. Abdelhamid Bakkouche, de détourner un avion «F-16» de fabrication américaine, a révélé hier le ministre égyptien de l'Intérieur, M. Ahmed Rochdi.

Dans un entretien publié par l'hédomadaire «Mayo», M. Rochdi a précisé qu'il tenait ces informations des aveux du commando arrêté la semaine dernière en Egypte après la mise en échec par la police égyptienne de la tentative d'assassinat de l'opposant libyen.

M. Rochdi a d'autre part indiqué que l'accusé N° 1 dans cette affaire, M. Anthony William Gill, de nationalité britannique, «travaillait depuis 12 ans dans le terrorisme international, avait participé à des actions terroristes à Londres et à Paris et supervisait

des groupes terroristes dans plusieurs pays arabes et européens».

M. Gill, a enfin indiqué le ministre, a avoué avoir rencontré «plus d'une fois» le terroriste international d'origine vénézuélienne Carlos à Tripoli et «plusieurs fois» le colonel Kadhafi.

Les autorités égyptiennes semblent avoir joué un nouveau tour au colonel Kadhafi.

La police a emmené Godfery Shiner, l'un des quatre mercenaires arrêtés dans le cadre de la tentative d'assassinat, à la «Credit Bank of commerce», où il a pu encaisser le chèque de 90 000 dollars qui, selon la police, lui avait été remis par les autorités libyennes pour tuer M. Abdelhamid Bakkouche.

Les reporters ont pu voir Shiner, la tête cachée par son manteau, ressortir encadré par les policiers avec 90 000 dollars en espèces... (AFP/Reuter)

L'instrument du pouvoir

Digne d'un roman de James Bond, l'affaire Bakkouche, déjouée par les services secrets égyptiens, révèle au grand jour à quel point le terrorisme est devenu pour le colonel Kadhafi un instrument du pouvoir. Pris la main dans le sac, le chef de l'Etat libyen en prend un bon coup pour son prestige.

COM MENTAIRE

Cette preuve fournie par Le Caire représente une aubaine inespérée pour tous les pays - Etats-Unis en tête - qui ne cessent de dénoncer depuis des années l'implication de Tripoli dans la zone mouvante du terrorisme international.

L'effet déstabilisateur du régime libyen n'est pourtant plus à démontrer: qu'il s'agisse d'assassinats politiques téléguidés ou de grandes manœuvres diplomatiques trompeuses, tout semble bon à ce colonel pour parvenir à ses fins...

L'élimination physique des opposants à l'étranger, la transformation des ambassades en véritables arsenaux, l'asile accordé aux terroristes notoires, le soutien financier octroyé aux extrémistes de tous bords: autant d'éléments acca-

blants qui enlèvent à Kadhafi toute considération en tant que chef d'Etat et sur la scène internationale.

Le contentieux franco-libyen sur le Tchad est à cet égard des plus révélateurs: faisant fi de la parole donnée, Kadhafi réussit même le tour de force de se servir des propos de Mitterrand, lors de l'entrevue crétoise, pour démentir toute présence libyenne au Tchad!

En se fiant d'une manière aussi candide à Tripoli, la France a ainsi appris à ses dépens que la diplomatie n'est viable que s'il y a respect des engagements réciproques. Vu le personnage en question et ses antécédents plutôt inquiétants, Paris s'est complètement fourvoyé: une pilule d'autant plus amère à avaler que Kadhafi en a profité pour redorer son image.

A ce titre, l'affaire Bakkouche - dont on ne connaît pas encore toutes les implications - doit inciter les Gouvernements, qui ont à traiter avec la Libye à tirer la leçon: elle ne représente que la partie visible de l'iceberg. Kadhafi ne restera pas sur ce camouflet; ses ambitions dévorantes justifieront le recours à n'importe quel moyen pour parvenir au but.

Charles Bays

Mexico : plus de 300 morts et 3000 blessés Un quartier dévasté

(Suite de la première page)

De nombreux logements ont été détruits par les explosions qui ont projeté des blocs de béton à 1,5 km de distance.

La chaleur a fait fondre les structures de constructions métalliques, ont rapporté des témoins. Selon les autorités, plus de 4000 personnes sont sans abri.

Plusieurs milliers de pompiers, au moins 150 équipes d'ambulanciers ont été dépêchés sur les lieux de la catastrophe.

L'armée a établi un barrage autour de San Juanico et des alentours évacués après l'incendie. Plus de 50 pillards ont été arrêtés.

Alors que l'on commençait à prendre conscience de l'ampleur de la catastrophe, des voix se sont élevées pour dénoncer le développement anarchique de la capitale et l'absence de mesures de sécurité.

● Pacifique ou pacifiste? Si tu veux la paix, prépare la guerre! Cet adage démontre assez clairement que les militaires, même les généraux sont a priori des gens pacifiques. Il n'y avait donc rien de curieux, ainsi que le titrait notre journal hier à ce qu'un général soit pacifique. En revanche, il est plus rare qu'il soit pacifiste. Et c'est bien ce qualificatif qu'il fallait lire à propos du général italien Pasti, ancien adjoint du commandant suprême de l'OTAN, aujourd'hui opposé au programme d'armement de M. Reagan. (Réd.)

«Mexico est un piège mortel», a notamment affirmé le journal «Ovaciones», estimant que les autorités avaient eu de la chance d'arriver à maîtriser le sinistre de San Juanico.

A l'instar de nombreuses villes du tiers monde, la population de Mexico a connu un très fort accroissement ces dernières années.

Elle dépasse aujourd'hui 17 millions d'habitants et ne cesse d'augmenter avec l'arrivée quotidienne de quelque 1500 paysans à la recherche de travail.

Situées à l'origine dans une zone quasiment inhabitée, les installations de gaz liquide de San Juanico avaient été absorbées au cours des dernières années par l'expansion démographique de Mexico et de ses environs immédiats.

Mexico a fait tâche d'huile de tous côtés, à des kilomètres de distance du centre «historique» qui lui valut naguère le nom de «cité des palais». La capitale a allongé ses tentacules autour d'entrepôts de toute nature, d'une raffinerie de pétrole, et même de son aéroport international, construit en plein champs il y a moins de 40 ans, mais ouvrant ses pistes en 1984 au cœur d'une zone totalement urbanisée.

Des établissements industriels les plus divers se sont également implantés dans des quartiers populaires, où les habitants souffrent des rejets de déchets en tous genres qu'ils dispersent et auxquels l'atmosphère de Mexico doit d'être l'une des moins respirables du globe. (Reuter)

Elections et questions de gros sous

Matinée agitée et ennuyeuse

Matinée tout à la fois agitée et ennuyeuse que celle d'hier au Grand Conseil. La fièvre électorale agita les députés à cinq reprises et le thermomètre de la popularité grimpa souvent presque au maximum : de beaux scores pour le nouveau président du Grand Conseil, le socialiste veveysan Henri Liaudat (109 voix sur 118 bulletins rentrés) ou pour le démocrate-chrétien glânois Alexis Gobet (103 voix sur 117 bulletins) qui, en 1987, occupera le perchoir du Parlement. Score moins net pour M^{me} la première vice-présidente, Elisabeth Déglise (pdc, Villarsel-sur-Marly) avec seulement 88 voix sur 117 bulletins. Mais parallèlement, la matinée fut ennuyeuse par la monotonie des politesses que n'arrêterent pas de s'échanger quelques députés et le ministre des Finances : l'hymne du radical staviaçois André Bise au socialiste Félicien Morel valut même un pesant d'or...

C'est que la matinée d'hier était essentiellement financière. Les députés s'occupèrent d'abord des dépassements de crédits au budget 1984 : 1,2 million de francs pour des dépenses urgentes, nécessaires et imprévisibles. Le rapporteur Gérald Gremaud (pdc, Bulle) salua « les efforts des directions à tenir le budget » et reconnut que l'une ou l'autre dépenses n'avaient pas tout à fait le caractère d'urgence requis. « Parfois, le Conseil d'Etat se trouve devant le fait accompli » soupira Félicien Morel, précisant que ces dépassements ne représentent que le 0,17% des dépenses totales de l'Etat. Et puis, il y a

notamment eu la lutte contre les bostryches : 200 000 francs, de quoi bousculer les statistiques ! Au vote, les députés admettent ces dépassements par 104 voix sans opposition, avec 5 abstentions.

Sus aux impôts déguisés !

Le budget de la Direction des finances n'appela aucun commentaire particulier, ni du rapporteur Elisabeth Déglise (pdc, Villarsel-sur-Marly) ni du commissaire du Gouvernement. André Bise avait, par contre, quelque chose à dire : « Si vous n'étiez pas modeste, vous pourriez hisser le grand mat », lança-t-il à Félicien Morel, car, « heureux qui comme Félicien a les finances qui surnagent... ». Mais le député radical staviaçois gronde : la nouvelle loi fiscale réduit les recettes fiscales d'accord. Attention cependant aux impôts déguisés ! Certains sont manifestement exagérés, taxes, émoluments, par exemple, ces cinq photocopies facturées 45 francs... Avec sa gratitude aux contribuables fribourgeois, André Bise conclut en demandant à Félicien Morel de tempérer son appétit.

Le ministre des Finances répond au député : même ton, même encens ! « Un budget n'est pas l'affaire d'un seul homme, mais celle d'une équipe, d'un Conseil d'Etat, d'une administration... Merci pour ces paroles... Nous veillons à ce que l'administration n'exagère pas avec ces taxes ; par exemple, la police va réviser ses émoluments. Et nous étudions l'opportunité d'une loi sur le sujet ».

Et puis, les échanges de politesses se poursuivent : Alfred Moura (rad, Grandvillard) constate certes dans sa



récapitulation que les budgets se sont quelque peu aggravés : « Mais il ne faut s'en prendre qu'à soi-même » sermonne-t-il avant de remercier le Gouvernement. Lequel Gouvernement, par la voix posée de son ministre des Finances, remercie la commission d'économie publique, les députés, etc. Au vote, le budget général de l'Etat pour 1985 recueille 115 oui et trois abstentions.

Banque de l'Etat : emprunts et humour

Et puis, on continue. Toujours dans la finance. Le décret sur le taux de l'impôt cantonal pour 1985 est accepté par 114 voix sans opposition : cet impôt ne sera pas modifié même si la révision de la loi fiscale entraîne un manque à gagner de 26 millions pour l'Etat.

Gérald Gremaud remonte à la tribune pour rapporter sur le programme d'émission d'emprunts publics par la Banque de l'Etat : oui de principe à quatre emprunts de 25 millions chacun. Mais le député gruérien conseille amicalement à la direction de la banque de surveiller ses liquidités et ses coffres... 110 oui sans opposition, la BEF pourra emprunter en janvier, avril, juillet et octobre 1985.

La vedette au fond

La vedette de la police ne referra pas surface... On se souvient que mardi dernier, le vote à propos d'un crédit de 176 000 francs pour la vedette de la police avait quelque peu troublé le député André Bise qui avait voté contre son opinion. Chaque député a pu prendre correctement connaissance de l'objet soumis au vote, chiffres à l'appui, a déclaré hier matin le président du Grand Conseil Félix Bürdel : le bureau a décidé de ne pas revenir sur ce vote. Et la vedette restera au fond... à droite.

JLP

Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat

Guerre de représentants

L'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier prochain, de la nouvelle Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP) oblige le législateur à modifier certaines dispositions de la loi du 22 mai 1975 sur la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat. Voilà pourquoi les députés ont commencé hier matin à s'en occuper.

L'entrée en matière n'a pas été combattue et les députés se sont accrochés à l'article 4, réglant la gestion paritaire et la désignation des représentants au comité de la caisse. Le Gouvernement propose que les représentants des différentes catégories de personnel passent de 5 à 6 et que, paritairement, la représentation de l'Etat suive la même courbe. Le texte légal, légèrement modifié par la commission que préside Germain Bouverat (pdc, Villars-sur-Glâne) explique à l'article 4, alinéa 2 que « parmi les représentants du personnel, la Fédération des associations du personnel des services publics du canton de Fribourg en désigne cinq. Le sixième membre est choisi par des

associations ne faisant pas partie de la fédération et cela dans la mesure où leur importance numérique et socio-professionnelle le justifie ».

Philippe Wandeler (pcs, Fribourg) interroge : et les rentiers, environ le 25% de la clientèle, peuvent-ils être membres du comité ? Le Conseil d'Etat en discutera, répond Félicien Morel qui, à titre personnel, s'avance en jugeant « opportun » qu'un rentier siège au comité du côté de l'Etat.

Louis-Marc Perroud (soc, Villars-sur-Glâne) propose au nom de son groupe un amendement : que la fédération des associations du personnel désigne les six représentants en tenant compte des différentes catégories de salariés. La fédération fribourgeoise a été, très récemment, consultée, répond Félicien Morel qui maintient ses propositions gouvernementales en se voulant rassurant quant à la représentativité au comité paritaire. Au vote, le Grand Conseil balaie, en première lecture, l'amendement socialiste par 69 non, 31 oui et 12 abstentions. Suite ces prochains jours.

JLP

NOTÉ EN MARGE

« Le temps du Grand Conseil étant précieux, je renonce à une déclaration d'entrée en matière... » Que recherche donc cette voix ? Economiser du temps, c'est-à-dire de l'argent ou offrir aux députés quelques minutes supplémentaires de pause ? Seul Félicien Morel vous donnera la réponse... à moins qu'il ne considère que le silence est d'or !

Ouf ! Les députés ont eu chaud. Mais hier matin, quelques minutes après l'ouverture de la séance, ils ont bien cru

que la session était prolongée. « La prise en considération de la motion Rimaz aura lieu la semaine prochaine » venait d'annoncer le président Bürdel. Qui s'empessa de rectifier : la fin c'est bien pour vendredi.

Il avait le moral hier, Félicien Morel ! Remerciements pour le budget, compliments radicaux... A tel point que le président Félix Bürdel n'hésita pas : « Vous avez la parole, M. le conseiller d'Etat Moral... »

JLP



Ferdinand Masset. (Photo Laubscher)



Henri Liaudat. (Photo Laubscher)

Le Grand Conseil en 1985

Un président veveysan

A quelques jours de la fin de la dernière session de l'année, le Grand Conseil a élu un président pour l'année prochaine. Il s'agira d'Henri Liaudat (ps, Châtel-Saint-Denis). Sur proposition des groupes on a encore élu les 1^{er} et 2^e vice-présidents. Ce seront Elisabeth Déglise (pdc, Villarsel-sur-Marly) et Alexis Gobet (pdc, Villarsiaz). Le président du Conseil d'Etat est lui aussi élu par les députés et c'est le tour de Ferdinand Masset en 1985.

Pour Henri Liaudat, l'élection n'a été qu'une simple formalité. Il avait été désigné il y a deux ans par les groupes du Grand Conseil pour la deuxième vice-présidence et sauf accident, la présidence ne pouvait lui échapper. Il a récolté hier matin 109 voix sur 113

bulletins valables. Felix Bürdel (pcs, Plasselb), le sortant, l'a félicité pour cette élection « qui devrait rester inoubliable pour vous et votre famille ».

L'honneur devrait échoir à une femme en 1986. On a en effet élu M^{me} Elisabeth Déglise à la 1^{re} vice-présidence. Elle a recueilli 88 voix sur 97 bulletins valables. Quant au 2^e vice-président, Alexis Gobet, il a obtenu 103 voix sur 105 bulletins valables.

C'est un radical qui présidera le Conseil d'Etat l'année prochaine. Les députés ont donné 101 voix à Ferdinand Masset. Ce dernier a dit apprécier cette élection à la tête du Gouvernement, charge qu'il a déjà occupée en 1981. Election encore du président du Tribunal cantonal pour 1985 : ce sera Marius Schraner. JBW



Elisabeth Déglise. (Photo Lib./AWi)



Alexis Gobet. (Photo Lib./AWi)

Améliorations foncières

Pas de déduction

Il n'est pas question d'autoriser la déduction fiscale des frais supportés par les propriétaires lors des remaniements parcellaires. C'est ce qu'a répondu hier le Conseil d'Etat à une motion déposée en mai de cette année par Raphaël Rimaz (udc/pai, Domdier).

Les contributions versées pour les améliorations foncières comme leur nom l'indique, ont pour but d'apporter une plus-value à l'immeuble (terrain) concerné. Or, de telles dépenses ne peuvent être déduites du revenu imposable (« des dépenses servant à l'acquisition, la production ou l'amélioration

d'éléments de fortune et à l'amortissement des dettes »). Et puis, seules les dépenses nécessaires à rétablir ou à maintenir l'état d'entretien au moment de l'acquisition de l'immeuble sont déductibles.

Le Gouvernement a donc invité le Grand Conseil à rejeter la motion car, dit-il, admettre la déduction à l'impôt ordinaire des contributions versées pour les remaniements parcellaires constituerait une grave entorse à un principe général de droit fiscal qui autorise uniquement la déduction des frais d'entretien, d'exploitation et d'administration d'immeubles. (Lib.)

Les avantages de siéger à l'ECAB

C'est normal

La rémunération des membres du conseil d'administration de l'ECAB (Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments) a fait l'objet d'une question écrite du député Louis-Marc Perroud (ps, Villars-sur-Glâne) auquel a répondu hier le Conseil d'Etat. Le député socialiste faisait allusion à la désignation il y a quelques mois d'un membre au conseil d'administration. On a parlé dans la presse d'indemnités annuelles de 8000 francs et plusieurs personnes étaient intéressées par le poste. C'est finalement le syndic de

Fribourg, Claude Schorderet, qui l'a décroché.

Le député voulait donc savoir si le chiffre mentionné était exact et si l'on estimait justifié de payer pareillement les administrateurs. Le Gouvernement a répondu qu'il versait 3000 francs d'indemnité de base et qu'avec une présence à toutes les séances, on pouvait arriver au total à environ 7000 francs. Le Conseil d'Etat estime que les sommes précitées sont justifiées. (Lib.)



● Prix littéraire d'encouragement : vers la deuxième édition. - Succès de la première édition du Prix littéraire d'encouragement, prix institué en 1983 par le Conseil d'Etat, et dont les deux premiers lauréats ont été récompensés au début de ce mois. Un succès qui a incité la Direction de l'instruction publique et des affaires culturelles à fixer pour 1985 la deuxième édition. Le concours est ouvert à des auteurs non confirmés, domiciliés dans le canton ou originaires du canton. Le concurrent doit soumettre une création inédite dont la forme littéraire et le choix du sujet sont libres. Deux renseignements pratiques enfin : un règlement détaillé peut être obtenu à la Direction de l'instruction publique et le délai pour le dépôt des manuscrits est fixé au 31 janvier 1985. (Com./Lib.)



Vaulruz

Télescopage

Hier à 8 h. 45, un automobiliste de Semsales circulait de son domicile en direction de Bulle. Au centre de Vaulruz, il heurta l'arrière d'une voiture conduite par une habitante de la localité et qui était à l'arrêt au milieu de la chaussée pour obliquer sur sa gauche, dégâts 2500 francs. (cp)

Semsales

Un pneu éclate

Appel aux témoins

Dans la soirée de lundi, vers 20 h., un automobiliste bernois, au volant d'une voiture de location portant plaques schaffhousiennes, circulait sur la RN 12 de Vaulruz en direction de Châtel-Saint-Denis. A la hauteur de Semsales, il fut surpris par la présence d'une partie de pneu et d'un garde-boue sur la voie de circulation. Il ne put les éviter et ces débris provoquèrent des dégâts à sa machine.

Ces épaves provenaient d'un train routier dont un pneu avait éclaté. Le chauffeur parcourut encore quelque 200 à 300 mètres avant de s'arrêter. Il changea de roue et repartit sans se préoccuper des épaves qu'il abandonna sur place.

La police de la circulation à Granges-Paccot prie le chauffeur de ce poids lourd et les témoins éventuels de s'annoncer en téléphonant au 037/21 19 11. (cp)

Chiètres

Un blindé cause de gros dégâts

Mardi à 14 h., en circulant avec un char blindé sur la place de parc en face de l'hôtel de l'Ours, à Chiètres, un militaire endommagea trois voitures en stationnement. Les dégâts s'élevèrent à 20 000 francs. (Lib.)

EMPLOIS

Ideal Job, le leader fribourgeois du placement temporaire et stable vous propose à Fribourg et à Bulle...

Missions temporaires et postes fixes, cherchons **MONTEURS EN CHAUFFAGE ET VENTILATION** qualifiés.
Contactez M. Cramatte

idealjob
Conseils en personnel
037 / 22 50 13
2, boulevard Pérolles
1701 Fribourg

Pour postes stables ou temporaires, nous cherchons tout de suite **DESSINATEUR EN BÂTIMENT** **DESSINATEUR ARCHITECTE**
Travail en Gruyère.
Prestations intéressantes.
Contactez Françoise Brodard

idealjob
Conseils en personnel
029 / 2 31 15
5, av. de la Gare
1630 Bulle

Are you looking for a challenging position as a **COMMERCIAL MANAGER** mastering French and English perfectly well?
Experience in trading knowledge in steel's market would be an advantage.

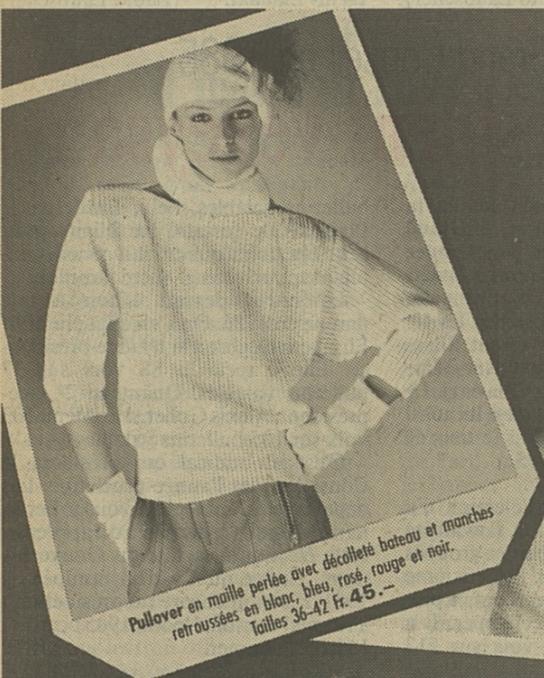
idealjob
Conseils en personnel
037 / 22 50 13
2, boulevard Pérolles
1701 Fribourg

Nous cherchons pour postes stables en Gruyère et en Veveyse **2 SECRÉTAIRES fr./all./angl.**
Age minimum: 23 ans.
Entrée en fonction tout de suite ou à convenir, selon les postes.
Contactez Françoise Brodard.

idealjob
Conseils en personnel
029 / 2 31 15
5, av. de la Gare
1630 Bulle

Postes fixes ou missions temporaires, cherchons tout de suite **MENUISIERS-CHARPENTIERS** qualifiés.
Pour tous renseignements, contactez M. Cramatte.

idealjob
Conseils en personnel
037 / 22 50 13
2, boulevard Pérolles
1701 Fribourg



Pullover en maille perlée avec décolleté bateau et manches retroussées en blanc, bleu, rose, rouge et noir.
Tailles 36-42 Fr. 45.-



Pullover jacquard avec encolure large et manches chauve-souris. Diverses combinaisons de coloris.
Tailles 38-44 Fr. 55.-



Pullover col rond avec manches montées. En blanc, abricot, jaune, bleu, noir.
Tailles 36-42 Fr. 50.-
Assorti d'un pantalon en satin gratté à l'intérieur, avec ceinture partiellement élastique. 2 poches latérales avec fermeture à glissière. Pur coton, en noir, beige ou gris.
Tailles 34-42 Fr. 60.-

UN GRAND DE LA MODE
ADORABLES PULLOVERS



Pullover col roulé, manches chauve-souris. Diverses combinaisons de coloris. Tailles 38-44 Fr. 45.-

avry centre

C&A Freiburg, Rue de Romont 29,
Tél. 037/22 49 45
C&A Avry, Centre Commercial,
Tél. 037/30 10 94



IMMOBILIER



engage **une vendeuse** confection dames avec CFC

- Nous offrons:
- salaire selon capacités
 - 44 h. par semaine.
 - 5 jours de travail
 - rabais sur les achats
 - caisse de pension

Se présenter à:
Hypermarché JUMBO SA
B. Koller, directeur
1752 Villars-sur-Glâne
☎ 037/82 11 91

On demande dans laiterie pour la période du 25 novembre 1984 au 1^{er} mars 1985,

UN JEUNE HOMME

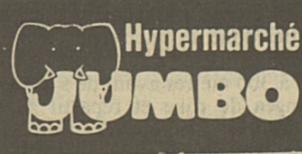
sans formation, comme aide, étranger pas accepté.
Faire offres au ☎ 021/93 50 19
17-68098

Jeune **comptable**

préparant le brevet fédéral, cherche place stable avec responsabilités, dans région Fribourg.
Expérience dans: fiduciaire, service du personnel, contentieux, gérance d'immeubles, correspondance.
Merci de faire vos offres sous chiffre 17-305200, à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

Café-Restaurant cherche **SOMMELIÈRE**

pour le 15.12 ou à convenir.
Nourrie, logée.
☎ 037/31 17 26
17-68106



engage **CAISSIÈRE**

à temps partiel de 13 h. à 20 h.
Samedi de 8 h. à 17 h.
Age minimum: 20 ans.

- Nous offrons:
- rabais sur les achats;
 - formation par nos soins.

Se présenter à:
HYPERMARCHÉ JUMBO SA,
B. Koller, dir.,
1752 VILLARS-SUR-GLÂNE,
☎ 037/82 11 91

Le directeur du Centre professionnel à Belfaux Tout sur l'apprentissage

Si vous êtes l'un des 5800 apprentis de notre canton, alors ne poursuivez pas cette lecture: vous connaissez certainement tout sur les contrats d'apprentissage, les relations avec les maîtres d'apprentissage, les exigences de votre future profession et les examens. Par contre, si vous aimeriez faire un apprentissage, ou si vous êtes parent d'un jeune qui s'intéresse à cette formation, vous auriez tout appris, lundi soir à la salle paroissiale de Belfaux, où l'Association des parents d'élèves de cette commune a organisé une conférence de Louis Abriel, directeur du Centre professionnel cantonal.

Il est de tradition que l'Association des parents d'élèves de Belfaux termine son assemblée annuelle par une conférence sur les problèmes que les enfants qui quittent le cycle de l'école primaire peuvent rencontrer. L'apprentissage est un gros morceau puisqu'il concerne 60% des jeunes qui ont terminé leur scolarité obligatoire.

Un candidat à l'apprentissage doit réunir trois conditions: avoir quinze ans, être libéré de ses obligations scolaires et trouver un maître d'apprentissage. Chez ce maître d'apprentissage, il va acquérir connaissance et habileté dans son futur métier, et dans un centre professionnel élargir ses connaissances générales et se perfectionner. Sa formation va durer de deux à quatre ans. Seule exception: l'employé de maison



dont la formation ne dure qu'une année.

Il existe en Suisse quelque 350 professions qui sont réglementées par un contrat d'apprentissage, dont 130 dans le canton de Fribourg.

Trois éléments vont contribuer à la formation: la pratique chez le maître d'apprentissage, les cours donnés dans un des quatre centres professionnels du canton: deux à Fribourg, un à Bulle et un à Morat; ainsi que les cours d'introduction où l'on apprend les bases techniques de la profession. L'avantage: tous les jeunes ont la même base. Ces cours d'introduction sont donnés dans presque toutes les professions.

A la fin de l'année scolaire 1984, 3166 jeunes ont été libérés de leur scolarité obligatoire. 1872 ont commencé un apprentissage, 698 poursuivent leurs études, 152 fréquentent une autre école, 340 n'ont pour le moment trouvé qu'une solution provisoire et 104 sont entrés dans la vie active.

Un dernier conseil de Louis Abriel: «Méfiez-vous des métiers à la mode tels électroniques ou informatiques et pour les filles la connaissance des langues passe avant la beauté si vous voulez devenir hôtesse de l'air!»

(jmm)

Comptoir de Payerne Bonne mine à mi-parcours

Cinq jours après son ouverture et cinq jours aussi avant sa fermeture qui aura lieu dimanche prochain, le Comptoir de Payerne affiche une mine réjouie. Les visiteurs sont très nombreux, les exposants sont satisfaits et les affaires sont généralement bonnes. L'hôte d'honneur de cette manifestation, le canton de Lucerne, représenté par la ville d'Emmen se plaît à relever qu'il se sent un peu chez lui.



Le dynamique président d'organisation de ce Comptoir de Payerne, M. Emmanuel Musy a en effet déclaré lors de la journée officielle: «Que d'affinités entre nos deux régions: mêmes problèmes commerciaux, mêmes soucis fédéraux, mêmes mirages dispensateurs à haute dose de décibels protecteurs de notre patrimoine. En réalité le rapprochement de nos deux régions est exemplaire. Mais en fait ne sommes-nous pas tous Suisses?» Soucieux de ne pas faillir à une tradition, les organisateurs continuent de présenter chaque soir une animation différente. Après diverses sociétés de Payerne, Combremont, Cugy et Granges-Marnand, c'est la fanfare «La Concorde» de Montagny-Cousset qui ce soir animera la scène de la halle des fêtes, tandis que des footballeurs du Lausanne Sports signeront des autographes et distribueront photos et posters pendant que le célèbre animateur

Bouillon organisera des jeux avec prix, notamment des places de tribune pour un match à la Pontaise, à Lausanne.

● **Concours de dégustation Le Vendu** résultats du mardi 20 novembre: 4 - 2 - 3 - 1 - 5

Ont obtenu 5 points: Claude Rapin, Payerne; Fernand Plumetaz, Payerne; Arlette Saugy, Nyon; Roger Saugy, Nyon; Gilbert Doudin, Payerne; Marcel Maurer, Payerne; Pierrette Vacher, Payerne; Aimé Renevey, Payerne; Pierre Hüni, Payerne et Jean-Daniel Rapin, Payerne. (bp)



Dans sa dernière séance du lundi 19 novembre, le Conseil d'Etat du canton de Fribourg a

● nommé M. Michel Morel, avocat, à Bulle, président de la commission de conciliation en matière de loyers de la partie sud du canton;

● accepté, avec remerciements pour les bons services rendus, la démission de: M. Bernard Currat, instituteur, à Lentigny (raison de santé); M. Jean-Claude Ayer, à Villars-sur-Glâne, employé de commerce auprès de la police de Sûreté; M. Michel Lachat, greffier, à Romont, en tant que président de la commission de conciliation en matière de loyers pour la partie sud du canton;

● adjugé pour 1 213 000 fr. de travaux à exécuter sur la RN 1;

● approuvé les statuts et le règlement de la caisse de pension de la Compagnie des chemins de fer fribourgeois;

● autorisé les communes de Courlevon, Lentigny, Morat, Gumefens et Avry-devant-Pont, ainsi que les bénéficiaires curiaux de Boesingen, Promasens et Rue, à procéder à des opérations immobilières;

● modifié le règlement d'exécution du 11 février 1975 de la loi du 23 novembre 1973 sur le tourisme. (Com.)



● **Promotion bancaire.** - La direction générale de la Banque Populaire Suisse a nommé, avec effet au 1^{er} janvier 1985, Monsieur Bernard Morand, chef du service de la publicité, jusqu'ici mandataire commercial, en qualité de fondé de pouvoir. (Com.)

Nouvelle station de télécommunications au Gibloux Faire face jusqu'en 2010

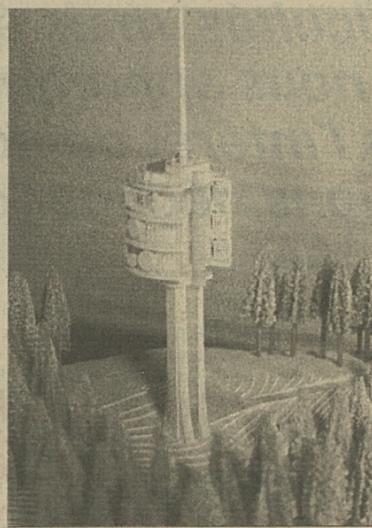
En janvier 1981, les PTT ont abordé l'étude du remplacement de la station de télécommunications construite au Mont-Gibloux en 1978 arrivée à saturation. Ce projet a fait hier en fin d'après-midi l'objet d'une large information ouverte également aux organismes de la protection de la nature. Plans et maquettes à l'appui, M. Georges Felder, directeur d'arrondissement des téléphones de Fribourg, et ses collaborateurs ont commenté ce vaste projet qui devrait faire face aux besoins jusqu'en l'an 2010 et auquel on envisage de joindre une infrastructure touristique.

Cette séance d'information a porté sur les caractéristiques du projet retenu par une commission d'experts chargée d'examiner les travaux élaborés par cinq bureaux d'architectes et d'ingénieurs. C'est le projet du «Groupe d'architectes bullois» de MM. Charrière, Maillard et Pasquier, et de l'ingénieur Auguste Barras qui a trouvé grâce devant les experts.

Investissement de 12 à 15 millions

Ce nouveau mât et ses équipements techniques sera construit à petite distance de l'antenne actuelle qui sera démolie, sur le territoire de la commune de Sorrens, sur un terrain appartenant aux PTT. L'investissement est estimé entre 12 et 15 millions. Le dossier sera mis à l'enquête publique en septembre 1985 et l'on prévoit les débuts des travaux pour l'automne 1986, la mise en exploitation devant intervenir en 1990.

La station du Gibloux, commenta M. Claude Brohy, chef de service technique de la direction générale des PTT, à Berne, représentée, avec celle du Chaseral, un pont aérien privilégié entre la Suisse romande et la Suisse allemande pour les liaisons par ondes dirigées.



La maquette de l'installation projetée au Gibloux. (Photo Lib./JLBi)

Elle constitue déjà un relais dans le réseau de base des liaisons par faisceaux hertziens des programmes de TV étrangers, un centre de distribution pour les antennes collectives diffusant ces programmes TV étrangers, un relais pour liaisons téléphoniques, pour les services mobiles radio de la police et des EEF, une station OUC protégée et un centre de diffusion pour le réseau Natel.

Attrait touristique

Ce nouveau mât devrait aussi constituer un attrait touristique pour la région. Les PTT ont en effet demandé aux architectes d'y prévoir une terrasse panoramique, répondant en cela à un vœu exprimé par des gens de la région. L'année dernière en effet, sous l'égide d'un inspecteur forestier, un comité

provisoire s'était constitué pour aborder les PTT dans ce sens. Avec la collaboration des préfets des districts de la Gruyère, de la Sarine et de la Glâne, 15 communes et 5 sociétés de développement ont constitué une «entente intercommunale» pour signer un accord réglant les charges et les responsabilités: les PTT assumeront les frais de construction de la terrasse et son exploitation sera l'affaire de l'entente intercommunale.

Le Gibloux a déjà eu sa tour panoramique construite en 1914. Elle était destinée aux topographes du Bureau fédéral et servait de poste d'observation durant la guerre 14-18. Une autre construction lui succéda en 1925. Haute de 20 mètres, elle devait être démolie en 1955, les risques d'accidents étant trop élevés. Les archives rapportent qu'elle coûta 2000 francs et qu'elle avait été inaugurée en fanfare. L'endroit servait de lieu de rassemblement aux gens de la région à l'occasion de fêtes diverses. En 1956, rapporte-t-on, le curé de Vuisterens-en-Ogoz relançait l'idée d'une reconstruction d'une tour qu'il suggérait surmontée d'un Christ «bénissant et tournant car, il ne devait pas nécessairement ne bénir que Fribourg, mais aussi Bulle.»

Respecter l'environnement

Les porte-parole des PTT eurent hier soir à répondre à quelques craintes quant à l'impact de ce mât et de ses accès dans le paysage. Le trafic des véhicules sera réglementé et les 700 derniers mètres devront se faire à pied. Une manière, pense-t-on, de ne pas créer l'anarchie dans ce site qui ouvre un panorama sur quelque 80 villes et villages. On dit aussi que les PTT ont pris les devants en reboisant une surface de 3000 m², manière de s'assurer les autorisations de déboisement nécessaires. (ych)

«Cassius»: premier jour de combat Payerne tombera-t-elle?

Mardi à l'aube, l'ennemi a attaqué. Dans la nuit, les troupes avaient été «parachutées». Et hier matin, les combats ont commencé. Champ de bataille: la Basse-Broye et la région des Grands Marais. Vous l'aurez compris, il s'agit de la gueguerre que se livrent, depuis hier, deux divisions de l'armée suisse. En termes militaires, cela s'appelle «les manoeuvres du corps d'armée de campagne 1», baptisées «Cassius». Le commandant Stettler teste les capacités de 24 000 hommes. Les bleus, la division mécanisée 1, doivent consolider leurs positions, et empêcher que l'éventuel ennemi ne prenne la vallée de la Broye, et surtout l'aérodrome de Payerne, point stratégique.

L'ennemi est bel et bien réel. Il est orange et, est constitué des troupes de la division de campagne 3, appelée



● **Piste en dur à l'aérodrome d'Ecuvillens: un débat à Neyruz.** - Ce soir, à 20 heures, à l'hôtel de l'Aigle-Noir, à Neyruz, le Parti radical démocratique de Sarine-Campagne organise une soirée débat consacrée à la construction d'une piste en dur, à l'aérodrome d'Ecuvillens. Animé par Jean-Luc Piller, rédacteur à «La Liberté», le débat permettra d'entendre partisans et opposants à cette construction, notamment MM. Jean Overney de Coop-Aviation, André Fasel, conservateur du Musée d'histoire naturelle et Armand Monney, chef de service au Département de l'économie, transports et énergie. (Lib.)

● **Flamenco à l'Ecole normale.** - Ce soir, à 20 heures, se produira le trio de guitares «Tierra-Flamenco» de l'Allemagne du Nord. Il donnera un récital à l'aula de l'Ecole normale (rue de Morat 237). Tierra, c'est un groupe composé de trois musiciens qui joue aussi bien les thèmes traditionnels que les leurs. (Com./Lib.)



reconstituer le dispositif de l'adversaire, ceci à l'aide de leur service de renseignements respectifs. Il s'agit en fait de réorganiser le combat de façon rationnelle.

10 millions et plus

Le coût exact de ces grandes manoeuvres, et cela n'est pas fictif du tout, ne sera connu qu'à leur terme. On peut cependant l'estimer assez justement sur la base des manoeuvres de 1980, comparables quant à l'effectif: 0,5 à 1 % de plus que les frais d'un cours de répétition. Le prix d'un tel cours, qui aurait de toute façon eu lieu, est évalué à 10 millions.

D'où provient le supplément? Indemnités versées aux arbitres, des officiers chargés de tirer les enseignements de l'exercice, et indemnités versées aux propriétaires lésés, en cas de dégâts.

MCC



Un chauffeur suspect est arrêté et fouillé.

(Keystone)

PUBLICITE

EUROTEL
...la joie d'avoir le choix

Grand-Places 14 - Fribourg

**CRUSTACÉS, MOULES
ET POISSONS FRAIS**

Exemples:
Scampis sautés
«à l'indienne»
riz créole Fr. 23.50

Escalope de saumon frais
à l'oseille Fr. 22.50

riz créole
servis
en nos
restaurants
«Tour-Henri»
et
«Peppino» O37/81.31.31

17-2386

Vous qui êtes responsable d'introduire la LPP dans votre entreprise, vous vous dites très justement:

«Nous attendons de notre partenaire qu'il se distingue non seulement en nous permettant d'introduire la LPP sans difficultés, mais également en continuant à nous apporter son appui dans l'avenir. Dans l'intérêt de nos collaborateurs, nous ne saurions négliger cet aspect de la question.»

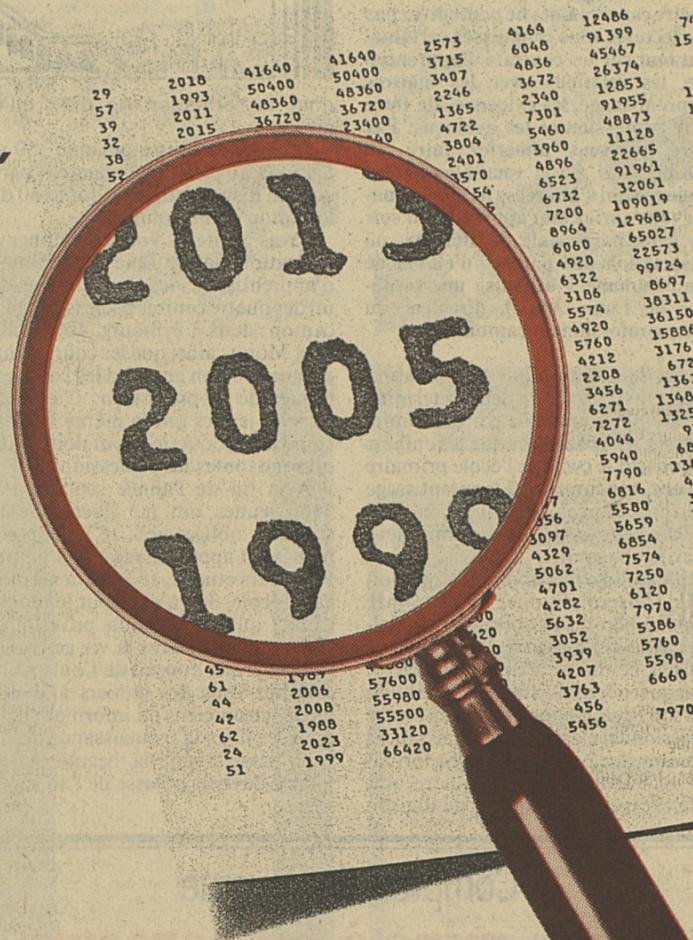
C'est pourquoi nous vous suggérons d'examiner nos services à la loupe en pensant aujourd'hui déjà aux tâches qui devront être encore exécutées après l'an 2000.

En choisissant le partenaire qui vous aidera à introduire la LPP, vous vous engagez dans une relation à long terme. Il est donc important d'avoir une idée claire des services que ce partenaire sera encore à même de vous rendre, une fois la loi en vigueur.

Dans l'intérêt de nos clients, nous nous faisons un DEVOIR de rationaliser les services dont ils peuvent déjà bénéficier et d'en créer d'autres pour répondre à des besoins nouveaux. S'il veut être encore fiable après l'an 2000, votre partenaire doit dès maintenant montrer ses facultés d'adaptation.

Pour en savoir davantage, prenez donc contact avec un spécialiste de la winterthur-vie en appelant le 021/20 28 61

Un examen attentif des services que nous vous proposons ne manquera pas d'être profitable, à votre entreprise comme à vos collaborateurs.



CLINIQUE SAINTE-AGNÈS

1854 LEYSIN

☎ 025/34 11 71

Séjours de toutes durées pour personnes de tous âges. Suite de traitement, convalescence, repos. **Notre établissement accueille également des personnes qui désirent prendre des vacances tout en bénéficiant d'un encadrement médical.**

Surveillance médicale constante, infirmières diplômées, physiothérapie. Cuisine soignée, régimes, 20 chambres au sud avec grand balcon, lavabo, télédiffusion. Ascenseur.

2 lits (pour couple)	Fr. 144.-	} visites médicales soins infirmiers pension complète régime	} compris
1 lit (téléphone)	Fr. 92.-		
1 lit	Fr. 87.-		

Participatin totale ou partielle des caisses-maladie sur présentation du certificat médical.



Typiquement supérieure, la nouvelle Swift!

Agile en ville, brillante sur route: la nouvelle Suzuki Swift! Versions sportive ou élégante avec quatre-cylindres de 1300 cm³, version ultra-sobre avec trois-cylindres de 1000 cm³. A partir de fr. 11'250.-.



La Swift Suzuki présentée au Comptoir est arrivée! Venez l'essayer!

Votre concessionnaire Suzuki vous attend pour un test:

GARAGE J. VOLERY SA

Rte de Fribourg 1723 Marly ☎ 037/22 11 76

Si vous êtes

de préférence assureur, représentant ou plus généralement intéressé par la vente, vous pouvez devenir l'un des

COLLABORATEURS au service externe

que nous cherchons, pour assister et conseiller une importante clientèle privée et commerciale, en ville de Fribourg.

Conditions requises

- bonne formation d'assureur, de commerce ou équivalente;
- sens des responsabilités, initiative, entregent;
- désireux de se créer une situation stable, à caractère indépendant, au sein d'une grande entreprise;
- disponible tout de suite ou à convenir.

Nous offrons:

- une formation approfondie de plusieurs mois;
- des prestations financières en rapport avec l'activité et les capacités;
- des avantages sociaux étendus.

Téléphonez sans tarder à M. Serge DOUSSE, agent général Fribourg-Ville, rue de Romont 33, 1701 Fribourg, ou alors écrivez-lui.



À VENDRE Tracteur à sellette VOLVO F86

224 PS, 1977, en parfait état, expertisé. Véhicules utilitaires

B. Bussy
1024 ÉCUBLENS
☎ 021/35 68 25
Natel
☎ 020/24 98 25
140-148518

100 occasions Dès Fr. 2500.-

expertisées. Crédit, garantie: 3 mois, à l'essai: 2 mois.

Garage
ARC-EN-CIEL
Bussigny
☎ 021/34 63 03
201338-42

Directives concernant la collaboration avec nos annonceurs

Contrats d'espace, ordres de répétition

“ Les contrats d'espace (millimètres, lignes, pages) ou les ordres de répétition ne sont valables en principe que pour les insertions d'un seul annonceur. Les augmentations de tarif peuvent également s'appliquer aux ordres en cours. L'annonceur a alors la faculté de résilier son contrat dans les deux semaines qui suivent la communication écrite du nouveau prix. Dans ce cas, le rabais accordé à l'annonceur est fonction, selon l'échelle de rabais, du nombre de millimètres effectivement utilisés. ”

Extrait des conditions générales de l'AASP en relations avec des annonceurs.

Le texte intégral peut être obtenu auprès des guichets de réception d'annonces.



À PROPOS D'ARGENT

La combinaison des trois facteurs suivants:

- un placement fiduciaire dans l'euromarché, avec toutes ses garanties et les intérêts attractifs, actuellement au-dessus de 10%, exercé par des banques Suisses
- la possibilité d'un placement à partir de frs. 10 000.- déjà, et non seulement à partir de frs. 100 000.-
- l'avantage de doubler votre capital placé dans un délai de 7 ans seulement, sans courir des risques inutiles et sans aucune déduction d'impôt

vous offre immédiatement l'opportunité de profiter des avantages de l'euromarché.

Pour des renseignements détaillés envoyer s.v.pl. ce talon à l'adresse suivante:

EUROANLAGEN AKTIENGESELLSCHAFT
Mitteldorf 1, FL-9490 VADUZ

Nom: _____

Adresse: _____

N.P. + Lieu: _____

Tél.: _____ LL21.11

SOS

Ambulances
Fribourg-Environnements
Estavayer-le-Lac
Romont
Bulle
Morat
Singine - Wunnwil
Châtel-St-Denis
Payerne

Police
Appels urgents
Police circulation

Postes d'intervention
Fribourg
Estavayer-le-Lac
Romont
Bulle
Morat
Tavel
Châtel-St-Denis
Payerne

Feu
Fribourg
Autres localités

Sauvetage
Secours Club alpin
Hélicoptère
Lac de la Gruyère
Lac de Morat
Lac de Neuchâtel

URGENCES

Permanence médicale
Fribourg
Estavayer-le-Lac
Romont
La Gruyère
Bulle
Morat
Châtel-St-Denis
Payerne

Permanence dentaire Fribourg
SOS pour femmes en difficulté

HÔPITAUX

Hôpital cantonal Fribourg
Hôpital Daler Fribourg
Clinique Garcia Fribourg
Clinique Ste-Anne Fribourg
Les Platanes Fribourg
Estavayer-le-Lac
Billens
Riaz
Hôpital de Marsens
Sanatorium d'Humilimont
Meyriez
Tavel
Châtel-St-Denis
Payerne

PHARMACIES

Fribourg - Pharmacie du Marché
Estavayer-le-Lac
Romont
Bulle
Avry et Villars-sur-Glâne
Châtel-St-Denis
Payerne

SOCIAL

Pro Infirmis
Pro Juventute
Pro Senectute
Caritas
Carrefour
Release
Tremplin
Villa Myriam
Handicapés de la vue
Immigrés
Malentendants
Mineurs

SERVICES

Animaux
Avocats
Centres de loisirs Fribourg

Consommateur
Femmes
Femmes - Solidarité femmes-Frauenhaus

Locataires
Fribourg
Estavayer-le-Lac
Romont
Bulle
Morat
Tavel
Châtel-St-Denis
Payerne

Poste
Rentières
Repas chauds
Tiers monde

Tiers monde
Tourisme

Union fribourgeoise du tourisme
Rentières
Repas chauds
Tiers monde

Tiers monde
Tourisme

Union fribourgeoise du tourisme
Rentières
Repas chauds
Tiers monde

Tiers monde
Tourisme

Radiophoto - Radiophotographie publique

Soins à domicile
Fribourg-Ville
Broye
Glâne
Gruyère
Sarine
Singine
Veveyse

Tuberculose-cancer
Ligue contre la tuberculose et Ligue contre le cancer

CURIOSITÉS

Fribourg, Petit Théâtre de Gaby Marchand

Fribourg, Jardin botanique

Fribourg, sentier botanique

Bulle - Orchestion «Soléa»

Gruyères, fromagerie de démonstration à Pringy

Moléson-sur-Gruyères, Centre artisanal

Ependes, Observatoire astronomique

COM MUNIQUÉS

Institutions sociales glânoises

Demain jeudi 22 novembre, à 20 h. 15, à la Parqueterie à Mézières, le Groupement fribourgeois des institutions sociales (GFIS) section glânoise, tiendra son assemblée générale.

CINÉMA

Fribourg

Alpha - Broadway Danny Rose: 14 ans.
Capitole - Frankenstein 90: 14 ans.
Corso - Splash: 12 ans.
Eden - Rive droite, rive gauche: 16 ans.
Rex - 1. Joyeuses Pâques: 10 ans. - 2. Notre histoire: 16 ans. - 3. L'affrontement: 12 ans.
Studio - On continue à l'appeler Trinita: 16 ans. - Little darlings: 20 ans.

Bulle

Prado - Police academy: 14 ans.
Lux - Souvenirs, souvenirs: 14 ans.

Payerne

Apollo - Le jumeau: 12 ans.

CARNET QUOTIDIEN

Mercredi 21 novembre

47e semaine. 326e jour. Restent 40 jours.
Liturgie: Présentation de la Vierge Marie.
Proverbes 8, 22-31: «Moi, la Sagesse, j'ai été fondée, dès le commencement, avant l'apparition de la terre».
Luc 2, 15-19: «Marie retenait tous ces événements et les méditait dans son cœur».
Fête à souhaiter: Gélase.

LA LIBERTÉ

Quotidien fribourgeois du matin

Editeur et imprimeur: Imprimerie et Librairies St-Paul SA 1700 Fribourg

Administration: Bureau des abonnements «LA LIBERTÉ» 1700 Fribourg, boulevard de Pérolles 42

Tarif des abonnements: 3 mois 6 mois 12 mois
Suisse 44.- 87.- 170.-
Etranger 86.- 168.- 305.-

Téléphone 037/82 31 71
Télex 36 176

Rédaction:

Rédacteur en chef: François Gross (FG).
Secrétariat de rédaction: Alain Marion (ALM).
Suppléments: Jean-Jacques Robert (JJR).
Rubrique Fribourg: Jean-Luc Piller (JLP), Marie-Claude Clerc (MCC), Antoine Geinoz (AG), Béat Grossenbacher (BG), Madeleine Nicolet (MN), Gérard Périsset (GP), Jean-Brice Willemin (JBW), Christian Zumwald (CZ).
Rubrique étrangère: Charles Bays (CB), Michel-André Panchaud (MP).
Rubrique suisse: Gérard Tinguely (GT), Laure-Christine Wicht (LCW).
Rédacteur parlementaire: Roland Brachetto (RB).
Rubrique sports: Georges Blanc (GB), Marius Berset (MB), Marcel Gobet (MG).
Eglise - Information religieuse: Patrice Favre (PF).
Liberté-Dimanche: Claude Chuard (CC), Michel Zandali (MZ).
Photographies: Jean-Louis Bourqui (JLBI), Alain Wicht (AW).
Vie quotidienne: Eliane Imstepf (EI).

Régie des annonces: Publicitas SA, rue de la Banque 2 1700 Fribourg

TARIFS LOCAUX DE PUBLICITÉ
Annonces 25 mm 64 ct.
Petites annonces 73 ct.
la ligne (min. 2 lignes) 600 ct.

Reclames 54 mm 195 ct.
- gastronomie 166 ct.
- 1er page actualités locales 235 ct.
- Autres pages actualités locales 195 ct.
- 1er page «sports» 235 ct.
- Autres pages «sports» 195 ct.
- Actualités suisses 255 ct.
- loisirs, vie quotidienne 195 ct.
- Dernière heure (act. internat.) 235 ct.
- Dernière page (radio-TV) 235 ct.
- «Dernière» (avis tardifs) 415 ct.

Délaï de remise des annonces: N° du lundi, vendredi à 9 heures. N° du mardi, mercredi à 10 heures. N° du jeudi, vendredi à 10 heures. N° du samedi, dimanche à 10 heures.

A L'AGENDA

MUSÉES

Fribourg - Musée d'art et d'histoire: de mardi à dimanche, de 10-17 h. Jeudi également de 20-22 h.

Fribourg - Musée d'histoire naturelle: tous les jours, de 14-18 h. Le matin pour les écoles.

Bulle - Musée gruérien: de mardi à samedi, de 10-12 h. et 14-17 h.

Gruyères - Château: tous les jours, de 9-12 h. et 13-16 h.

Morat - Musée historique: de mardi à samedi, de 14-17 h.

Tavel - Musée singuinois: samedi à dimanche, de 14-18 h.

Estavayer - Musée folklorique: samedi à dimanche, de 14-17 h.

Avenches - Musée romain: tous les jours, de 9-12 h. et 13-17 h.

Salavaux - Château: tous les jours, de 9-18 h.

GALERIES

Fribourg - Université, hall: tous les jours, de 9-18 h.

Fribourg - Atelier-Galerie J.-J. Hofstetter: de mardi à vendredi, de 9-12 h.

Fribourg - Galerie du Bourg: de mardi à vendredi, de 10-12 h.

Fribourg - Galerie am Stalden: samedi, dimanche, de 14-18 h.

Fribourg - Galerie La Palette: tous les jours, de 9-18 h.

ESSERT/Le Mouret - Château de La Rieder: tous les jours, de 10-18 h.

Gruyères - Galerie Le Chevalier: exposition Georges Marchon, fusains et aquarelles.

MANIFESTATIONS

Fribourg - Pavillon de musicologie de l'Université: 20 h. 15, conférence «Présentation du luth».

MÉTÉO

Situation générale
La zone de mauvais temps, associée à la basse pression de la mer du Nord, s'éloigne vers l'est.

Prévisions jusqu'à ce soir
Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: le ciel sera très nuageux ou couvert.

Evolution probable jusqu'à dimanche
Jeudi la nébulosité diminuera également sur le nord des Alpes.

Bonne nouvelle pour l'amateur d'exclusif qui voit les choses en grand.



SCHUMACHER & PARTNER D 33/84

Giugiaro a dessiné une voiture généreuse d'espace et d'élégance.



Prenez place dans plusieurs de ces voitures de la classe dite «compacte». Vous comprendrez bien vite, une fois installés, à quel point on a gagné des centimètres à l'extérieur. Si cette impression ne se manifeste pas dans la Lancia Delta 1600, mais si l'on y remarque en revanche beaucoup d'autres choses, c'est principalement dû au talent de Giorgio Giugiaro. Il est parvenu à combiner un espace intérieur

généreux à une ligne incomparablement élégante. Cette ligne élégante, précisément, ne se limite nullement aux uniques aspects pratiques ou esthétiques. La technique est un atout important de la Lancia Delta. Et ce sont les techniciens de Lancia qui s'en sont chargés. En appliquant toute l'expérience sur le plan des suspensions, du châssis et de l'ensemble moteur-transmission acquise au cours des cham-

pionnats du monde des rallyes pour marques que Lancia a gagnés à cinq reprises. Tout concessionnaire Lancia sera fier de vous présenter ce résultat étonnant et détonant lors d'une visite et d'un galop d'essai. Et soyez généreux avec le temps que vous lui accorderez!

LANCIA DELTA GT



Lancia, cinq fois Champion du monde des rallyes pour marques.

La Delta GT (105 ch) est équipée d'un moteur transversal, d'un arbre à cames en tête et coûte Fr.17'790. De série, allumage électronique, boîte 5 vitesses, suspension indépendante sur les quatre roues, traction avant, Chek-Control, volant réglable en hauteur et essuie-glace arrière. La Delta 1500 (85 ch), coûte Fr.15'990. Sur demande, la 1500 est livrable avec transmission automatique.

A vendre une série
**D'APPAREILS
 D'EXPOSITION
 ET DE
 DÉMONSTRATION**
 TV et chaînes HI-FI
A PRIX RÉDUITS
Radio-Kessler
 Rte de Berne 28-30 Fribourg
 ☎ 037/28 21 45

Vacances blanches
 avec beaucoup de sport, de repos et de suggestions:
 ● Breiten/Valais dès 294.-
 ● Champoussin/Valais dès 240.-
 ● St. Moritz/Engadine dès 427.-
 ● Vulpera/Engadine dès 310.-
 ● Tschagguns/Vorarlberg dès 240.-
 ● St. Jakob/Arlberg dès 420.-
 Prix par semaine/personne resp. appartement.
 Demandez dès maintenant notre prospectus spécial «Vacances blanches»!
popularis
 Fribourg 17, rue de Lausanne, 037/22 61 63/64
 Lausanne 5, rue Chaucau, 021/20 65 31
 Vevey Centre Commercial, 021/51 33 88

No.1
rolba

 Vente et service:
 Essert: G. Kolly, ☎ 037/33 19 29
 Givisiez: Pascal Python, ☎ 037/26 30 62



Le rêve qui devient réalité.

Je désire un prêt personnel de Fr.

Il m'est possible de rembourser chaque mois Fr.

Nom: Prénom:

Né le: 55

Rue/no:

NP/Lieu:

Envoyer ce coupon à: Banque ORCA, rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg, tél. 037/22 25 81
 D'autres succursales à: Genève, Lausanne, Zurich. Institut spécialisé de l'UBS.

Avec l'argent de la Banque ORCA.

PAYS DE VAUD PAYS DU SALVAGNIN

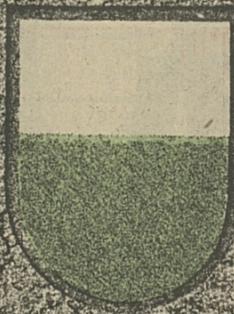
Originaire du Pays de Vaud, le Salvagnin était, au 18^e siècle, un cépage rouge.

Par la suite, Salvagnin est devenu l'appellation de qualité contrôlée de nos vins rouges, que décerne un jury de dégustateurs nommés par le Conseil d'Etat du canton de Vaud.

Le Salvagnin, à la fois fin et charpenté, apprécié pour la richesse de son fruité et la subtilité de son tannin, est issu des cépages Gamay et Pinot Noir auxquels nos terres donnent la typicité vaudoise.



VAUD



OFFICE DES VINS
VAUDOIS



Nouveauté ESSO.
ESSO E-580. La maîtrise de l'hiver
sur profil mordant
calculé par ordinateur.

En vente aux stations ESSO: le nouveau pneu ESSO E-580. La maîtrise de l'hiver.



ESSO

La qualité
de la grande marque.

Demandez notre offre spéciale



E. Berset Garage
MARLY

☎ 037/46 17 29



hauser
antiquités
schwarzenburg

Vous n'étiez encore jamais venu?
A notre

Exposition

annuelle d'avant Noël, nous aimerions vous montrer encore autre chose que notre grand choix d'antiquités véritables, confortables et recherchées.



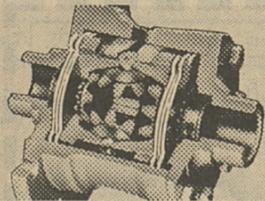
Des décorations pleines d'amour ainsi que des détails pleins d'idées vous ferons vous rappeler de votre visite comme d'un événement tout particulier. Nous aimerions également vous réjouir, vous inspirer et vous communiquer notre enthousiasme.

10-25 novembre, jours ouvrables de 10-18 heures, samedi et dimanche de 10-21 heures.

☎ 031 93 01 73

Faites la nique à l'hiver!

Avec le différentiel autobloquant ZF, les Opel **Manta**, **Rekord**, **Senator** et **Monza** sont encore

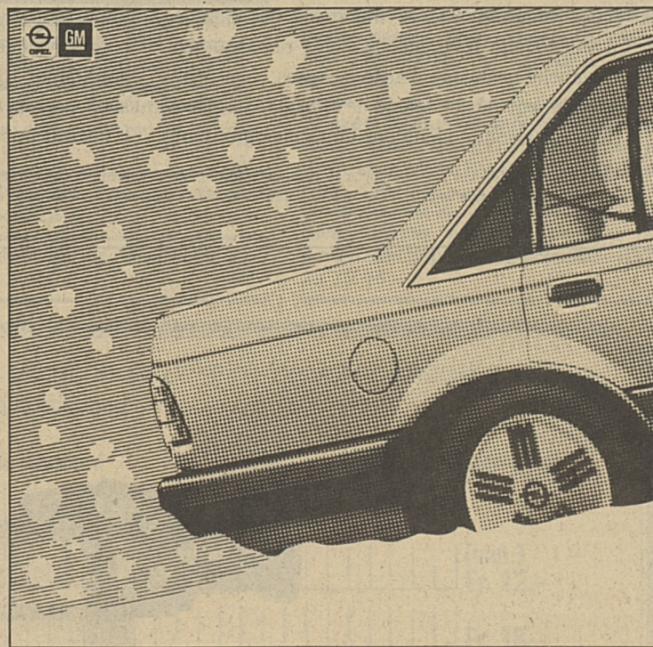


mieux à même d'affronter l'hiver. Pour certaines exécutions de ces modèles comme équipement de série, pour d'autres, en option.

L'avantage: le différentiel autobloquant ZF empêche les roues motrices de patiner. Le blocage s'opère automatiquement et progressivement, et la force de traction est transmise en permanence sur la

roue qui adhère le mieux à la route. **Le résultat:** vous passez là où d'autres ne passent pas. Pour tout savoir sur le différentiel autobloquant ZF et ses avantages, il suffit de vous adresser à votre distributeur Opel.

OPEL 
FIABILITÉ ET PROGRÈS



LA NOUVELLE GENERATION OPEL. LE N° 1 EN SUISSE

Vos distributeurs Opel:

Avenches: J.-P. Divorve, Garage, ☎ 037/75 12 63. **Bulle:** André Wolf Automobiles, rue de Vevey 50, ☎ 029/2 73 28. **Fribourg:** Automobiles Belle-Croix SA, Moncor, Villars-sur-Glâne, ☎ 037/24 98 28/29. **Morat:** Garage Champ-Olivier, Fritz Schürch, ☎ 037/71 41 63. **Tavel:** O. Schweingruber, Touring Garage, ☎ 037/44 17 50.

Et vos distributeurs locaux Opel:

Attalens: Garage Perroud, ☎ 021/56 41 10. **Belfaux:** Garage A. Schöni & Fils SA, route d'Avenches, ☎ 037/45 12 36/85. **Charmey:** Garage des Vanils, Alphonse Mooser, ☎ 029/7 11 52. **Chavannes-les-Forts:** Roger Monney, Garage, ☎ 037/56 11 50. **Le Crêt:** Garage du Crêt, Gérard Rouiller, ☎ 029/8 54 29. **Marly:** V. Brühlhart, Garage du Centre, ☎ 037/46 15 55. **Marnand:** De Blasio Frères SA, ☎ 037/64 10 57. **Payerne:** Garage City, A. Renevey, ☎ 037/61 29 80. **Planfayon:** Garage-Carrosserie E. Zahnd, ☎ 037/39 23 23. **La Roche:** G. Oberson, Garage de La Berra, route du Barrage, ☎ 037/33 18 58. **Tinterin:** Garage B. Oberson, ☎ 037/38 16 87. **La Tour-de-Trême:** Charles Boschung, Garage Majestic, rue de l'Ancien-Comté, ☎ 029/2 84 84. **Wünnewil:** Garage Paul Perler, ☎ 037/36 24 62.

Gottéron a été victime de contres meurtriers

FRIBOURG GOTTÉRON-DAVOS 2-6
(0-4, 1-2, 1-0)



Fribourg Gottéron et Davos appliquent la loi du talion dans toute sa rigueur. Au succès remporté en septembre dernier par les Grisons à la patinoire communale, Paul-André Cadieux et ses protégés avaient riposté en allant gagner dans le Prättigau. La troupe de Dan Hober, comme pour respecter le mouvement pendulaire, leur a rendu hier soir la monnaie de leur pièce en s'octroyant une avance péremptoire au cours de la première période. Et face à un adversaire aussi bien armé ce handicap se révéla trop lourd pour les joueurs locaux

PAR ANDRÉ WINCKLER

Les matches se suivent mais ne se ressemblent pas forcément. Il y a parfois des lendemains qui déchantent. Paul-André Cadieux et ses hommes ne viendront pas prétendre le contraire, eux qui sept minutes après le coup d'envoi de ce match important - l'enjeu n'en était ni plus ni moins que la deuxième place - accusaient un retard de quatre longueurs sur une formation davosienne n'ayant visiblement pas perdu son temps depuis samedi. Mais comment donc avait-on pu en arriver là, diantre? Pour exceptionnel qu'il est, l'événement, à défaut d'une explication convaincante, mérite narration.

Le succès face à Arosa avait-il été mal digéré par Fribourg Gottéron, doit sans doute se demander ceux qui n'ont pas assisté au match. On ne saurait répondre par l'affirmative à cette pertinente question tant il est vrai que dès le coup d'envoi les maîtres de céans manifestèrent les meilleures intentions du monde et qu'ils démontrèrent, preuves à l'appui, que leurs dispositions tant morales que physiques étaient à la hauteur de leurs ambitions. Seulement voilà, la barre est toujours placée à la hauteur où

l'adversaire choisit de la hisser. Et Davos a très vite montré de quel bois il se chauffait, un bois qui prend feu très vite. Mais ce feu, les protégés de Dan Hober eurent l'habileté de laisser leur adversaire l'allumer. En assaillant d'emblée la citadelle grisonne, les joueurs locaux escomptaient à juste raison profiter du vent qu'ils avaient en poupe. En cela ils tentèrent un véritable coup de poker qui, avouons-le, aurait très bien pu réussir et qui eût peut-être mis Davos k-o. comme ils allaient l'être eux-mêmes. Mais quand la réussite n'est pas au rendez-vous et que l'on a affaire à un contradictoire aussi redoutable que Davos, l'inefficacité peut coûter fort cher. Car avant que Davos n'inscrive ses deux premiers buts en l'espace de huit secondes, Bucher avait réalisé une authentique prouesse face à Gagnon qui venait d'intercepter une mauvaise passe grisonne. Tout alla très vite dans cette histoire. Une contre-attaque fulgurante comme seul Davos sait les mener, aussitôt suivie d'un engagement victorieux et d'une deuxième capitulation de l'infortuné Robert Meuwly. Même scénario sur le troisième but davosien: Montandon échoue sur Bucher, Sergio Soguel, très opportuniste hier soir, conclut victorieusement la contre-attaque. Quand Paul-André Cadieux affirmait qu'il

n'était pas encore entièrement satisfait de l'efficacité dont son équipe faisait preuve et que Davos était la formation la plus habile à profiter des carences de l'adversaire, il ne croyait sans doute pas si bien dire... Car il faut bien reconnaître que la non-réussite ne suffit pas à expliquer les malheurs de la formation fribourgeoise. Celle-ci s'est certes heurtée à un Bucher très à son affaire - on doit à la vérité de dire qu'il fut hier soir supérieur à son vis-à-vis - mais dont la tâche fut aussi facilitée par l'imprécision de ses opposants. Et puis l'a aussi eu le sentiment que dans sa boulimie initiale Fribourg Gottéron était un peu oublieux de ses devoirs défensifs.

Davos contrôle la situation

Même si les renversements de situation sont monnaie courante en hockey sur glace, il était loisible de penser que Davos avait pris au premier tiers une option quasi définitive sur la victoire finale. Les événements n'allaient du reste pas infirmer ce qui était plus qu'une impression. Effectivement Fribourg Gottéron ne se releva pas de ce véritable coup de gourdin. Bien qu'estourbie, l'équipe locale parvint certes à profiter de la supériorité numérique qui fut la sienne au début de l'ultime période - l'honneur de conclure victorieusement le power-play de son équipe incombant à Gosselin - mais Davos n'en toléra pas davantage. Les hommes de Dan Hober mirent très vite le holà aux velléités de révolte fribourgeoises en reprenant leurs distances.

Le cinquième but davosien coupa net l'élan de Paul-André Cadieux et de ses joueurs que Davos tint dès lors en respect sans avoir à puiser dans ses réserves. La formation grisonne resta suffisamment concentrée pour contenir des offensives locales qui manquaient de plus en plus de conviction et qui péchaient aussi dans leur élaboration. En fait les dés étaient jetés et il n'était plus permis d'en douter puisque Fribourg Gottéron, sans jeter l'éponge tout à fait, était néanmoins contraint d'avouer son impuissance.



Cadieux (au centre) tente de dégager le puck en éloignant le danger des redoutables Grisons, Triulzi (8) et Eberle (14). Meuwly, pour sa part (1), assiste impuissant à cette phase de jeu. A droite Gagnon. (Photo Keystone)

Arosa à la peine!

LNA



Les journées se suivent mais ne se ressemblent pas pour Fribourg Gottéron. Trois jours après avoir battu Arosa, les Fribourgeois se sont nettement inclinés à Saint-Léonard devant Davos. Les champions en titre ont forcé la décision dans les sept premières minutes grâce à des goals de Jacques Soguel, Paganini, Sergio Soguel et Thomas Müller. Au grand dam des 7000 spec-

tateurs, le match était déjà joué. Arosa ne s'est pas refait une santé contre Langnau. Devant seulement 1670 spectateurs, le leader a été tenu en échec dans sa patinoire par Langnau (4-4). Le gardien bernois Green a sauvé son équipe en arrêtant un penalty de Dekumbis à trois minutes de la sirène. Arosa ne possède plus que quatre points d'avance sur Davos. Pour le reste, Bienne a fêté une victoire logique devant Coire (4-2), où l'arrivée de Lasse Lilja n'a encore rien changé. A Lugano, Kloten, avec un Mürner impérial dans les buts, l'a emporté sur le score insolite de 2-0.

Les risques du métier

Dans ce match dont l'intérêt fut très rapidement, Davos, remarquablement organisé, a profité avec habileté des circonstances. A chacun son tour. Fribourg Gottéron a pris des risques qui n'étaient rien d'autre que les risques du métier. Ce faisant les joueurs locaux ont grandement contribué à la qualité du spectacle qui fut de très bonne qualité au premier tiers. Tant que l'issue n'était pas certaine, les deux équipes jouèrent sur un rythme endiablé justifiant ainsi leur classement. Si le match sombra ensuite dans une indifférence entrecoupée à de très rares moments par quelques étincelles c'est qu'il était devenu un pur remplissage, ce en quoi les spectateurs avertis n'auront pas été dupes. La déception n'est donc pas véritablement de mise, même si, trop proche du merveilleux match de samedi dernier, celui d'hier soir a un peu fait figure de parent pauvre.

Fribourg Gottéron: Meuwly - Gagnon, Silling - Bertaggia, Cadieux - Dubois - Fuhrer, Gosselin, Theus - Bosch, Raemy, Richter - H. Weber, Montandon, Speck.

Davos: Bucher - C. Soguel, Mazzoleni - Wilson, M. Müller - Jost - J. Soguel, Nethery, Paganini - Triulzi, Ch. Weber, Eberle - Th. Müller, S. Soguel, Batt.

Arbitres: MM. Stauffer, Schneiter et Hirter
Notes: patinoire communale, 6900 spectateurs. Fribourg Gottéron sans Brasey, Rotzetter et Lüdi, tous blessés. Davos au complet.

Buts et pénalités: 3e J. Soguel (Paganini) 0-1, 3e Paganini 0-2, 5e S. Soguel (Batt) 0-3, 7e S. Soguel (Th. Müller) 0-4, 13e 2' à Paganini, 34e 2' à Ch. Weber, 25e Gosselin (Gagnon, Cadieux) 1-4, 30e S. Soguel (Th. Müller) 1-5, 36e 2' à Montandon, 40e Nethery (J. Soguel) 1-6, 48e Fuhrer (Gosselin) 2-6, 59e 2' à Wilson.

A. W.

McCourt suspendu

Dale McCourt, l'attaquant canadien d'Ambri Piotta, a été suspendu pour trois rencontres de championnat par la commission de discipline de la LSHG. McCourt a écopé d'une pénalité de match samedi dernier contre Rapperswil-Jona.

L'équipe fribourgeoise sacrée vice-championne suisse

La saison de quilles sur planche s'est terminée à l'occasion du championnat suisse intercantonal. Cette compétition s'est déroulée, par équipes de 12 joueurs, sélectionnés lors des jeux du Valais (Saint-Léonard, Réchy, Flantey, Salquenen). L'équipe valaisanne a profité de ces jeux pour décrocher le titre et l'équipe fribourgeoise a réussi à se classer deuxième avec Marcel Charrière, Riaz (625), Francis Repond, Charmey (622), Christian Délitrez, Bulle (619), Jean Pürro, Bulle (611), Ph. Cortinovis, Bulle (610), Mario Allemann, Riaz (609), E. Scherrer, Charmey (604), Raphaël Perroud, Massonnens (602), Claude Noll, Bulle (600), Jean Cochar, Villariaz (580), Croce Sébastiani, Bulle (568), J.-M. Chevalley, Palézieux (557).

Hélène Szalay et Pürro en évidence

Le championnat suisse individuel s'est joué en pays de Vaud (Moudon, Montblesson, Mollie-Margot, Savigny). Plus de 650 joueurs y ont participé et la Bulloise Hélène Szalay fut sacrée championne suisse de la catégorie dames avec 938 quilles devant la Charmeyenne Yvette Scherrer (922) Christine Sonny et Edith Sonny, d'Ecoteaux se retrouvent 5e et 8e. Maggy Monnard termine à la 9e place. Chez les seniors, le Bullois Jean Pürro est champion suisse (979) tandis que le Charmeyan Louis Saudan se retrouve 6e (941). Chez les élites Mario Alle-

QUILLES SUR PLANCHE

mann, Riaz se classe 3e (983) et E. Scherrer, Charmey 4e (982). En série A: Maurice Fischer, Massonnens 12e avec 967. Francis Repond, Charmey 17e (961). 'Alors qu'en série B: Marius Andrey, Payerne est 3e (968). Bernard Gremaud, Morlon 4e (963). André Python, Bulle 7e (956). Jo Décotterd, Gillarens 12e (949). En série C: Bernard Barras, Massonnens (975) décroche un titre de champion suisse alors que Bertrand Perroud, Massonnens se classe 6e (929).

La finale de la Coupe fribourgeoise s'est jouée à Bulle entre 2 équipes bulloises: les Pédzeurs (Cl. Noll) et les Rescapés (Ch. Burgisser). Claude Noll et son équipe se sont imposés sur le fil.

La compétition des individuels a vu la victoire de Jo Décotterd, série A, Gillarens (1246), suivit de Jean Cochar, Villariaz (1244) et J.-Marie Vaucher, Ecublens 1242. En série élite c'est le champion sortant Marcel Charrière, Riaz (1242) qui s'imposa devant Claude Noll, la Tour-de-Trême et Mario Allemann, Riaz (1233). En série B, J.-Fr. Barby s'impose (1240) devant Marcel Bovet et Bernard Barras (1223). En série C, c'est le Bullois Germain Gothuey (1234) qui gagne devant J.-P. Wolhauser et Charles Monney, Tatroz (1190 et 1171). (Ch. B)

3 MATCHES EN BREF

Arosa-Langnau 4-4 (1-1, 1-1, 2-2)

Obersee. 1670 spectateurs (plus faible assistance de la saison).
Arbitres: Schiau, Jetzer/Kaul.
Buts: 8e Schmid 1-0. 10e Hutmacher 1-1. 26e Wüthrich 1-2. 32e Ritsch 2-2. 45e Mattli 3-2. 48e Malinowski 4-2. 53e Moser 4-3. 55e Kaszycki 4-4.
Pénalités: 4 x 2' contre chaque équipe.

Notes: Langnau de nouveau avec Nicholson. Tir sur un montant de Berger (39e). Dekumbis manque la transformation d'un penalty face à Green (57e).

Lugano-Kloten 0-2 (0-1, 0-1, 0-0)

Resega. 4600 spectateurs.
Arbitres: Frey, Brügger/Clemenson.
Buts: 7e Wäger 0-1. 34e Hicks 0-2.
Pénalités: 5 x 2' contre Lugano. 7 x 2' contre Kloten.
Notes: Lugano avec Molina dans les buts mais sans Blaser et Bernasconi, blessés. Kloten sans Lüthi, blessé.

Bienne-Coire 4-2 (1-0, 0-0, 3-2)

Patinoire de Bienne. 3150 spectateurs (plus faible assistance de la saison).
Arbitres: Weilenmann, Schocher/Tam.
Buts: 20e Poulin 1-0. 45e Leuenberger 2-0. 50e Niederer 3-0. 51e Wist 4-0. 52e Burkard 4-1. 54e Peters 4-2.
Pénalités: 3 x 2' contre Bienne. 4 x 2' plus 1 x 10' (Näf) contre Coire.

Notes: Bienne sans Meier, Loosli, Coire sans Jäger, avec Buriola dans les buts pour Tosio et Palmer pour Leblanc. Tirs sur les montants de Peters (3e et 18e) et de Leuenberger (32e) et sur la transversale de Daniel Cattaruzza (12e).

Classement

1. Arosa	15	10	4	1	80-49	24
2. Davos	15	10	-	5	91-63	20
3. Kloten	15	9	1	5	78-51	19
4. FR Gottéron	15	8	1	6	67-59	17
5. Lugano	15	6	4	5	62-58	16
6. Bienne	15	6	3	6	53-56	15
7. Langnau	15	2	3	10	45-87	7
8. Coire	15	1	-	14	40-93	2

Les leaders sont tombés!

LNB



En LNB, les leaders sont tombés mardi soir. Berne s'est incliné 4-1 à Olten alors que Viège, contre toute logique, a battu Ambri Piotta par 3-1. Les Valaisans ont ainsi obtenu leur deuxième victoire depuis le début de la saison. Sierre a renforcé sa sixième place en allant gagner à Wetzikon 5-4. A la patinoire des Vernets, Genève Servette a mis fin à une série noire en battant Langenthal par 6-5.

1^{re} ligue. Groupe 3: Martigny - Champéry 6-3 (2-2 1-0 3-1). Forward Morges - Monthey 7-7 (4-1 3-5 0-1). Fleurier - Neuchâtel 4-3 (2-2 0-0 2-1). La Chaux-de-Fonds - Sion 4-1 (1-1 2-0 1-0). Les autres matches mercredi.

Olten revient

Viège-Ambri Piotta	3-1	(0-1 2-0 1-0)
Olten-Berne	4-1	(1-1 2-0 1-0)
Rapperswil-Herisau	7-8	(4-2 0-5 3-1)
GE Servette-Langenthal	6-5	(4-2 0-0 2-3)
Wetzikon-Sierre	4-5	(1-1 2-3 1-1)
CP Zurich-Zoug	8-6	(2-1 2-3 4-2)
Bâle-Dübendorf	5-11	(0-3 2-2 3-6)

Classement

1. Berne	15	10	2	3	84-	42	22
2. Ambri Piotta	15	10	1	4	107-	49	21
3. CP Zurich	15	9	2	4	90-	55	20
4. Olten	15	9	2	4	65-	50	20
5. Sierre	15	9	0	6	81-	54	18
6. Bâle	15	7	4	4	76-	66	18
7. Herisau	15	6	4	5	73-	82	16
8. Rapperswil	15	6	2	7	64-	59	14
9. GE Servette	15	6	2	7	61-	69	14
10. Zoug	15	6	1	8	71-	83	13
11. Dübendorf	15	6	0	9	80-	94	12
12. Wetzikon	15	5	1	9	57-	89	11
13. Langenthal	15	3	1	11	54-	108	7
14. Viège	15	2	0	13	43-	106	4

LA MARQUE DES CHAMPIONS

Alain Prost



Niki Lauda

BOSS

En exclusivité à Fribourg

W POUR HOMMES
JO PASQUIER - DANY WALKER
PEROLLES 16

Après la défaite face à Echallens, un changement à Fétigny L'entraîneur Gonzalez s'en va!

Au mois d'août dernier, Fétigny entamait sa dixième saison en première ligue avec un nouvel entraîneur, Miguel Gonzalez, et des ambitions toutes neuves. Or, à la fin du premier tour, l'équipe broyarde occupe le treizième rang du groupe 1 - soit une position de «barragiste» - à égalité de points avec l'avant-dernier, le néo-promu Lalden à qui elle doit précisément rendre visite le week-end prochain.

PREMIÈRE LIGUE



Le fait qu'elle compte un match en moins que ses rivales de bas de classement - celui arrêté contre Stade Lausanne et qui a été refixé au 9 décembre - ne diminue que très partiellement la précarité de sa situation, surtout après la défaite subie dimanche à Echallens. Survenant quinze jours après la précieuse victoire obtenue à Savièse, cet échec concédé à un «candidat» à la relégation n'a pas tardé à avoir des conséquences. Lundi, l'entraîneur Miguel Gonzalez présentait sa démission.

Joint par téléphone hier après midi, il expliquait ainsi sa décision: «Fétigny s'est habitué à perdre. C'est un phénomène psychique contre lequel je ne pouvais rien faire. Comme je ne voulais pas que cette équipe soit reléguée en deuxième ligue, j'ai laissé ma place suffisamment tôt pour que l'on puisse entreprendre quelque chose pour redresser la situation. Peut-être qu'un autre entraîneur y parviendra». Miguel Gonzalez, qui avait un contrat d'une année et dont le président Pierre-André Clot tient à souligner l'honnê-

teté et la sincérité de la démarche, se dit attristé de quitter ainsi l'équipe broyarde: «On aurait pu faire du bon travail avec de tels joueurs et même réussir une excellente saison. D'ailleurs Fétigny a prouvé au tournoi de Cousset puis en début de championnat - la deuxième mi-temps à Renens, notamment - qu'il pouvait pratiquer un bon football et se montrer efficace».

Problèmes d'entraînements

En fait, le principal obstacle tient probablement à la mentalité particulière du club broyarde. Le président Clot parle «d'atomes crochus» et Miguel Gonzalez reconnaît qu'il a rencontré avec ses joueurs des difficultés qu'il n'avait jusque-là trouvées nulle part ailleurs. «Je crois qu'il y a un esprit très conservateur à Fétigny et j'ai voulu changer quelque chose qui s'est rapidement avéré inamovible» et de citer en exemple les remous provoqués par sa décision de passer de deux entraînements par semaine, le mardi et le jeudi, à trois, le lundi, le mercredi et le vendredi. Soulignant sa bonne entente avec le comité, le Lausannois conclut philosophiquement: «Je crois que pour réussir là-bas, il faut être du coin...»

Michel Arrighi en renfort

Dans l'immédiat, et l'immédiat s'appelle Lalden, les dirigeants broyards se sont mis en quête de trouver un entraîneur capable d'assurer l'intérim jusqu'à la pause d'hiver, soit après le match à rejouer contre Stade Lausanne. Ils n'ont pas eu à chercher bien loin puisqu'ils ont fait appel à Michel Arrighi, qu'il n'est plus besoin de présenter et qui entraîne actuellement Romont, en deuxième ligue. Grâce à la compréhension du club glânois, un terrain d'entente a rapidement été trouvé et Michel Arrighi dirigera l'équipe broyarde durant les trois derniers matches de l'automne. Après quoi la pause permettra à Fétigny et à ses dirigeants de trouver un nouveau «patron» pour le deuxième tour.

M.G. Miguel Gonzalez. (Photo A. Wicht)



AVANT FRANCE - BULGARIE



La France sans Giresse et Battiston

Cinq mois après le triomphe à l'«Euro 84», l'équipe de France retrouvera le Parc des Princes pour affronter la Bulgarie dans le groupe quatre du tour préliminaire de la Coupe du monde. Vainqueur 4-0 au Luxembourg, le «onze» d'Henri Michel n'aura pas la tâche facile devant les Bulgares, qui ont obtenu le nul à Belgrade (0-0).

l'une des trois meilleures équipes du monde actuellement. «Nous sommes donc pleins de respect et d'humilité devant une telle équipe. Nous ferons tout pour traiter d'égal à égal mercredi soir», ajoute-t-il.

Equipe nationale

Prochain match à Berne

Le prochain match de l'équipe suisse dans le tour préliminaire de la Coupe du monde, le 17 avril 1985 contre l'URSS, se déroulera au Wankdorf de Berne. Les Suisses disputeront un match de préparation contre la Tchécoslovaquie. Prévue initialement en Tchécoslovaquie, cette rencontre aura lieu finalement le mardi 26 mars à Sion. Le Valais accueillera donc pour la première fois un match international.

Le comité central de l'ASF a d'autre part désigné les lieux et les dates de différentes rencontres des sélections espoirs: Suisse «moins de 23 ans» - RFA «moins de 21 ans» le 26 mars à Schaffhouse. Tchécoslovaquie «moins de 21 ans» le 26 mars en Tchécoslovaquie. Suisse «moins de 21 ans» - URSS «moins de 21 ans» le 16 avril à Granges.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION SUISSE D'AVIRON



Le président a été réélu malgré tout

Depuis deux mois, la fédération d'aviron subissait une grave crise. Récemment, les clubs se sont retrouvés à Bâle pour remédier à cet état de fait.

Après les Jeux olympiques de Los Angeles, Urs Fankhauser a démissionné du comité directeur de la FSA, après que le président Oswald lui eut demandé de quitter le département du sport de compétition et de reprendre celui de la presse et de l'information.

Felix Angst, P. Wehrli et H. Suter, tous solidaires d'Urs Fankhauser, ont démissionné également, de même que certains collaborateurs directs de Fankhauser, non membres du comité directeur. Il s'ensuivit une situation de crise qu'Urs Fankhauser a immédiatement portée dans les médias allemands, tandis que le président observait la plus grande discrétion, pour ne pas compromettre les chances d'un règlement à l'amiable et interne de la situation.

Oswald reprochait à U. Fankhauser son désintéressement envers l'aviron féminin, des relations insatisfaisantes et partiales avec les rameurs, les entraîneurs et les clubs, un refus d'informer le comité directeur et la présidence, et de partager avec eux les décisions à prendre et enfin des libertés financières inacceptables.

Les clubs ont renouvelé le mandat de J.-M. Oswald, lui donnant ainsi la preuve de leur entière confiance. Ainsi, il pourra enfin avoir les coudees franches et mettre en pratique son programme de relance pour remettre sur pied l'aviron international suisse, avec un nouveau comité directeur formé lors d'une prochaine assemblée extraordinaire.

C. Andreae

La passe de trois pour Freuler?

Dix-sept équipes participeront aux Six jours de Zurich, dont le départ sera donné lundi soir à 21 h. 30. Depuis quatre ans, les Six jours de Zurich organisés par Sepp Vogeli témoignent d'un succès populaire indéniable. L'an dernier, 36 000 personnes ont franchi les portes du Hallenstadion pour suivre ces Six jours.

SIX JOURS DE ZURICH



Daniel Gisiger et Urs Freuler, battus de justesse à Paris, sont en mesure de s'imposer pour la troisième fois consécutivement. Le principal danger pour la paire helvétique viendra certainement des Danois Hans-Henrik Oersted et Gert Frank. Ce dernier avait soufflé la victoire à Freuler dans les ultimes minutes des Six jours de Munich.

A la peine depuis le début de la saison des Six jours, Robert Dill-Bundi devrait faire équipe avec le néo-pro Jörg Müller. Mais Sepp Vogeli se réserve encore le droit d'aligner l' Australien Danny Clark si le Valaisan n'affiche pas une meilleure forme qu'à Munich et Paris. Les professionnels se partageront près de 100 000 francs de primes.

Le peloton des amateurs comprendra également dix-sept équipes dont 20 Suisses. Le demi-fond sera de la partie dans ces Six jours avec la présence de Horst Schütz, Max Hürzeler et Stan Tourné, les trois premiers des championnats du monde de Barcelone, René Kos et Bruno Vicino.

Francesco Moser et René Pijnen s'imposent sur le fil

L'épreuve des professionnels s'est finalement terminée par la victoire de Francesco Moser et René Pijnen qui, au cours de la dernière chasse longue de 100 minutes, ont réussi à prendre le meilleur sur le tandem franco-danois Bernard Vallet-Gert Frank. Dans l'avant-dernière chasse de la soirée, Vallet-Frank avaient un moment perdu leur tour d'avance sur leurs principaux rivaux, parmi lesquels Freuler-Gisiger et Moser-Pijnen. Mais ils avaient réussi à le reprendre. Ils ont payé leurs efforts dans la chasse finale. Rejoints par le recordman du monde de l'heure et son équipier néerlandais, ils se sont finalement inclinés aux points.

Freuler et Gisiger 5^{es}

Classement final: 1. Francesco Moser-René Pijnen (It-Hol) 275 p. 2. Bernard Vallet-Gert Frank (Fr-Dan) 200 p. A 1 tour. 3. Danny Clark-Garry Wiggins (Aus) 314 p. 4. Stan Tourné-Etienne De Wilde (Be) 165

Professionnels: 1. Robert Dill-Bundi/Jörg Müller (S). 2. Hans Känel/Walter Baumgartner (S). 3. Bernard Vallet/Yvon Bertin (Fr). 4. René Pijnen/Ralf Elshof (Ho). 5. Robert d'Hont/Raymond Costermans (Be). 6. Josef Kristen/Henry Rinklin (RFA). 7. Gert Frank/Hans-Henrik Oersted (Da). 8. Urs Freuler/Daniel Gisiger (S). 9. Werner Betz/Heinz Betz (RFA). 10. Hans Ledermann/Leo Schönenberger (S). 11. Garry Wiggins/Tony Doyle (Aus/GB). 12. Albert Fritz/Daniel Wyder (RFA/S). 13. Roland Vögeli/Viktor Schraner (S). 14. Roman Hermann/Sigi Hermann (Lie). 15. Dante Morandi/Maurizio Bidinost (It). 16. Patrick Mörlin/Frédéric Vichot (S/Fr). 17. Heinz Isler/Alfred Achermann (S).

Amateurs: 1. Rolf Götz/Markus Hess (RFA). 2. Guido Winterberg/Pius Schwarzenrüber (S). 3. Christoph Ziegler/Philippe Tarantini (Fr). 4. Erwin Ummels/Daniel de Bie (Ho-Be). 5. Daniel Huwyler/Werner Stutz (S). 6. Arnold Säger/Gerd Güss (RFA). 7. Jan Schröder/Jan Sörensen (Da). 8. Richard Trinkler/Peter Steiger (S). 9. Stefan Schütz/Markus Eberle (S). 10. Beat Keller/Willi Karle (S/RFA). 11. Daniel Neugel/Markus Manser (S). 12. Mario Haltiner/Andreas Clavadetscher (S/Lie). 13. Rolf Frei/Marius Frei (S). 14. Bruno Holenwager/Marcel Stäubli (S). 15. Giordano Dagnoni/Gianni Bortolazzo (It). 16. Ernst Meier/Kurt Steinmann (S). 17. Alex Rüegger/Louis Pallavicini (S).

Demi-fond: Hans Hindelang (RFA). Max Hürzeler (S). René Kos (Ho). Stefan Maurer (S). Harry Schmitz (RFA). Horst Schütz (RFA). Constant Tourné (Be).

SIX JOURS DE PARIS



p. 5. Urs Freuler-Daniel Gisiger (S) 150 p. A 2 tours. 6. Laurent Fignon-Charles Motter (Fr) 85 p. Puis à 12 tours: 10. Robert Dill-Bundi-Hans Eryk Oersted (S-Dan) 60 p. A 33 tours. 14. Frédéric Vichot-Patrick Moerlen (Fr-S) 22 p.

Robert et Meilleur chez les amateurs

L'épreuve réservée aux amateurs s'est terminée par la victoire des Français Pascal Robert et Marc Meilleur qui, devancés au terme de la dernière étape par Amadio-Brunati et Marcusen-Olsen, se sont imposés aux points. Les Suisses Daniel Huwyler et Werner Stutz ont obtenu l'un des meilleurs totaux de points mais, relégués à un tour, ils ont dû se contenter de la huitième place.

Vedette du «calcio»

L'un des plus grands charmes du football, sinon le plus grand, c'est son extraordinaire capacité d'étonner. Chaque fois qu'on essaie de l'enfermer dans le cadre étroit des certitudes et des vérités acquises, il s'en échappe avec une facilité dérisoire, comme le ballon le plus anodin peut glisser sous le ventre du gardien le plus expérimenté. Voir le malheureux Luis Arconada.

On en a actuellement un exemple frappant avec l'aventure que vient d'entamer au royaume du «calcio» ces deux authentiques vedettes du football allemand que sont Karl-Heinz Rummenigge et Hans-Peter Briegel. La transfert du premier nommé, pour une somme fabuleuse, a défrayé la chronique durant plusieurs semaines en RFA en raison de sa classe, de sa renommée et de son exceptionnelle popularité. Le départ du second, au lendemain d'une peu glorieuse élimination devant l'Espagne au premier tour de l'«Europeo 84», avait brièvement retenu l'attention. Tout juste le temps de se dire: «Tiens, tiens, Briegel en Italie...» Là où le premier déchaînait les passions et alimentait les controverses, le second parvenait simplement à éveiller une certaine curiosité.

En fait, c'est le contraire qui eût été étonnant car il y a une telle différence, presque un fossé, entre ces deux joueurs qu'il ne pouvait en être autrement. Jusqu'à l'avènement de Platini, le Bavarois était régulièrement et unanimement considéré comme le meilleur footballeur du continent, le plus complet et le plus régulier. Alliant à des qualités physiques nettement au-dessus de la moyenne - et que son apparente facilité font parfois oublier - une technique et une vista qui le sont tout autant, Rummenigge possède en outre ce sens du but et cette efficacité indispensable à qui veut entrer dans le cercle de plus en plus restreint des vrais grands. Son départ pour l'Italie, annonceur de superbes affrontements européens, constituait forcément un événement. Briegel est plutôt, lui, un phénomène du sport en général et du football en particulier. Cette véritable force de la nature est affublée, depuis de longues années, d'une étiquette de «marathonien» qui, pour une fois, ne doit pas seulement à l'imagination des journalistes mais trouve son origine dans la réalité. En effet, cet athlète à la musculature impressionnante a été champion national juniors des disciplines multiples dans un pays qui en produit en séries. Ce n'est que par la suite qu'il a choisi le football et le professionnalisme.

D'ailleurs, sur les pelouses de Bundesliga, ce sont d'abord ses extraordinaires capacités physiques qu'il a fait valoir. Elles en ont fait le moteur et le «poumon» de Kaiserslautern avant d'en faire l'un des piliers de l'équipe nationale allemande; l'un des seuls éléments, aussi, à échapper régulièrement à toutes les critiques, à l'instar de... Rummenigge! Parce que, à côté de ses jarrets d'acier, de sa résistance et de sa détente, Briegel possède tout de même d'honnêtes qualités de footballeur que la lourdeur de sa démarche et les rictus de son visage faisaient trop souvent oublier. Pourtant son départ pour l'Italie n'allait pas sans susciter quelques doutes.

Or, après deux mois de championnat d'Italie, l'homme qui tient la vedette, devant Zico devant Maradona et Falcao, devant Rummenigge, et même devant Platini qui végète, avec la Juventus, dans la deuxième moitié du classement, l'homme qui tient la vedette, c'est Briegel. Avec cet autre phénomène qu'est le Danois Preben Elkjaer-Larsen, il a transformé Verona pour en faire un leader toujours à la recherche de son maître. Les puristes et les esthètes n'y trouvent peut-être par leurs comptes. Verona et Briegel, oui. Ainsi est le football. Marcel Gobet

TOURNOI DE TOULOUSE



Heinz Günthardt logiquement

Tenant du titre, Heinz Günthardt a passé victorieusement le cap du premier tour du tournoi de Toulouse. Tête de série N° 7, le Zurichois a battu en deux sets l'Américain Dan Cassidy, 148^e au classement de l'ATP.

Premier tour du simple messieurs: Heinz Günthardt (S) bat Dan Cassidy (EU) 6-2 7-6 (7-5). Chip Hooper (EU) bat Diego Perez (Uru) 6-4 6-0. Hans Simonsson (Su) bat Marcos Hocesvar (Bré) 6-2 6-4. Mark Dickson (EU) bat Hans Schwaier (RFA) 6-0 6-4. Pavel Slozil (Tch) bat Todd Nelson (EU) 6-4 6-7 (5-7) 6-3.

IMMOBILIER

MARLY - A LOUER

ROUTE DU CENTRE

Disponible printemps 1984
3 1/2 pièces dès Fr. 950.-
4 1/2 pièces dès Fr. 1200.-
5 1/2 pièces dès Fr. 1400.-



Immeuble neuf
APPARTEMENTS de 4 1/2 pièces - 91 m²
Loyer initial: dès Fr. 1120.- + charges

037
22 64 31

ouverture
des bureaux
9-12 et
14-17 h.

APPARTEMENTS de 5 1/2 pièces - 114 m²
Loyer initial: dès Fr. 1220.- + charges
Libres tout de suite ou pour date à convenir

APPARTEMENTS de 1 - 2 1/2 et 3 1/2 pièces
disponibles dès le 1^{er} mars 1985



J. ed. Kramer s.a.
place de la Gare 5
1700 Fribourg

JOURNÉE «PORTES OUVERTES» Le samedi 24 novembre 1984 de 9 h. à 16 h.

Appartement modèle, rte du Centre 21 - rez-de-chaussée gauche

17-1706

A vendre à Marly, sur les rives de la
Gérine, dans la verdure, la tranquillité
et l'intimité

MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ

9 pièces, dont séjour de 50 m² avec
cheminée, cuisine-coin à manger, 2
salles d'eau - W.-C., terrasse jardin
suspendue. Terrain env. 1400 m².
Fr. 640 000.- hyp. à disposition.

Agence immob. J.-P. Widder, pl.
de la Gare 5, Fribourg, 22 69 67

A vendre à Chénens, dans un endroit
tranquille, bien ensoleillé,

jolie villa familiale

neuve, comprenant:

salon avec cheminée
4 chambres à coucher
cuisine moderne
cave, buanderie, local de bricolage
surface du terrain 950 m².

Possibilités pour l'acquéreur de choisir les
tapisseries et les fonds.

Prix de vente: Fr. 420 000.-
Hypothèques à disposition.

Faire offre sous chiffre 17-582833, à
Publicitas SA, 1701 Fribourg.

A vendre directement du proprié-
taire

VILLA MAGNIFIQUE

dans un village près de Fribourg. 7 1/2
pièces, vue imprenable sur les Préal-
pes et le Jura. Jardin soigné, verger,
1818 m². Piscine extérieure.

Transports publics, 4,5 km de la
gare de Fribourg.

Fonds propres: Fr. 95 000.-
Chiffre 17-68011, à Publicitas SA,
1701 Fribourg.

URGENT!
cherche

appartement 2 pièces

en ville

☎ 037/36 17 22
(soir)

Gesucht
in Freiburg

2-3 1/2- Zi.-Wohnung

Einzug nach
Vereinbarung.
Schönberg
bevorzugt.

☎ 22 35 73
(Tag)
☎ 26 20 59
(abends)

On cherche pour
tout de suite ou à
convenir

appartement 1-3 PIÈCES

dans maison
ancienne à Fri-
bourg.

☎ 061/80 08 08
17-305184

Appartement meublé

près Hôpital can-
tonal, 2 1/2 pièces,
Fr. 760.-

Libre dès le
1.1.1985.

☎ dès 18 h. 30
au 24 62 09

17-305189

L'ESCALA Costa Brava

EXPOSITION: samedi 24 et diman-
che 25 nov. 1984, de 10 h. à 20 h.,
Eurotel, Fribourg.

Présentation de nos résidences de 2
à 6 pièces. Construction de qualité,
garanties, implantées dans pinèdes,
à moins de 1 km de la mer, dans
région bilingue espagnol-français, à
750 km de Lausanne. Coût: dès
Fr.s. 60 000.- tout compris.

Demandez M. Belluzzi



Avenue de Lavaux 36 - 1009 Pully
☎ 021/29 77 53 / 72 31 70

Tout est réglé au milli-
mètre près, tout est fa-
briqué avec soin. Nous,
professionnels de l'arti-
sanat, c'est ce que nous
apprécions.



Piatti Palazzo

A remettre, dans charmant village de la Glâne

joli commerce d'alimentation

et produits boulangers. Chiffre d'affaires intéressant,
agencement moderne.

Seul dans la localité. Loyer modeste.

Appartement de 4 pièces, tout confort, à disposition.

Ecrire sous chiffre 17-305183 à Publicitas SA,
1701 Fribourg.

À LOUER tout de suite ou à convenir

SPLENDIDE VILLA RÉCENTE AVEC CACHET

située à 15 km de Fribourg, 5 min. sortie autoroute
Rossens-Fribourg.

Terrain arborisé de 1800 m² avec vue dégagée, impre-
nable.

Comprenant:

au sous-sol:

1 garage pour 2 voitures, 1 local bricolage, 1 cave à vin
(terre battue), 1 hall, 1 local chauffage, 1 buanderie,
1 local carnotzet;

au rez:

1 salon rustique avec poutres et cheminée, 1 salle à
manger, 1 hall partie jour, 1 hall partie nuit, 3 chambres
à coucher, 1 salle de bains, W.-C. séparés, très belle
cuisine, complètement équipée, également une cuisinière
à bois;

1^{er}: galetas.

Loyer mensuel: Fr. 1700.- + charges.

Durée du contrat: min. 5 ans.

Pour renseignements et visites sur place, s'adr. à:

Paul Eigenmann AGENCE IMMOBILIÈRE

Assurances toutes branches
Gestions diverses

☎ 037 - 22 32 30 ou 22 41 77

1700 FRIBOURG, Bd. Pérolles 3 (REX)



Piatti construit aussi votre cuisine.

Le plus grand fabricant de cuisines en Suisse. Conseil, planification et montage par
le représentant régional Piatti, proche de votre domicile. Bruno Piatti SA, Rue de
Bugnon 4, 1005 Lausanne, Tél. 021/23 84 85.

Chésopelloz: J.-D. Bosson, ☎ 037/45 27 31. Estavayer-le-Lac: J. Baudois &
Fils, ☎ 037/63 12 78. Romont: J.-M. Vauthey, ☎ 037/52 24 02. Villars-
sur-Glâne: J.-P. Crausaz, ☎ 037/24 71 09.



La griffe du Numéro Un.

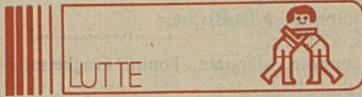
ICI

votre annonce aurait été lue par près de

90 000
personnes.

Domdidier à un point du titre

Très facile vainqueur de Moosseedorf samedi soir, Domdidier ne se trouve désormais qu'à un seul point du titre de champion de groupe de ligue nationale B, puisque son plus dangereux rival, Laenggasse Berne, a concédé une surprenante défaite face à la lanterne rouge Bâle. Par contre, la Singine a subi une nouvelle défaite en ligue nationale A, alors qu'en première ligue, les deux formations fribourgeoises ont connu des fortunes diverses.



A une semaine de sa rencontre face au champion suisse Kriessern, l'équipe singinoise n'a pas réussi à améliorer sa position. Dans le fief de Freiamt, les Singinois ont subi une logique défaite. Privés du Yougoslave Ameti blessé, ils ont concédé beaucoup de points dans les petites catégories, puisque seul Urs Zosso est parvenu à s'imposer. Avec lui, Rudolf Marro, pourtant opposé au redoutable Edy Brun qu'il battait 7-1 au moment de la disqualification, Jean-Marie Chardonnens et Bruno Gugler ont fait valoir leur expérience. Ce n'était pas suffisant pour inquiéter leur adversaire et une fois de plus l'absence d'un lutteur en 40 kg a été lourde de conséquences pour la formation singinoise. Toutefois, son rival pour éviter la chute en ligue nationale B, Martigny, a également connu la défaite, si bien que l'écart entre les deux équipes est toujours de trois points.

Inarrêtable

Evoluant devant son public, Domdidier fut absolument inarrêtable samedi soir contre Moosseedorf et les Broyards sont bien les meilleurs du groupe ouest. Leur participation aux finales de promotion en ligue nationale A ne fait donc plus l'ombre d'un doute, puisqu'il suffit d'un point en trois matches pour l'équipe de Charly Chuard pour atteindre son objectif. Samedi, seuls Silvio Setzu, qui menait pourtant 6-0 après la première période avant de s'incliner 9-6, et Jean-Paul Nicolier, devant le redoutable Karlen, n'ont pas pu fêter une victoire. L'entraîneur broyard était tout particulièrement satisfait des prestations de Jacques Eggertswyler qui a pris sa revanche sur son adversaire qui l'avait battu au premier tour, et d'Eric Torrent, qui prend confiance en ses moyens et devient de ce fait particulièrement compétitif.

La deuxième garniture du club broyard n'est pas aussi à l'aise, puisqu'elle occupe la dernière place du championnat de 1^{re} ligue avec un seul

point. Contre Martigny, l'absence de lutteurs dans deux catégories a été décisive. Les victoires de Corminbœuf, Chardonnens, Rémy et Andrey n'étaient dès lors pas suffisantes. Quant à Singine II, elle a remporté sa deuxième victoire consécutive dans ce deuxième tour, ce qui lui permet de remonter au classement. Les Singinois ont surtout fait la différence dans les petites catégories, où ils étaient bien représentés.

M. Bt

Résultats

Ligue A: Freiamt-Singine 23,5-15,5

48 kg: Strebel (F) sans adversaire. 52 kg: Daniel Lang (F) bat Erwin Eggertswyler par tombé. 57 kg: Urs Zosso (S) bat Hermann Baggenstoss sur abandon. 62 kg: Ludwig Küng (F) bat Daniel Stoll par tombé. 68 kg: Andreas Schmid (F) bat Josef Riedo par supériorité évidente. 74 kg: Leonz Küng (F) bat Peter Tschan par supériorité évidente. 82 kg: Rudolf Marro (S) bat Edy Brun par disqualification (trois avertissements). 90 kg: Josef Broch (F) bat Josef Biemann aux points (9-1). 100 kg: Jean-Marie Chardonnens (S) bat André Gessner par supériorité évidente. Plus de 100 kg: Bruno Gugler (S) bat Eric Käppli par tombé.

Ligue B: Domdidier-Moosseedorf 32-8

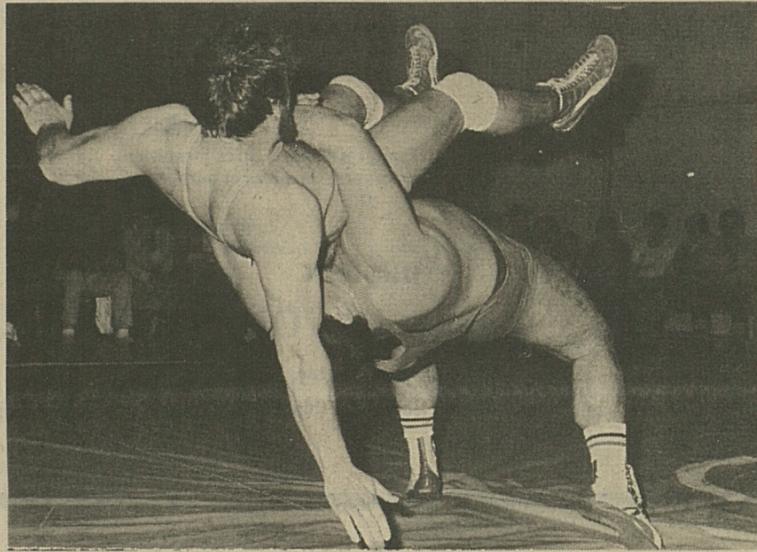
48 kg: Christian Jaun (D) bat Ueli Künch par tombé. 52 kg: Jacques Eggertswyler (D) bat Urs Weiermann aux points (7-4). 57 kg: Frédéric Baechler (D) bat Siegfried von Allmen par tombé. 62 kg: Eric Torrent (D) bat Andreas Born par tombé. 68 kg: Walter Giger (M) bat Silvio Setzu aux points (9-6). 74 kg: Charly Chuard (D) bat Christian Bloch par tombé. 82 kg: Markus Karlen (M) bat Jean-Paul Nicolier par tombé. 90 kg: Jean-Daniel Gachoud (D) bat Peter Widmer par tombé. 100 kg: Gilbert Monneron (D) bat Hans Schwarz par tombé. Plus de 100 kg: Gabriel Yerly (D) bat Hans Widmer par tombé.

1^{re} ligue: Valeyres-Singine II 17-23

48 kg: Brühlhart (S) bat Chollet par tombé. 52 kg: Cenu (V) sans adversaire. 57 kg: Bapst (S) bat Roulin (rop lourd). 62 kg: R. Eggertswyler (S) bat Meylan par supériorité. 68 kg: Zbinden (S) bat J.-Y. Conrad par tombé. 74 kg: Islyamy (S) bat Mosimann aux points (8-3). 82 kg: P. Conrad (V) bat Poffet par tombé. 90 kg: Margairaz (V) bat Corpataux par tombé. 100 kg: Von Gunten (S) bat Bornand par tombé. Plus de 100 kg: Clot (V) sans adversaire.

1^{re} ligue: Domdidier II-Martigny II 16-24

48 kg: Corminbœuf (D) bat Vouilloz par tombé. 52 kg: D. Martinetti (M) bat P. Pillonel par tombé. 57 kg: Fernandez (M) bat Perriard par tombé. 62 kg: Chardonnens (D) bat Dely par tombé. 68 kg: Pagliotti (M) bat Mosquera par tombé. 74 kg: Michaud (M) sans adversaire. 82 kg: Ceccini (M) sans adversaire. 90 kg: Gay (M) bat Isoz par tombé. Plus de 100 kg: Andrey (D) bat Pierrault par tombé.



Une fort jolie prise d'un lutteur qui montre combien ce sport allie force et souplesse.

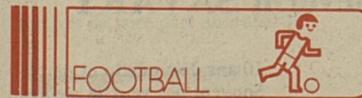
CS Le Mouret: la relève est là

Composé de cinq sections (athlétisme, ski alpin, ski de fond, tennis de table et volleyball), le club sportif Le Mouret tenait dernièrement sa 41^e assemblée, au cours de laquelle on se plut essentiellement à relever les très belles performances des jeunes, ce qui prouve que la relève est là, non sans s'inquiéter aussi du problème financier.

Avant de faire part des meilleurs résultats de la saison et des diverses organisations mises sur pied, le président Irénée Romanens parla, dans son rapport, de la valeur de l'éducation sportive, le but de toute société sportive étant de guider les néophytes dans les différentes phases de la pratique du sport. Mais il mit en garde les parents et les entraîneurs pour que les étapes ne soient pas brûlées, afin de ne pas compromettre l'avenir des jeunes.

Plus de 400 membres

Regroupant la population sportive de plusieurs communes, le CS Le Mouret



Hateley a été opéré

Mark Hateley, l'avant-centre britannique de l'AC Milan, a été opéré du ménisque du genou droit dans une clinique de Pavie. L'intervention, effectuée par l'équipe du professeur Marlo Boni, l'un des meilleurs spécialistes de la région, a duré plus d'une heure et a parfaitement réussi, selon les déclarations du praticien. «Si tout va bien, Mark pourra regagner son domicile dans quelques jours», a affirmé le professeur Boni.

Le buteur de l'AC Milan pourrait effectuer sa rentrée en compétition dans environ un mois, si aucune complication ne vient entraver sa convalescence.

ret compte actuellement plus de 400 membres, dont plus de 200 déploient une activité sportive régulière. La progression a été assez nette cette année, car un effort a été fait pour développer le groupe des membres supporters. Après avoir rendu hommage à Michel Clément, un membre décédé durant la saison, le président se plut à relever les nombreuses manifestations sportives organisées par le CS Le Mouret: en ski, le derby du Mouret au Lac-Noir, le concours pour écoliers de Montévraz et la traditionnelle course de ski à roulettes en automne; en athlétisme, la Coupe fribourgeoise de saut en hauteur, l'éliminatoire de district de l'écolier le plus rapide et les championnats fribourgeois écoliers; et en tennis de table, les finales de promotion de 1^{re} ligue en ligue nationale C.

Une médaille aux championnats suisses

Puis, il donna encore un aperçu des meilleurs résultats avec notamment la médaille d'argent de Marc Vonlanthen aux championnats suisses de cross, les sélections de ce même athlète et de Jérôme Romanens aux championnats suisses sur piste, la sélection de Dominique Kolly pour les championnats suisses élités et juniors de ski alpin, la promotion de l'équipe féminine de volleyball en 3^e ligue et, en tennis de table, le premier titre de champion fribourgeois obtenu par le club avec Gérard Sciboz et la promotion de la première équipe en 3^e ligue.

M. Berset

Un membre d'honneur

Les élections n'ont pas amené de commentaires, puisque tous les membres du comité ont accepté un nouveau mandat, à savoir Irénée Romanens, président, Marcellé Cochet, secrétaire, Monique Prael, caissière, Hélène Marthe, Gérard Sciboz, Pierre Pellet, Benoît Veste, Michel Kõrsgen, André Prael et Jean-François Richard.

L'assemblée écouta encore le discours de Paul Genoud, membre fondateur du club, et se réjouit de la nomination de Benjamin Dubuis au titre de membre d'honneur. Enfin, dans les divers, on suggéra l'introduction du badminton. Le comité étudiera la proposition, mais le président veut éviter l'élargissement de l'éventail des sports pratiqués au CS Le Mouret, afin que les sections en place ne soient pas déçimées.

CA Belfaux: nouveau président



La nomination d'un nouveau président et d'un nouveau président de la commission technique a été le point le plus important de l'ordre du jour de l'assemblée annuelle du Club athlétique Belfaux.

En effet, Roland Schmutz, au comité du club depuis 18 ans et à la présidence depuis 13 ans, donna lecture de son dernier rapport, parlant d'une expérience enrichissante à la tête d'un tel club. Il voulut toujours donner un rôle à la fois social et sportif au club en s'efforçant de lui donner un style afin que les membres puissent pratiquer un sport sain dans une ambiance agréable. Il voulut aussi construire une pyramide avec une base solide. Après 13 ans de présidence, Roland Schmutz est en mesure de parler d'un objectif atteint, puisque le club compte plus de 300 membres et de nombreuses sections.

La saison 1984 fut aussi l'année d'un anniversaire avec les dix ans de la sous-section des dames. Les excellentes performances de Gaby Délèze au niveau national, le retour de Jean-Pierre Berset, la belle participation aux championnats cantonaux et suisses aussi bien sur le plan individuel que par équipes sont autant de sujets de satisfaction pour le président. D'ailleurs, le président de la commission technique, Jean-Paul Meyer abondait dans ce sens au moment de la distribution des récompenses: outre Gaby Délèze et Jean-Pierre Berset, Solange Berset, Albert Baeriswyl et Jacques

Jean-Pierre Berset président technique

Après la lecture des comptes par Louis Pauchard qui dévoila un important déficit en raison notamment de l'achat de matériel et d'équipements, et l'admission de deux nouveaux membres (Christian Marro et Herbert Décorvet), on passa à l'élection du président et du comité. Vice-président du club, Jean-Paul Meyer succède à Roland Schmutz au poste de président et dut dès lors être remplacé au poste de président technique, ce dernier revenant à Jean-Pierre Berset qui marque ainsi son retour au comité après une éclipse de douze ans. Antoinette Gapan, secrétaire, Louis Pauchard, caissier, Gérard Tornare, Francis Jolliat et Jean-Pierre Hayoz ont pour leur part accepté un nouveau mandat.

L'assemblée se terminait par les remerciements aux moniteurs et monitrices, la nomination de Roland Schmutz comme président d'honneur et les paroles du président cantonal, Stéphane Gmünder, qui releva tout particulièrement l'activité du CA Belfaux (organisations sportives, deux membres au comité cantonal, mise à disposition des installations pour entraînements cantonaux).

M.Bt

La Tchèque Jarmilla Kratochvilova continue

La Tchèque Jarmilla Kratochvilova, championne du monde des 400 et 800 mètres à Helsinki (1983) et recordwoman du monde du 400 mètres, qui fêtera son 34^e anniversaire le 26 janvier prochain, a annoncé à la télévision tchèque son intention de poursuivre la compétition, malgré ses douleurs dorsales persistantes et inexplicables. «J'ai décidé de tenir encore une saison et j'espère renouer avec les performances», a-t-elle déclaré, précisant qu'elle prépare un diplôme d'entraîneur d'athlétisme. Jarmilla Kratochvilova avait pourtant

fait part de son projet de retraite sportive après les championnats du monde d'Helsinki. Ses dirigeants avaient alors insisté pour qu'elle poursuive sa carrière au moins jusqu'aux Jeux olympiques de Los Angeles. Après l'annonce de la non-participation de la Tchèque à la non-participation de la Tchèque aux épreuves olympiques, elle avait été invitée à participer aux Jeux de l'amitié, organisés en août en Europe de l'Est, mais n'y avait guère été brillante. Elle avait, une nouvelle fois, confirmé son intention de mettre un terme à ses activités.

Une fête à ne pas manquer au Belluard

Pour les handicapés, en général, la gymnastique et les sports sont une nécessité. Pour les handicapés mentaux, en plus d'une nécessité, c'est une source de joie. Ils admirent, à la télévision ou sur les stades, des vedettes ou des équipes qu'on applaudit. Leur grand désir est de faire comme eux: concourir, jouer devant des spectateurs, être applaudis eux aussi. L'année dernière, une soirée de gymnastique, de basket et de danse a été mise sur pied devant un public de parents, d'amis, de personnes spécialement invitées. Ce fut une fête.

Au Belluard

Le samedi 24 novembre, à 20 h., à la halle de gymnastique de l'Ecole secon-

SPORT-HANDICAP

daire du Belluard à Fribourg, l'heureuse expérience de l'année passée se renouvelle. Cette fois, tout le monde est invité à venir applaudir, encourager surtout, pourquoi pas admirer aussi le résultat d'un patient travail de plusieurs années. La joie des acteurs est communicative. Les spectateurs sont rapidement pris par l'enthousiasme débordant des acteurs. La soirée devient alors pour tous un moment de fête. Telle sera la soirée de la section des handicapés mentaux du Sport-Handicap Fribourg.

TROPHÉES «FAIR-PLAY» DE L'UNESCO

Un footballeur turc et un lutteur soviétique honorés

Le footballeur turc Ismet Karababa, auteur d'un geste exceptionnel, et le lutteur soviétique Alexandre Medved, à la carrière exemplaire, ont reçu, à la Maison de l'UNESCO à Paris, des mains du directeur général de cette organisation, M. Amadou-Mahtar M'Bow, les Trophées internationaux du fair-play Pierre-de-Coubertin 1983, succédant ainsi au tennisman suédois Mats Wilander.

Ismet Karababa, gardien d'une équipe menacée de relégation, avait, au cours d'un match décisif, déclaré, à la demande de l'arbitre, qu'il avait bloqué le ballon à l'intérieur de son but, alors que ses partenaires affirmaient le contraire. Ce but – le seul de la rencontre – avait provoqué la descente en division inférieure de son équipe.

Quant à Alexandre Medved, triple champion olympique (1964, 1968,

1972) en lutte libre dans trois catégories différentes (mi-lourds, lourds superlourds), sept fois champion du monde, il a toujours fait preuve d'une conduite irréprochable.

Plusieurs diplômes d'honneur ont également été attribués, soit pour une carrière exemplaire (l'un venant au Lausannois Jean Presset), soit pour un acte de fair-play (l'Américain Willie Banks, spécialiste du triple saut, étant notamment récompensé). Enfin, des lettres de félicitations, pour un acte de générosité ou d'héroïsme, ont été expédiées.

● Golf. – Miyazaki: 1. Scott Simpson (EU) 282 (vainqueur au 3^e trou des play-offs). 2. Bernhard Langer (RFA) 282. 3. Kikuo Arai (Jap), Willie Wood (EU), Sandy Lyle (Eco) et Seve Ballesteros (Esp) 284.



Mon âme attend le Seigneur
je suis sûr de sa parole
mon âme attend
plus sûrement le Seigneur
qu'un veilleur n'attend l'aurore.

(Ps. 129)

Dieu dans son amour a rappelé à Lui

Madame

Thérèse PASQUIER-THORIN

le 20 novembre 1984, à l'âge de 82 ans.

Les familles dans la peine:

Marie-Rose et Angelo Mazzocato-Pasquier, à Sâles, et leurs enfants;
Denise et Tsuneo Suzuki à Kansas City (USA), et leurs enfants;
Guy et Thérèse Pasquier-Duffey, à Sâles, leurs enfants et leur petit-fils;
Roger et Mady Pasquier-Macheret, à Neyruz, et leurs enfants;
Abbé Jean-Marie Pasquier, à Bangui (République centrafricaine);
Roseline et Giorgio Canevascini-Pasquier, à Neyruz, et leurs enfants;
Véronique Pasquier, à Lausanne;
Les familles Menoud, Dupasquier, Pasquier, Thorin et Luthy.

Une veillée de prières a lieu en l'église de Sâles (Gruyère), le mercredi 21 novembre, à 20 heures.

La messe d'enterrement sera célébrée à Sâles, le jeudi 22 novembre, à 14 h. 30.

Selon le désir de la défunte, prière de ne pas envoyer de fleurs mais de penser au Grand Séminaire de Bangui, ccp 17-49, BEF 01. 5035030309.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17-13600



Monsieur Georges Pavoni, et sa fille Fabrina, à Mézières/VD;
Madame Pia Pavoni et son fils Christian, à Lucerne;
Mademoiselle Marcella Pavoni, à Fribourg;
Madame Germaine Pavoni-Offner, à Fribourg, ses enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Franco Sanvi, à Paris et famille;
Monsieur Bachir Khalifa, à Laghouat (Algérie);
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la grande douleur de faire part du décès de

**Monsieur
Georges PAVONI**

maître menuisier

leur très cher papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami enlevé à leur tendre affection le lundi 19 novembre 1984, dans sa 83^e année, réconforté par la grâce des sacrements.

L'office de sépulture sera célébré jeudi 22 novembre 1984, à 14 h. 30, en l'église de Sainte-Thérèse, à Fribourg.

Le défunt repose en la chapelle mortuaire de l'église.

Une veillée de prières nous rassemblera en ladite église, mercredi 21 novembre 1984, à 19 h. 45.

Domicile de la famille: rue Grimoux 16.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17-1601



Remerciements

Profondément touchés par votre témoignage de sympathie et d'affection reçu lors du décès de mon cher époux, notre cher père, notre cher père adoptif, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle, parrain, cousin et parent

**Monsieur
Maxim BRÜGGER**

Sageboden, Plasselb

nous remercions de tout cœur toutes les personnes qui nous ont entourés par leur présence, leurs messages de condoléance, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs et couronnes et autres dons. Un merci particulier à MM. les abbés Alfons Zahnd et Kurt Stulz, à l'organiste, au chœur mixte, aux délégations des différentes sociétés, aux pompes funèbres Keusch et Mülhauser, à M. Bruno Gruber, au personnel soignant de l'Hôpital cantonal de Fribourg et pour toutes les visites.

Nous recommandons le cher défunt à vos prières et bon souvenir.

La famille en deuil.

L'office de trentième

sera célébré en l'église de Plasselb, le samedi 24 novembre 1984, à 9 heures.

17-1700



Le chœur mixte
de la paroisse de Sâles «La Concorde»

a le profond regret de faire part du décès de

**Madame
Thérèse Pasquier**

née Thorin
membre d'honneur,
mère de M^{me} Marie-Rose Mazzocato,
membre actif
et de M. Guy Pasquier,
ancien président,
belle-mère de M^{me} Thérèse Pasquier,
grand-mère de M. Jacques Pasquier,
membres actifs

L'office de sépulture sera célébré en l'église de Sâles, le jeudi 22 novembre 1984, à 14 h. 30.



Le cercle de
l'Union de Fribourg

fait part du décès de

**Monsieur
Georges Pavoni**

membre passif

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-68220



Pro Ticino
section de Fribourg

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Georges Pavoni**

membre

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-68254



L'Amicale des contemporains 1902
Fribourg et environs

a la douleur de faire part du décès de

**Monsieur
Georges Pavoni**

son cher membre

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



Le Comptoir de Fribourg
a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Georges Pavoni**

ancien membre du comité

L'office de sépulture sera célébré jeudi 22 novembre 1984, à 14 h. 30, en l'église de Sainte-Thérèse, à Fribourg.

17-725

**PERDU
trousseau de clés**

Début bd Pérolles, vendredi soir

Récompense. ☎ 037/46 12 43

17-317



Monsieur Roger Yerly;
Monsieur et Madame Michel Yerly, leurs enfants Sylvie, Olivier et Christelle;
Monsieur et Madame Jean-Daniel Broillet-Yerly et leur fille Stéphanie, à Gland;
Madame Arlette Schwab et Monsieur André Toureille;
Monsieur et Madame Pierre Corpataux et familles;
Monsieur René Yerly et Madame Camille Gobet, à Corminbœuf;
Monsieur et Madame Robert Yerly et familles, à Fribourg;
Monsieur et Madame Louis Bourguet-Yerly et familles, à La Roche;
Monsieur et Madame Marcel Girod et familles, à Marly;
Les familles Rossetto, Thierrin, Mandrin, Zurbucken, Maradan, Tonini, Guglielmini-Zanini, parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

**Madame
Lucienne YERLY**

née Chavaillaz

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine et amie, enlevée à leur tendre affection le 19 novembre 1984.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité le jeudi 22 novembre 1984, à 15 heures, en la chapelle du centre funéraire de Saint-Georges, où la défunte repose.

Domicile: 15, avenue des Morgines, 1213 Petit-Lancy

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

«Que la lumière de son souvenir
éclaire toujours notre chemin.»



L'Association cantonale fribourgeoise des maîtres menuisiers,
ébénistes, charpentiers, fabricants de meubles et parqueteurs

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Georges PAVONI**

membre d'honneur

L'office de sépulture sera célébré jeudi 22 novembre 1984, à 14 h. 30, en l'église de Sainte-Thérèse, à Fribourg.

17-1008



La direction et le personnel de la maison Freudag SA, Villars-sur-Glâne
ont le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Georges PAVONI**

père de Monsieur Georges Pavoni
leur dévoué collaborateur

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-68257



Novembre 1974 - Novembre 1984

**Monsieur
Séverin SAVARY**

10 ans déjà que tu es parti.
Souvent nos yeux te pleurent.

Nos cœurs sont dans la peine et pourtant à chaque instant, malgré ton absence nous sentons ta présence et vivons avec l'espérance qu'un jour nous te reverrons.

Ton épouse et tes enfants.

Une messe d'anniversaire

sera célébrée en l'église d'Onnens (FR), le samedi 24 novembre 1984, à 17 h. 30

17-68221

Imprimerie Saint-Paul



l'entreprise qui concrétise
vos idées de publicité



La Caisse Raiffeisen de Praroman

a le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur
Marius GENDRE**

père de Madame Marinette Limat,
dévoué membre et collaboratrice

L'office de sépulture sera célébré en ce jour, à 15 h. 30, en l'église de Marly.

17-68239



Le directeur, les professeurs et
les élèves du
Cycle d'orientation de Jolimont

font part du décès de

**Monsieur
Marius Gendre**

père de M. Claude Gendre,
professeur

L'office d'enterrement sera célébré en
l'église Saints-Pierre-et-Paul, à Marly, le
mercredi 21 novembre 1984, à 15 h. 30.

17-68252



Jean-Pierre Vonlanthen,
installateur sanitaire à Praroman
et son personnel

ont le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur
Marius Gendre**

beau-père de M. Charles Limat,
notre fidèle et dévoué employé

Pour les obsèques, prière de se référer à
l'avis de la famille.

17-68215



Le Conseil communal de Chandon

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Félix Michel**

beau-père de M. Maurice Christan,
conseiller communal

Pour les obsèques, prière de se référer à
l'avis de la famille.

17-68258



La Caisse Raiffeisen de
Léchelles-Chandon,

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Félix Michel**

sociétaire,
beau-père de
Monsieur Maurice Christan,
membre du comité de direction

Pour les obsèques, prière de se référer à
l'avis de la famille.

17-68224



La société de musique «La Cordiale»
Neyruz

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Marius Gendre**

ancien musicien
et membre honoraire

Pour les obsèques, prière de se référer à
l'avis de la famille.



Monsieur le curé et le Conseil paroissial
de Léchelles-Chandon

ont le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Félix Michel**

père de M^{me} Elisabeth Christan,
caissière
beau-père de M. Maurice Christan,
conseiller

L'office d'enterrement aura lieu à
Léchelles, le mercredi 21 novembre 1984, à
15 heures.

17-68253



Le FC Léchelles

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Félix Michel**

père et beau-père de ses membres actifs et
honoraires, Jean-Bernard Michel, Francis
Michel et Michel Aubonney

Pour les obsèques, prière de se référer à
l'avis de la famille.



La Fédération des maîtres
menuisiers, charpentiers et ébénistes,
section de Fribourg-Ville

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Georges Pavoni**

membre honoraire

L'office de sépulture sera célébré le jeudi
22 novembre 1984, à 14 h. 30, en l'église de
Sainte-Thérèse, à Fribourg.

17-1008



Monsieur le doyen et le Conseil de paroisse
d'Arconciel

ont le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur
Gustave Python**

frère de Mademoiselle Marie Python,
dévouée responsable
de l'ornementation de l'église

Pour les obsèques, prière de se référer à
l'avis de la famille.

SALON

Votre Beauté
J. TISSOT

SOINS DU VISAGE
SOINS DU CORPS
ÉPILATION
BAIN DE VAPEUR
BRONZARIUM

Pérolles 55,
2^e étage, bât. Denner,
1700 Fribourg, ☎ 037/24 41 27

Institut de massage santé
(non médical)
GIVISIEZ

Traitement UPR anticellulite
amincissant, bioénergétique

Relaxation, dos, pieds, entretien,
sportif.

Rens.: ☎ 037/26 15 43
17-304976

4 actions Comptoir!



TVC GRUNDIG 7004, Pal-Secam
Ecran 56 cm, Télécommande
Notre prix **1698.-**
Reprise Comptoir **200.-**
1498.-

TVC MEDIATOR 66K3717, Pal-Secam
Ecran 66 cm, Télécommande
Notre prix **2450.-**
Reprise Comptoir **350.-**
2100.-



Rack HiFi SANYO, Syst. 234-3
2 x 25W sinus
La chaîne complète seulement **990.-**

Rack HiFi MEDIATOR, Syst. 4004
2 x 40W sinus
Notre prix **1990.-**

NOTRE OFFRE COMPTOIR:
1 Compact-Disc CD 1202,
valeur Fr. 1350.- **gratis**

La chaîne complète
avec Compact-Disc **1990.-**

Hi-Fi - TV - Vidéo - Disques

VOTRE SPÉCIALISTE



Ischi
PAYERNE

Grand-Rue 15 Tél. (037) 61 25 20

Prix spéciaux durant le Comptoir!

Votre visite nous ferait plaisir!

A vendre

Audi 80 CL 1300,
mod. 1982, vert
mét., radio,
82 000 km,
Fr. 7500.-

Audi 80 GLS
1600, mod.
1980, aut., vert
mét., Fr. 6300.-

Peugeot 305 S
1500, mod.
1982, gris mét.,
40 000 km,
Fr. 7900.-

Peugeot 305 SR
1500, mod.
1979,
29 000 km,
Fr. 6500.-

Toutes ces voi-
tures sont experti-
sées.

☎ 037/38 12 67
17-1700



désire engager pour entrée immédiate ou date à convenir

**UNE RESPONSABLE
DE SON SERVICE DES COMMANDES
UNE ENCODEUSE-TÉLÉPHONISTE
bilingues**

Nos futures collaboratrices seront chargées d'assumer les
fonctions suivantes:

- Enregistrement des commandes de la clientèle (travail sur écran)
- Encodage sur système IBM 38
- Divers autres travaux de bureau.

Nous offrons:

- Système moderne de rémunération
- Fonds de prévoyance
- Semaine de 5 jours
- Restaurant pour le personnel
- Ambiance de travail agréable au sein d'un team jeune.

Veillez adresser votre offre écrite avec curriculum vitae au
Département du personnel de **CREMO SA**, case postale
167, 1701 FRIBOURG.



OPEL

Rekord 2,0 E

81,

Fr. 10450.-

M. Zimmermann

Rte de Chésalles

dir. stand de tir

Marly

☎ 037/46 50 46
17-620

A vendre

**plusieurs
belles tables
anciennes**

rect., divers for-
mats, en cerisier.

G. Guex

1754 Rosé

☎ 037/30 16 22
17-322

OPEL

Monza 3,0 E

5 vit.

68000 km,

Fr. 13300.-

M. Zimmermann

Rte de Chésalles

dir. stand de tir

Marly

☎ 037/46 50 46
17-620

**La Direction de la justice, de la police et des
affaires militaires**

met au concours un poste d'

EMPLOYÉ DE COMMERCE

auprès de la **Police de sûreté** (Service de l'informatique
et de la réglementation).

Exigences:

- certificat fédéral de capacité d'employé de commerce
ou formation équivalente;
- langue maternelle française, avec de bonnes connais-
sances de la langue allemande;
- âge: 20 à 25 ans;
- incorporation dans l'armée;
- intérêt pour le domaine de l'informatique.

Entrée en fonction: 1^{er} janvier 1985 ou à convenir.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs
offres, manuscrites et accompagnées d'un curriculum
vitae, à l'**Office du personnel de l'Etat, av. de
Rome 19, à Fribourg, jusqu'au 10 décembre 1984.**

17-1007

prêt comptant

**Discret. Simple. Rapide.
Dans toutes les BPS.**

**«Bonjour, je désirerais
obtenir un prêt comptant BPS.»**

Nous vous informerons volontiers au
téléphone et ferons immédiatement le
nécessaire.

Dans la colonne ci-contre figure le numéro de
téléphone de la BPS la plus proche.

BANQUE POPULAIRE SUISSE
La Banque proche de chez vous

B 84

Localité	Téléphone	Interne
Fribourg	037 81 11 11	271
Bulle	029 3 11 44	25
Châtel-St-Denis	021 56 71 06	
Morat	037 72 11 55	22
Romont	037 52 19 22	22
Villars- sur-Glâne	037 24 88 66	



Imprimerie Saint-Paul

Prospectus «TOUT MÉNAGE»,
publicité pour l'industrie
et le commerce, sont notre spécialité

AFF : on a rangé les souliers à crampons

LE POINT DANS LES LIGUES INFÉRIEURES,
PAR JEAN ANSERMET

Les footballeurs fribourgeois ont rangé leurs souliers à crampons jusqu'au printemps prochain. En effet, avec le week-end écoulé, se sont clos les divers championnats actifs et juniors de l'Association fribourgeoise de football. En 3^e ligue, en raison d'un protêt confirmé et sur lequel une décision sera prise ultérieurement, une rencontre a été annulée. De ce fait, les formations de Vuisternens-devant-Romont (groupe 1), Tavel (groupe 3) et Vully (groupe 4) passeront l'hiver auréolées du prestige de chef de file alors que, dans le groupe 2, le premier rang est conjointement tenu par Prez et Marly Ia. En 4^e ligue, les phalanges de Romont II (groupe 1), Etoile Sport (groupe 6) et Courtepin IIa (groupe 7) comptent une avance appréciable sur leurs poursui-

vants immédiats et se présentent, par conséquent, comme des candidats sérieux à une promotion en division supérieure.

En 5^e ligue, les deux premiers classés de chaque groupe seront promus d'un échelon. Dans ce contexte, certaines équipes ont pris plus qu'une simple option. On pense, en particulier, à Wünnwil II (groupe 5), Beaugard III (groupe 7) ainsi qu'à Montet II et Portalban II (groupe 8). En ce qui concerne les seniors et les vétérans, tout n'est pas encore dit. Attendons encore une semaine avant d'en savoir davantage et de dresser le bilan définitif du tour qualificatif. Quant aux juniors, nous leur consacrerons une pleine page dans notre édition de demain.

TROISIÈME LIGUE

St-Aubin: protêt confirmé

Le championnat de 3^e ligue est très ouvert. Contrairement au précédent, on n'observe quasiment aucun cavalier seul. Malgré tout, il faut admettre que Tavel a pris une sérieuse option dans le groupe 3. Comptant trois points de plus que son dauphin Wünnwil, cinq de plus que Heitenried et six de plus que Plasselb, l'ex-pensionnaire de la 2^e ligue, l'équipe dirigée par Fasel possède une marge de manœuvre appréciable. Dans le groupe 1, Vuisternens-devant-Romont a affiché une régularité qui l'a conduit à occuper la première marche. Cependant, la concurrence est vive et tout peut encore se produire le printemps prochain, en ce sens qu'il n'y a que quatre points de différence entre le leader et le septième qui a pour nom Semsales. Dans le groupe 2, il semble bien qu'on s'achemine vers un duel entre Prez et Marly Ia. Toutefois, s'il faut un arbitre, Le Mouret pourrait jouer ce rôle. Se présentant un peu comme la révélation de ce groupe en compagnie du néo-promu Cottens, la phalange entraînée par Trarbach a, malgré tout, connu quelques «blancs» surprenants.

Avantage à Vully

Dans le groupe 4, quatre formations ont pris les devants. Pour l'instant, l'avantage est du côté de Vully qui précède Montbrelloz d'une unité, Morat de deux et Saint-Aubin de quatre. La lutte s'annonce fort âpre, ce d'autant plus qu'un contentieux existe entre Morat et Saint-Aubin au sujet de leur match retour. En effet, suite au protêt déposé avant le coup d'envoi du match du 11 novembre écoulé qui, par ailleurs, avait été interrompu en raison du brouillard à la 67^e minute sur le score de zéro partout, l'AFF a pris la décision de suspendre cette rencontre qui aurait dû, une nouvelle fois, se jouer le week-end dernier puisque Saint-Aubin a confirmé son protêt dans les délais. Néanmoins, s'il devait être fixé à nouveau, ce match se déroulerait le 10 mars prochain, c'est-à-dire en prélude de la reprise printanière. En

fait, quel est le motif de ce protêt? Saint-Aubin affirme que Morat, lequel ne possède pas d'éclairage, n'a pas respecté le point 3 de l'article 28 en fixant l'heure dudit match à 15 h. 10 et demande que le forfait soit prononcé contre le club du chef-lieu lacois. Que dit l'article 28? Nous le reproduisons: «Pendant les mois de novembre, décembre et janvier, les matches doivent débiter au plus tard à 14 h. 45, exception faite pour les matches se jouant sous un éclairage artificiel (installations homologuées). Si, pendant ces mois, un match devait être arrêté par l'arbitre en raison de l'obscurité, parce qu'il a été fixé plus tard qu'à 14 h. 45, l'article 72, chiffre 2.5, du règlement de jeu sera appliqué». Cela sous-entend le forfait. La commission adéquate pour juger de l'affaire devra donc se déterminer sur ce sujet et décider si l'interruption due au brouillard entre ou non dans la définition du mot obscurité. De toute façon, compte tenu du temps nécessaire à la prise de décision, à son envoi, ainsi qu'au délai de recours, ce match, s'il devait être à nouveau joué, serait fixé au 10 mars 1985. Affaire à suivre...

Néo-promus: dur, dur...

Des huit équipes promues de 4^e en 3^e ligue à l'issue du précédent championnat, seules celles de Cottens surtout et, dans une certaine mesure, de Chevrières occupent des positions plus ou moins éloignées de la zone dangereuse. En effet, pensionnaires du groupe 1, La Roche et Promasens se côtoient sur l'avant-dernier rang, juste devant la lanterne rouge Gruyères. Quant à Beaugard II (groupe 2), il stagne dangereusement en queue de tableau. Pour leur part, sociétaires du groupe 4, les phalanges de Pontaux, Cormondes Ib et Montet éprouvent énormément de peine à trouver le bon rythme. De ce fait, on les retrouve aux ultimes places de leur classement. Par conséquent, si besoin était, cela prouve qu'une ascension d'un échelon ne s'entrepris pas sans difficulté.

Classements

Groupe 1		Groupe 3	
1. Vuisternens/Rt	13 8 3 2 19-10 19	1. Tavel	13 10 1 2 36-21 21
2. Broc	13 8 2 3 26-15 18	2. Wünnwil	13 7 4 2 34-19 18
3. Sivrizez	13 8 0 5 33-17 16	3. Heitenried	13 7 2 4 41-26 16
4. La Tour	13 7 2 4 39-25 16	4. Plasselb	13 5 5 3 24-18 15
5. Le Crêt	13 7 2 4 42-30 16	5. Chiètres	13 3 7 3 25-26 13
6. Charmey	13 7 2 4 28-17 16	6. Cormondes Ia	13 5 3 5 15-19 13
7. Semsales	13 6 3 4 18-21 15	7. Chevrières	13 3 6 4 23-24 12
8. Ursy	13 5 2 6 19-26 12	8. Schmitten	13 3 6 4 22-24 12
9. Attalens	13 5 1 7 24-24 11	9. Marly Ib	13 4 3 6 14-20 11
10. La Roche	13 3 0 10 18-33 6	10. Dirlaret	13 2 6 5 13-19 10
11. Promasens	13 1 4 8 10-27 6	11. Ueberstorf	13 3 3 7 23-35 9
12. Gruyères	13 1 3 9 12-43 5	12. Guin II	13 2 2 9 22-41 6

Groupe 2		Groupe 4	
1. Prez	13 9 2 2 27-12 20	1. Vully	13 8 3 2 30-19 19
2. Marly Ia	13 9 2 2 26-14 20	2. Montbrelloz	13 7 4 2 25-18 18
3. Le Mouret	13 7 2 4 31-19 16	3. Morat	12 7 3 2 29-16 17
4. Cottens	13 8 0 5 23-21 16	4. Saint-Aubin	12 6 3 3 24-23 15
5. Granges-Paccot	13 7 1 5 24-15 15	5. Dompierre	13 5 4 4 23-20 14
6. Onnens	13 7 0 6 32-32 14	6. Gletterens	13 4 5 4 16-14 13
7. Richemond	13 4 4 5 23-23 12	7. Noréaz	13 4 5 4 21-23 13
8. Neyruz	13 5 2 6 22-32 12	8. Montagny	13 2 8 3 20-19 12
9. Villars	13 5 0 8 28-27 10	9. Pontaux	13 2 6 5 25-26 10
10. Lentigny	13 3 3 7 18-21 9	10. Cugy	13 3 4 6 20-26 10
11. Corminboeuf	13 2 4 7 14-25 8	11. Cormondes Ib	13 3 1 9 16-30 7
12. Beaugard II	13 1 2 10 14-41 4	12. Montet	13 1 4 8 19-34 6

QUATRIÈME LIGUE

Deux succès de Schoenberg

Promu de 5^e en 4^e ligue à l'issue du précédent championnat, Schoenberg végétait en queue du groupe 6 avec le secret espoir de trouver enfin le rythme de sa nouvelle catégorie de jeu et la joie de fêter un succès. Désormais, c'est chose faite. En effet, la semaine écoulée lui a été très favorable puisque, coup sur coup, il a battu Chiètres II et Morat II. Par conséquent, il a passé de la 11^e à la 8^e place. On s'en souvient, à la suite

d'un protêt, le match entre Vallon et Courtepin IIa, qui s'était terminé par la victoire des gars du Lac par 1-0, n'avait pas été homologué. Il a été à nouveau disputé le week-end dernier et s'est clos sur le même résultat. La justice et la sportivité sont sauvées. Du même coup, Courtepin IIa peut se targuer de demeurer invaincu, un honneur qui lui permet de siéger en tête du groupe 7.

Classement

Groupe 1		Groupe 5	
1. Romont II	12 11 0 1 45-11 22	1. Planfayon	10 7 2 1 32-13 16
2. Sâles	12 7 3 2 27-14 17	2. Dirlaret II	10 6 3 1 31-18 15
3. Remaufens	11 7 2 2 25-19 16	3. St-Sylvestre Ia	10 7 1 2 27-12 15
4. Chapelle	12 5 4 3 30-26 14	4. Alterswil	10 5 1 4 25-22 11
5. Billens	12 5 3 4 26-23 13	5. St-Antoine	10 3 4 3 19-19 10
6. Sivrizez II	12 4 4 4 23-26 12	6. Tavel II	10 3 4 3 25-32 10
7. Vuist./Rt II	12 2 5 5 13-24 9	7. St-Ours	10 2 4 4 17-23 8
8. Bossonnens	12 4 0 8 16-25 8	8. Brünisried	10 2 3 5 5-12 7
9. Châtel II	12 3 1 8 19-29 7	9. Ueberstorf III	10 2 3 5 17-27 7
10. Attalens II	12 2 3 7 14-27 7	10. Plasselb II	10 0 1 9 8-28 1
11. Mézières Ib	11 2 1 8 15-29 5		

Groupe 2		Groupe 6	
1. Sorens	12 8 3 1 30-14 19	1. Etoile Sport	12 11 1 0 34-11 23
2. Corbières	11 8 1 2 27-12 17	2. Belfaux	12 9 0 3 41-16 18
3. Gumefens	12 7 2 3 34-15 16	3. Central IIa	11 6 4 1 36-18 16
4. La Tour II	12 6 4 2 32-20 16	4. Givisiez	12 6 2 4 29-23 14
5. Echarlens	12 5 2 5 24-20 12	5. Boesingen	12 6 2 4 29-24 14
6. Vuadens	12 5 1 6 18-22 11	6. Courtepin IIb	11 6 1 4 31-29 13
7. Riaz	12 4 2 6 22-26 10	7. Vully II	12 3 2 7 18-30 8
8. Grandvillard II	12 4 1 7 27-27 9	8. Schoenberg	12 2 3 7 16-35 7
9. Le Pâquier	12 3 3 6 19-33 9	9. Chiètres II	12 2 2 8 16-31 6
10. Charmey II	11 3 1 7 15-31 7	10. Cressier	12 2 2 8 8-30 6
11. Gruyères II	12 1 2 9 14-42 4	11. Morat II	12 2 1 9 19-30 5

Groupe 3		Groupe 7	
1. Matran	12 8 4 0 46-21 20	1. Courtepin IIa	12 10 2 0 46-16 22
2. Chénens	12 8 4 0 32-15 20	2. Montagny-Ville	11 7 2 2 29-15 16
3. Mézières Ia	12 9 1 2 35-13 19	3. Gletterens II	12 5 5 2 31-20 15
4. Villaz	12 6 3 3 23-14 15	4. Grolley	12 6 3 3 28-25 15
5. Rosé	12 4 5 3 34-29 13	5. Léchelles	12 5 3 4 25-21 13
6. Villars II	12 4 1 7 19-33 9	6. Dommidier II	12 4 3 5 31-24 11
7. Autigny	11 3 2 6 34-28 8	7. Dompierre II	12 3 4 5 16-19 10
8. Arconciel Ib	11 3 2 6 22-26 8	8. Villarepos	12 4 2 6 16-30 10
9. Prez II	12 3 2 7 26-38 8	9. Courtion	11 3 3 5 16-26 9
10. Massonnens	12 3 1 8 22-38 7	10. Vallon	12 1 3 8 10-27 5
11. Corminboeuf II	12 1 1 10 22-60 3	11. St-Aubin II	12 2 0 10 19-44 4

Groupe 4		Groupe 8	
1. Fribourg II	10 7 2 1 37-14 16	1. Estavayer/Lac II	12 8 2 2 39-12 18
2. Vuist./Ogoz	10 8 0 2 45-25 16	2. Cheyres	12 7 3 2 31-11 17
3. Ependes	10 7 2 1 38-22 16	3. Fétygnon II	11 7 2 2 27-16 16
4. Farvagny II	10 6 0 4 35-29 12	4. Aumont	12 6 3 3 19-17 15
5. Pont-la-Ville	10 5 0 5 22-29 10	5. Middles	11 5 4 2 19-14 14
6. Corpataux	10 4 1 5 25-26 9	6. Cheiry	12 6 1 5 31-25 13
7. Ecuwillens	10 3 3 4 24-26 9	7. Grandsvivaz	12 4 3 5 15-20 11
8. St-Sylvestre Ib	10 3 1 6 21-33 7	8. Villeneuve	12 2 4 6 22-36 8
9. Arconciel Ia	10 0 3 7 18-45 3	9. Murist	12 2 3 7 11-30 7
10. Central IIb	10 1 0 9 19-35 2	10. Cugy II	12 2 2 8 18-38 6
		11. Morens	12 2 1 9 16-29 5

CINQUIÈME LIGUE

Le sans faute de Wünnwil II

La période automnale est définitivement close. Sans contestation, le parcours le plus brillant a été l'œuvre de Wünnwil II qui a remporté ses douze rendez-vous.

Quant à Châttonnaye Ia et Beaugard III, ils peuvent, eux aussi, s'enorgueillir d'être restés invaincus même s'ils ont tous les deux égaré deux points en cours de chemin.

Groupe 1	
1. Le Crêt II	12 8 3 1 43-21 19
2. Porsel Ia	11 8 1 2 29-13 17
3. Rue	12 8 1 3 27-14 17
4. Ursy II	12 6 4 2 36-15 16
5. Bulle IIa	12 5 5 2 32-19 15
6. Semsales II	12 4 4 4 32-27 12
7. Sâles II	12 5 1 6 28-28 11
8. Remaufens II	12 4 2 6 19-31 10
9. Chapelle II	12 4 0 8 28-36 8
10. Promasens II	11 1 1 9 9-41 3
11. Bossonnens II	12 0 2 10 17-55 2



En ligue A, comme Cina évite le tacle de Franz, Sion a habilement contourné l'obstacle que constituait Winterthour. (Keystone)

Groupe 2	
1. Bulle IIb	12 10 1 1 100-11 21
2. Broc II	12 10 0 2 48-18 20
3. Gumefens II	12 9 0 3 43-12 18
4. Vulruz	12 8 0 4 27-20 16
5. Enney	12 7 1 4 45-17 15
6. Château-d'Éx	12 6 1 5 45-32 13
7. Echarlens II	11 6 0 5 29-36 12
8. Riaz II	12 2 2 8 17-54 6
9. Porsel Ib	11 2 1 8 17-60 5
10. Sorens II	12 0 2 10 11-58 2
11. Le Pâquier II	12 1 0 11 17-81 2

Groupe 3	
1. Châttonnaye Ia	12 10 2 0 68-13 22
2. Onnens II	12 10 0 2 61-21 20
3. Rossens Ia	11 8 1 2 49-18 17
4. Villarimboud	12 7 2 3 53-23 16
5. Villars I	12 7 2 3 42-34 16
6. Cottens II	11 5 1 5 21-25 11
7. Lentigny II	12 4 2 6 36-42 10
8. Estavayer/Gx	12 4 0 8 27-40 8
9. Massonnens II	12 2 1 9 18-73 5
10. Billens II	12 1 1 10 22-55 3
11. Autigny II	12 1 0 11 19-72 2

Groupe 4	
1. Le Mouret II	13 9 2 2 44-19 20
2. Farvagny III	13 9 1 3 49-21 19
3. Vuist./Ogoz II	13 9 0 4 51-29 18
4. Treyvaux	13 8 2 3 43-31 18
5. Granges-P. IIb	13 7 3 3 53-26 17
6. Marly II	13 7 1 5 35-22 15
7. Corpataux II	13 4 5 4 23-20 13
8. Ependes II	13 4 4 5 26-24 12
9. La Roche II	13 3 3 7 22-41 9
10. Rossens Ib	13 2 3 8 25-52 7
11. Ecuwillens II	13 1 3 9 18-54 5
12. Richemond IIa	13 0 3 10 15-65 3

Groupe 5	
1. Wünnwil II	12 12 0 0 58-14 24
2. Tavel III	12 6 3 3 46-29 15
3. Chevrières II	12 5 5 2 24-14 15
4. St-Antoine II	12 6 2 4 28-21 14
5. Boesingen II	12 5 2 5 33-29 12
6. Saint-Ours II	12 5 2 5 30-26 12
7. Schmitten IIa	12 5 2 5 26-39 12
8. Planfayon II	11 2 4 5 26-31 8
9. Heitenried II	12 2 3 7 20-42 7
10. Brünisried II	12 2 2 8 23-40 6
11. Ueberstorf IV	11 1 3 7 25-54 5

Groupe 6	
1. Schmitten IIb	12 11 0 1 92-19 22
2. Guin III	12 11 0 1 95-28 22
3. Richemond IIb	12 8 3 1 53-22 19
4. Misery	12 7 1 4 45-32 15
5. Chiètres III	12 6 3 4 40-29 15
6. Courgevaux	11 5 2 4 28-31 12
7. Morat III	12 4 3 5 36-27 11
8. Granges-P. IIa	12 2 3 7 22-53 7
9. Cressier II	12 2 0 10 19-62 4
10. Rölling II	12 1 0 11 20-110 2
11. Courtion II	11 0 1 10 17-54 1

Groupe 7	
1. Beaugard III	13 11 2 0 46-13 24
2. Belfaux II	13 10 1 2 49-14 21
3. Neyruz II	13 8 2 3 49-26 18
4. Montagny II	13 7 2 4 50-27 16
5. Matran II	13 7 2 4 52-30 16
6. Etoile Sport II	13 6 4 3 35-26 16
7. Givisiez II	13 6 3 4 57-38 15
8. Montagny-Ville II	13 4 1 8 31-47 9
9. Léchelles II	13 3 2 8 26-54 8
10. Pontaux II	13 3 1 9 23-55 7
11. Noréaz II	13 2 0 11 27-58 4
12. Rosé II</	

4 nouveautés pour un hiver sans chaînes

Une exclusivité pour la Suisse La Panda 4x4 Surselva

Lancée sur le marché au début de l'année 1980, la Fiat Panda chercha sans cesse à améliorer sa gamme pour découvrir l'année dernière la Panda 4x4, une voiture destinée au tout terrain certes, mais aussi pour la conduite de tous les jours. Non satisfait, Fiat place aujourd'hui sur le marché la 4x4 «Surselva», une série spéciale produite exclusivement pour la Suisse.

Mais en fait pourquoi «Surselva»? S'agissant d'une exclusivité pour la Suisse, Fiat a voulu donner le nom d'une région suisse, «Surselva» étant donc le nom de la vallée du Rhin intérieur entre Illanz et l'Oberalp. Derrière se profile encore une œuvre de bienfaisance, en ce sens que Fiat a remis en cadeau les clés d'une Panda 4x4 de série spéciale, dont le bénéfice de la vente aux enchères sera versé intégralement à l'hôpital régional de Surselva pour ses travaux de restauration.

Des accessoires de protection

Une grille de protection devant la calandre et les phares ainsi que devant les groupes optiques arrière, deux tubes de protection sous les portes qui protègent les bas de caisse, un porte-bagages avec fixation pour les skis: tels sont les accessoires qui différencient la «Surselva» d'une Panda 4x4 normale. Pour quelques centaines de francs supplémentaires, le consommateur suisse se trouve en possession d'une voiture prête à affronter des routes difficiles, sans avoir toujours la crainte d'un bris de verre ou d'une déformation de la carrosserie.

Des tests effectués dans la neige au nord de la Suède, plus particulièrement dans la région de Kiruna, nous ont prouvé l'efficacité de cette voiture dans des endroits difficiles. Avec la

traction quatre roues, elle évolue facilement sur la neige ou dans la boue, même lorsque la pente est particulièrement raide. Et même si pour une raison ou pour une autre, on doit s'arrêter à mi-côte, les possibilités de repartir sont réelles. Dotée d'une très bonne suspension, elle amortit les chocs des chemins escarpés, ce qui est rassurant d'autant plus que l'habitacle n'est pas très haut et pourrait causer quelques soucis aux personnes de grande taille.

L'enclenchement de la traction intégrale est très facile, puisque le levier est placé près du levier de changement de

vitesse, si bien que l'opération peut se faire même lorsque la voiture est en mouvement, la seule exigence étant d'effectuer le changement en rectiligne, comme pour toutes les voitures de cette catégorie.

D'autre part, les règles de prudence doivent être observées, même si la Panda 4x4 peut évoluer aisément et sans danger dans la neige ou sur la glace, comme l'affirme la publicité. Il faut naturellement adapter sa vitesse aux conditions, car une sortie de route n'est pas à exclure, bien évidemment.

M. Bt

*La Fiat Panda 4x4 est une 965 cmc, qui développe 48 CV à 5600 t/min. Elle atteint 135 km/h. et consomme en moyenne 7,9 l/100 km. Son prix Fr. 13 890.- pour la version «Surselva».



La Subaru Justy innove 1 bouton=4WD

Subaru ajoute à sa gamme de modèles à traction sur les 4 roues enclenchable à tout moment deux petites voitures attractives à 5 places et complète ainsi vers le bas la palette offerte. La nouvelle Subaru Justy (elle est livrable en 3-portes sportive et en version familiale à 5 portes) est unique en son genre dans sa catégorie: par pression sur un bouton, la traction avant performante de 997 cmc, à 5 vitesses, se transforme en une petite voiture maniable à traction intégrale.

Avec sa longueur totale de 353 centimètres et sa largeur de 153 centimètres, la Subaru Justy se faufile pratiquement dans toutes les places de stationnement. Grâce au moteur à 4 temps à 3 cylindres de 997 cmc de cylindrée, monté à l'avant de manière peu encombrante (il développe 55 ch) et aux roues à suspension indépendante placées loin des extrémités de la carrosserie, l'habitacle a pu être utilisé de manière optimale pour 5 personnes. Le dossier arrière est rabattable séparément. De plus, le grand hayon descendant jusqu'au pare-chocs facilite le chargement de la Subaru Justy.

Sur cette «grande petite voiture», la nouveauté surprenante est toutefois la traction sur les 4 roues enclenchable à tout moment par pression sur un bouton. Le bouton de commande de la traction intégrale enclenchable électromagnétiquement se trouve dans le pommeau du levier des vitesses par lequel on enclenche également les 5 vitesses entièrement synchronisées de marche avant.

La Subaru Justy séduit par sa forme sympathique, son grand habitacle, ses performances étonnantes (vitesse de

pointe 145 km/h., accélération de 0 à 100 km/h. en 15,4 secondes). Grâce à la suspension à roues indépendantes, aux freins assistés à ventilation intérieure et à la traction intégrale enclenchable, elle offre des caractéristiques de conduite sûres.

La Justy 4WD est entraînée par un moteur à 3 cylindres en ligne - avec arbre à cames en tête - monté transversalement à l'avant. De la cylindrée de 997 cmc, ce moteur économe et nerveux développe 55 ch, grâce à des conduits d'admission et à des chambres de combustion les plus modernes. Le moteur, qui fonctionne à l'essence ordinaire, est très performant - il atteint sa puissance maximale à 6000 tr/min. Mais il peut aussi être utilisé sans changer souvent de vitesse, car il atteint déjà à 3600 tr/min son couple maximal de 80 Nm.

Le prix de la version 3 portes est de 12 990.- francs, de la version 5 portes 13 990.- francs. La consommation moyenne annoncée par le constructeur est particulièrement basse: 5,8 litres aux 100 km, en parcours mixte ville/route. (Com./ALM)

Une Passat 4x4



Le modèle à succès VW Passat Variant n'est plus à présenter dans la famille des breaks. La gamme s'étoffe en cette fin d'année d'une version 4x4 à traction intégrale, technologie développée par Audi sur ses versions quattro. Cette familiale complète donc avantageusement la gamme VAG en Suisse.

Les quatre roues de la Passat Variant synchro sont entraînées en permanence - contrairement à d'autres véhicules avec propulsion 4x4 enclenchable manuellement.

Dans le cas de l'entraînement permanent des quatre roues, le conducteur n'a plus besoin de décider à quel moment il doit commuter sur 4 ou sur seulement 2 roues motrices. Une décision d'ailleurs qui, en cas d'urgence, risque d'être prise éventuellement trop tard. De plus, le conducteur n'est pas obligé de se réadapter constamment aux nouveaux comportements et réactions du véhicule.

La version proposée en Suisse est équipée du nouveau moteur à injection 5 cylindres de 2,2 litres, particulièrement silencieux, également monté sur l'Audi Coupé, 90 et 90 quattro. L'accélération de 0 à 100 km/h. est de 9,9 secondes et la vitesse maximale est de 191 km/h. La Variant synchro est particulièrement intéressante si l'on considère sa charge remorquable de 1500 kg. Son volume de charge de 540 litres, resp. 1811 litres banquette rabattue, mérite également une grande attention. Le volume de charge de la synchro est resté pratiquement le même que celui de la Variant normale à traction avant, alors que la capacité du réservoir de 60 litres a été portée à 70 litres.

Cette version exclusive et confortable, 5 portes, au prix de 32 500 francs environ, est équipée de série avec des sièges sport, d'un intérieur spécial synchro, du verrouillage central (porte du hayon et couvercle du réservoir inclus), d'une plage arrière pliable, de 2 rétroviseurs à réglage et dégivrage électriques, de 4 haut-parleurs, d'un vitrage athermique teinté vert, de jantes en alu (6J x 14) avec pneus à section basse (195/60 HR 14), de deux blocages de différentiel (enclenchables séparément), de freins à disques ventilés à l'avant, de la direction assistée, etc.

Les premières Passat Variant synchro seront encore livrées en Suisse en 1984. (Com./ALM)

Alfa 33 break 4x4

Extension logique de la berline 33 à 4 roues motrices, le nouveau break italien arrive à point nommé sur le marché. La concurrence est vive dans le domaine des voitures moyennes à traction intégrale. Dessiné par Pininfarina, ce break est très confortable et doté d'un équipement de base très complet.

Pour cette nouvelle version de la 33, Alfa Romeo a fait appel à un des plus brillants et fiables moteurs de sa gamme: le quatre cylindres boxer de 1490 cm³ à alimentation séparée pour chaque cylindre (deux carburateurs double corps inversés). Ce moteur développe une puissance de 95 ch. DIN et sa caractéristique est son couple maximal particulièrement élevé (13,3 kgm à 4000 t/min.).

Les techniciens ont appliqué la traction intégrale avec un arbre de transmission longitudinal en deux tronçons et support central; il est relié d'un côté à une prise spéciale intégrée dans la boîte à vitesses, et de l'autre à un pont rigide mis au point pour le train arrière de la voiture et équipé d'un deuxième différentiel identique au différentiel avant.

La traction intégrale peut être enclenchée et déclenchée par le conducteur sans devoir arrêter la voiture, à l'aide du levier situé au pied de la

console centrale. D'autre part, rien n'empêche de rouler constamment avec les quatre roues motrices, particulièrement pendant l'hiver et sur des routes qui peuvent s'avérer dangereuses quant à leur mauvais revêtement.

Les interventions faites sur la suspension ont permis d'augmenter légèrement la garde au sol des organes mécaniques (+ 20 mm); la voiture peut ainsi franchir aisément des obstacles non excessifs.

Malgré le choix d'un rapport de transmission relativement court pour permettre à cette voiture à quatre roues motrices de franchir des déclivités supérieures à celles habituelles, le break 4x4 dépasse 170 km/h. en 5^e.

L'équipement, très complet, comprend notamment des lève-glaces électriques, le verrouillage centralisé des portières, des feux de brouillard, etc. Le prix de la 33 break 4x4 est de 20 500 francs. (Com./ALM)



PUBLICITE

Aux membres de la Section fribourgeoise du CONTRÔLES D'AUTOMNE



Vous êtes invités à faire procéder, GRATUITEMENT, aux

CONTRÔLES: - dispositifs d'éclairage,
- balais d'essuie-glaces,
- CO 2 (sans réglage)
- géométrie «ripage».

RÉGLAGES: - des phares.

Le samedi 24 novembre 1984, de 8 h. à 11 h. 30 au

CENTRE P. RIESEN

Service Bosch
Route de Morat 130, Granges-Paccot / Fribourg.

Le Centre Riesen met gracieusement à votre disposition son personnel qualifié et ses installations modernes. Seules les pièces détachées sont à la charge des membres.

Automobilistes... évitez les mauvaises surprises de l'hiver!

**Votre
garagiste
le spécialiste
de l'automobile**

vous conseillera judicieusement lors de l'achat de vos

pneus neige

et vous proposera l'équipement d'hiver idéal pour votre véhicule.

Les membres de l'UNION FRIBOURGEOISE DES GARAGISTES sur lesquels vous pouvez compter

Vous trouverez chez lui

tous les accessoires d'origine

très utiles pour une conduite sûre et agréable en hiver.

Votre garagiste, le spécialiste de l'automobile vous offre des

prix nets très intéressants sur les pneus neige

Pour traverser l'hiver sans problèmes,

un contrôle mécanique

de votre voiture et

un bon équipement

sont indispensables.

Vous éviterez ainsi les mauvaises surprises hivernales.

Pneus d'été neufs Prix hors saison

Firestone S-660/H-330/HS-1

205/60 HR 13	Fr. 150.-
205/60 HR 15	Fr. 180.-
185/70 HR 13	Fr. 110.-
185/70 SR 13	Fr. 99.-
195/70 HR 14	Fr. 135.-
185/70 HR 14	Fr. 125.-
135 SR 13	Fr. 55.-
Montage Fr. 5.-	Equil. Fr. 5.-

☎ 037/24 32 57

9 h.-12 h. + 15 h.-18 h. 30

Automobilistes, DES DÉGÂTS?

Faites confiance au spécialiste

Carrosserie de Beaumont SA

Route de la Glâne 16
1700 Fribourg - ☎ 037/24 30 48
17-2500



GARAGE-CARROSSERIE GENDRE SA

L'hiver de votre voiture

pour tout modèle de toute marque



Route de
Villars 105
FRIBOURG
037/24 03 31



Votre partenaire V.A.G pour Audi et VW

Le garage vraiment complet... tout sous le même toit...

Fr. 31.-
1. Contrôle extérieur
2. Contrôle intérieur
3. Briquet dégivreur
gratuit

Prenez rendez-vous
dès maintenant
☎ 037/24 03 31

Testez-la maintenant



Le sourire au volant.

GARAGE JEAN-PAUL ANDREY
VUADENS - ☎ 029/2 48 02

VOTRE GARANTIE DE SÉCURITÉ POUR L'HIVER!

Choisissez le
pneu-neige complet
XMS 100



MICHELIN

sur toutes les voitures

Notre réputation a été bâtie sur la qualité de notre service et la justesse de nos prix. Venez vous en convaincre.

Profitez de notre expérience

Le pneu HIVER complet

- POUR LA NEIGE PROFONDE ● ANTIDÉRAPANT
- POUR LA NEIGE FRAÎCHE ● ANTIAQUAPLANING
- POUR ROUTES SÈCHES

Réservez dès maintenant vos pneus neige (priorité lors du montage)

Garage FISA E. + L. ZOSSO

Département pneu-service

1762 GIVISIEZ-Fribourg

☎ 037/26 10 02

attendant

au Restaurant de l'Escale

CHARADE
Des performances exceptionnelles!

ESSENCE: 1000 cc - 52 CV, 5 vitesses, D16
Fr. 10 950.-

DIESEL: 1000 cc - 37 CV, 5 vitesses, D16
Fr. 12 650.-

TURBO: 1000 cc - 68 CV, 5 vitesses, D16
Fr. 13 650.-

NOUVEAU
Version TURBO

ROCKY

La nouvelle 4x4 ROCKY: un véhicule aussi à l'aise en ville que sur la route et dans le terrain! Version diesel ou essence.

A partir de Fr. 24'500

Garage J-P KASER
1725 POSIEUX
☎ 037/31 10 10

La voiture gagnante de l'année.

1. Offre avantageuse.

2. Rabais de 1000.-.

3. Equipement d'hiver.

Honda Accord

Honda Accord Coupé/Sedan EX Spécial. 1,6 l. 59 kW/80 ch DIN, traction avant, 5 vitesses, suspension à 4 roues indépendantes. Equipement de luxe avec direction assistée, stabilisateur de vitesse, lave-glaces électriques, radio-cassettes stéréo, antenne électrique, verrouillage central des portières (Sedan), sièges en tissu velours, etc. Accord Coupé EX Spécial: Fr. 17 900.-. Accord Sedan EX Spécial: Fr. 18 500.-. Honda-matic sur demande.

Garage Gabriel Guisolan S.A.
Agence HONDA
Rte du Jura 13 Tél. 26 36 00 Fribourg

Montez vos pneus neige sur:

JANTES ACIER

Marques:	Dimensions:	Prix
MERCEDES		
190, 190E, 190D	5 5 J 14	Fr. 45.-
200, 280E	6 5 J 14	Fr. 57.-
OPEL		
Corsa	4,5 J13	Fr. 38.-
Kadett 8/84	5 5 J13	Fr. 40.-
Ascona 84	5,5 J13	Fr. 44.-
Rekord 10/82	5,5 J14	Fr. 53.-
PEUGEOT		
104	4 5 J13	Fr. 32.-
205	5 5 J13	Fr. 39.-
505 GR, SR, Ti	5 5 J14	Fr. 43.-
VOLKSWAGEN		
Polo 81, Polo Classic	4,5 J13	Fr. 34.-
Golf, Jetta 83, Passat 80	5 5 J13	Fr. 35.-
Golf, Jetta GTi, Gli 83	5,5 J13	Fr. 40.-
Golf II, Jetta II 83,		
Passat, Scirocco 81	5 5 J13	Fr. 35.-
Golf II, Jetta II GIS, GTi 83		
Passat GL et Combi	5,5 J13	Fr. 39.-
Transporter Bus, Camper	5,5 J14	Fr. 41.-

Pneus-Service J. Cuony
rue Marcello - Fribourg - ☎ 037/22 16 07

**Pour que votre voiture
passe l'hiver confortablement**

- Traitement anticorrosion
- Préparation mécanique
- Pneus neige

SUBARU

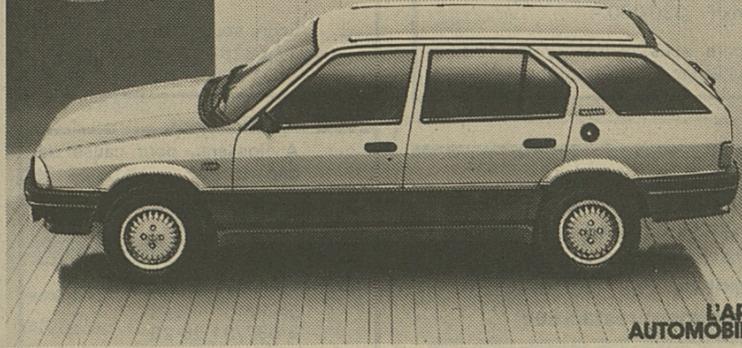
GARAGE DE LA SARINE

1723 MARLY (FR)
☎ (037) 46 14 31

PUBLICITÉ



Alfa 33 4x4 Giardinetta.
Les quatre roues de la liberté.



L'ART
AUTOMOBILE

Une ligne signée «pininfarina» et un exemple de la parfaite polyvalence qui concrétise votre besoin de liberté. 1,5 l/95 ch, Fr. 20 500.-

GARAGE G. JUNGO

Route de Villars-Vert
VILLARS-SUR-GLÂNE
☎ 037/24 14 46

GARAGE PILLER SA

Rue F.-Guillimann 14-16
FRIBOURG
☎ 037/22 30 92

Alfa Romeo



Une nouveauté sensationnelle de Mitsubishi. D'une robustesse à toute épreuve, c'est la Pajero 4x4. Dès Fr. 26 400.-

GARAGE INTER-SPORT

Rte Neuve FRIBOURG
☎ 037/22 44 14

MITSUBISHI
MOTORS CORPORATION
A l'avant-garde de la technologie automobile japonaise

Günther®



Sans entretien selon DIN
☎ 24 17 22

Rabais 40%
3 ans de garantie

ELBA ACCUMULATEURS SA
159, rte de la Glâne
1752 Villars-sur-Glâne/Fribourg

pneus import sa

C'est garanti moins cher!

Prix avant-saison sur les pneus neige

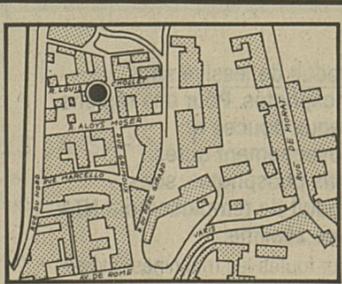
Michelin - Uniroyal

155-12	80.-	165/70-13	98.-
155-13	84.-	185/70-13	115.-
165-13	92.-	185/70-14	120.-

* demandez nos autres prix nets *

Montage rapide +
Equilibrage électronique Fr. 9.-

Lausanne, Eglise-Anglaise 2 ☎ 021/26 30 26
Montbrelloz, rte de Bussy ☎ 037/63 19 48
Vuisternens-dt-Romont ☎ 037/55 11 26



HENRI SUDAN
Auto - Lumière

Toutes réparations électriques concernant l'automobile



Rue Ls-Chollet 12, FRIBOURG
☎ 22 37 54

Les pièges de l'hiver

C'est précisément durant la saison froide et hostile que la voiture se révèle être un moyen de transport confortable dont on ne voudrait pas se passer. Cependant, la conduite sur la neige et la glace n'est pas sans problème. Le Touring-Club suisse rappelle donc que deux principes de physique déterminent la conduite d'hiver.

1. L'adhérence des pneus diminue brusquement sur la neige et la glace, la distance de freinage peut s'allonger de 6 à 10 fois.

2. Une roue qui glisse n'est plus contrôlable quant à sa direction de dérapage, ce qui signifie qu'une voiture dont les roues sont bloquées glisse sur «la voie qui offre la plus faible résistance» et qu'elle ne peut plus être dirigée.

Verglas

Les endroits susceptibles d'être verglacés (sur les ponts, tronçons dans la forêt et à l'ombre) doivent être traversés à vitesse constante et si possible en ligne droite. Si cela est encore possible, freiner fortement avant le tronçon verglacé mais relâcher les freins à temps afin de garantir la tenue latérale! S'il faut absolument freiner sur le verglas, le faire en enfonçant vigoureusement la pédale pour que les quatre roues bloquent. Si la voiture dévie maintenant de sa trajectoire, lâcher immédiatement les freins, corriger par de légers coups de volant et freiner à nouveau fortement. Lorsque la voiture commence à dérapier dans les virages, débrayer aussitôt et chercher - en donnant de doux coups de volant - un chemin de ligne aussi droit que possible pour sortir du tronçon dangereux. Si le conducteur est surpris par le verglas et que la voiture dérape brusquement, seul un rapide contrebraquage en tournant à fond le volant s'avère utile. Cette technique ne peut toutefois s'acquérir que par des heures d'exercice dans un cours spécialisé.

Chaussée enneigée

Les conditions d'adhérence sur les chaussées recouvertes de neige peuvent beaucoup varier: presque comme sur du verglas puis à nouveau sur une route en terre battue sèche. Il faut donc essayer de freiner à temps avant un obstacle (attention à celui qui vous suit!). Sur un parcours en ligne droite, il faut bloquer les freins car des études récentes ont montré que le bloc de neige qui se forme sous les roues a un effet retardateur supplémentaire considérable. Si ce faisant, la voiture dévie trop de sa trajectoire, il faut, comme

sur le verglas, interrompre brièvement le freinage et corriger par de légers coups de volant. Les virages doivent, comme sur le verglas, être pris à vitesse si possible constante car freiner tout comme accélérer peut faire déraiper les roues et ainsi écarter la voiture de sa trajectoire.

Montées et descentes

Celui qui, dans une montée, ne peut plus avancer, gêne certes le trafic mais ne provoque guère d'accidents. Il en est autrement dans les descentes où, dans le meilleur des cas, on atterrit dans un fossé ou dans un mur de neige lorsque

le véhicule ne peut plus être arrêté avant un obstacle. Rétrograder peut, en raison de la force de freinage plus élevée du moteur lors de l'embrayage, déjà provoquer un dérapage. Le TCS recommande donc dans ces cas de donner en débrayant un coup d'accélérateur (sans double débrayage) afin que le moteur atteigne, déjà lors de l'embrayage, le régime le plus élevé du rapport inférieur.

Nos conseils pour le freinage peuvent évidemment aussi être utilisés dans les descentes. Il faut en outre, avant chaque manœuvre d'évitement, lâcher les freins - les roues s'accrochent à nouveau au sol - mais l'expérience le prouve, l'exécution de cette règle nécessite un certain courage.

Pour le reste, le TCS recommande d'exercer les règles de base de la conduite sur la glace et la neige: des places de parc vides, des cours d'usine s'y prêtent parfaitement bien et pardonnent également les essais qui ne sont pas des coups de maître. (Com. TCS)



Apprendre à maîtriser son véhicule pour éviter de jouer «Holiday on ice» à son volant... (Photo Uniroyal)

VOTRE VOITURE & L'HIVER

Agent A

de roulements à billes:



En stock:



Pots d'échappement pour toutes marques de voiture.



Batteries pour voitures:

DÉPÔT OFFICIEL
Fribourg et environs

TOUT POUR L'ENTRETIEN DE LA VOITURE EN HIVER:

PALÜ anticorrosif aussi pour R 14, 16, 20, 30
ANTIGEL POUR RADIATEUR

- Porte-skis antiviol
- Peau de mouton véritable avec capuchon
- Chaînes à neige: Snowgrip - Union - Rud - Yeti - Valcrep

Tout pour l'automobile

Rue Chaillet 7
1700 Fribourg

RODI SA

037/22 33 20

Batterie Opel Freedom
Pas d'entretien.
3 ans de garantie.
Oubliez tout le reste.



à Fribourg chez

Automobiles

Belle-Croix SA

Villars-sur-Glâne/Moncor
☎ 037/24 98 28/29

IMMOBILIER

Quartier du Petit-Torry, Granges-Paccot

A louer tout de suite ou pour date à convenir dans immeuble neuf,

appartements de 3 1/2 pièces

- grand balcon
- 2 salles d'eau
- situation tranquille

Loyer: dès Fr. 835.- + charges. Visitez notre appartement modèle.

J. ed. Kramer s.a.
place de la Gare 5
1700 Fribourg

☎ 037/22 64 31

ouverture des bureaux
09.00 - 12.00 et
14.00 - 17.00 h. 17-1706

A louer

studio meublé

av. Granges-Paccot 2
Libre tout de suite pour le 1^{er} décembre.

☎ 22 80 70
dès 18 h. 17-305203

On cherche

appartement

3-4 pièces, en ville.
☎ 22 51 31 (midi et soir).

17-305139

A vendre à Marly, quartier Les Rittes

maison d'habitation

(chalet) de 2 appartements de 3 et 4 pièces, grand jardin, accès facile. Prix Fr. 330 000.-.

Ecrire sous chiffre 17-305199, à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

LES PACCOTS

A louer ou à vendre

superbe appartement 2 pièces

(meublé ou vide)

Ecrire sous chiffre 17-582927 à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

A louer

appartement 2 1/2 pièces

à Courtion, 10 min. de Fribourg
Libre 1.2.85

☎ 037/45 23 27
le soir 17-305202

A louer dans villa neuve, à Villars-sur-Glâne,

studio

avec cuisine et douche.

Pour tous renseignements:

GAY-CROSIER SA

Transaction immobilière, financière

☎ 037/24.00.64

CH-1752 Villars-sur-Glâne - Fribourg - Rte de la Glâne 143b

A vendre à la porte de Fribourg

propriété de maître (10 pièces) belle demeure ancienne datant du XVII^e siècle entièrement restaurée

Parc et jardin français, 4000 m²

S'adresser sous chiffre 17-582913, à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

A Rossens, pour cause de départ,

appartement 2 pièces

Confort, cave, terrasse, garage.

☎ 037/31 26 25 (h. des repas).

17-305191

Particulier cherche

immeuble locatif

bon rendement, en ville de Fribourg ou aux alentours, de Fr. 500 000.- à 2 millions.

Ecrire sous chiffre avec tous renseignements 17-582933, à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

Laver sans phosphates

Beaucoup de lacs suisses souffrent d'un manque aigu d'oxygène, provoqué avant tout par les phosphates. Ces derniers proviennent en partie des produits de lessive. Migros qui essaie depuis toujours de maintenir la teneur en phosphates de ses produits de lessive au plus bas, offre

actuellement aux ménagères «anti-phosphates» 4 produits ne contenant aucun phosphates.

Offre spéciale du 21.11. au 4.12.

Polymatic.

Le nouveau produit de lessive sans phosphates pour laver à multi-températures et à tous les degrés de dureté de l'eau. Sans phosphates, contient du zéolithe, ainsi que du NTA.

Pour laver et prélaver de 40° à 95°. Convient à tous les textiles sauf laine et soie. Résultats de lavage également très bons dans les régions à eaux dures.

Tambour 4 kg

~~11.50~~ **9.-**
(1 kg = 2.25)

Produit de lessive sans phosphates. Pour des régions à eaux douces et moyennement dures. Sans phosphates, sans produit de remplacement NTA, avec zéolithe.

Pour toutes les machines à laver, 40/60/95°, prélavage et lavage, linge blanc et de couleur. Ne s'utilise ni dans les régions à eaux dures, ni pour le linge fin et le lavage à la main. Plus l'eau est douce, plus le résultat de lavage est bon.



Chance
Le produit de lessive liquide qui possède une super puissance de nettoyage sans phosphates, sans produit de remplacement NTA, sans agent blanchissant. Pour tous les degrés de dureté de l'eau, à utiliser uniquement avec le programme court.

Utilisable dans toutes les machines, comme pour laver à la main et tremper le linge. Egalement utilisable pour les taches de gras et de blanc d'œuf. Redonne de l'éclat à vos couleurs. Non utilisable pour: laine, soie, linge de cuisson, taches de café, vin, fruits, etc...

Yvette Soft
Pour laver et assouplir à la fois. Sans phosphates, liquide.

Pour un soin sans égal de votre linge fin; de 20-60°, s'utilise pour le lavage à la main, pour toutes les machines à laver et ménage votre linge.

~~2.80~~ **2.20**
(100 g = 29.3)



~~3.50~~ **7.-**
(1 kg = 3.50)

~~8.50~~ **7.-**
(1 kg = 2.80)

Oui, à MIGROS

agence immobilière **serge et daniel bulliard**
1700 fribourg rue st-pierre 22
tel. 037 22 47 55

A louer à Givisiez à 2 pas des transports publics et à moins de 2 km du centre ville de Fribourg

MAISON GROUPEE de 5 pièces

comportant séjour avec cheminée, 4 chambres, excavation complète, garage, terrain privé. Disponible 1^{er} décembre 1984 ou date à convenir.

Prix de location Fr. 1600.- par mois + charges Fr. 230.- env.

17-864

A LOUER, en Vieille-Ville, DUPLEX EXCEPTIONNEL de 3 1/2 pièces

situation tranquille, bordure Sarine. Tout confort, grand living avec fresques et plafond peint, balcon avec vue dégagée sur la Sarine. Libre au 1^{er} janvier. Visite et renseignements sans engagement

17-1628

ERNEST SALLIN
AGENCE IMMOBILIERE
68-PLACES 16 • 1700 FRIBOURG
037/ 22 57 26 - 22 32 88

Cherche pour le 1^{er} janvier 1985 ou à convenir

APPARTEMENT MEUBLÉ 2 ou 3 pièces

à Fribourg ou environs (10 km).

☎ 037/28 22 88

A vendre à Fribourg

(Schoenberg) appartement de 4 pièces, balcon, cuisine agencée. Proximité bus, centre commercial et piscine. «Avec garage».

Pour traiter: Fr. 18 000.- Mensualité tout compris: Fr. 1203.-

Contactez notre agence
Rue Saint-Pierre 28A
1700 Fribourg - 037/22 50 21



HABITATIONS POUR TOUS SA
44, av. du General-Cuisan CH-1009 Pully/Lausanne
Tél. (021) 29 61 38

PNEU MATTI

Für unser Pneuhaus im Jumbo Villars-sur-Glâne suchen wir einen zuverlässigen

Mitarbeiter für die Pneu-Montage

und als Stellvertreter des Filialleiters. Wenn sie zweisprachig sind, handwerkliches Geschick haben und auch gerne Verkaufsgespräche führen, bitten wir um Ihre Bewerbung.

Wir bieten Dauerstelle, fixes Gehalt mit Umsatzbeteiligung und die üblichen Sozialleistungen.

Wenden Sie sich an: Herrn Jelk CO / Pneu-Matic AG im Jumbo-Markt, Villars-sur-Glâne, ☎ 037/24 88 44.

44-1541

ESPAGNE

Venez au soleil de CIUDAD QUESADA

(Alicante Climat sec 16,5° C de moyenne à l'année) (Torrevieja Idéal pour la retraite et les vacances)

VILLAS

avec 1 chambre à coucher ou plus, salon, salle de bains, terrasse et 500 m² de terrain, à partir de 3 487 500 pesetas (environ Fr. 48 000.-)

BUNGALOWS

avec 2 pièces ou plus, cuisine, douche, terrasse, jardin, à partir de 1 944 000 pesetas (environ Fr. 27 000.-)

Exposition permanente CIUDAD QUESADA Ch. des Cèdres 2 1004 Lausanne ☎ 021/38 33 28/38 33 18

Depuis dix ans déjà avec vous

IMMOBILIER

Dans le parking souterrain du groupe d'immeubles de **Beaumont 1-3** à Friebourg

PLACES DE PARC

à louer tout de suite ou pour date à convenir **Fr. 80.-** par mois.

Pour visiter s'adresser aux concierges: Beaumont 1: M. Magnin, ☎ 24 22 84. Beaumont 3: M. Bulliard, ☎ 24 46 96. Pour traiter:

Gérances P. Stoudmann-Sogim SA, Maupas 2, Lausanne, ☎ 021/20 56 01

IMMOBILIER

A VENDRE À MORGINS/VS (Portes du Soleil)

Appartement de 6 pièces comprenant: hall d'entrée, cuisine agencée, salon, salle à manger, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, 3 balcons, cave. Partiellement meublé

Vente directe du propriétaire. **Fr. 340 000.-**, hypothèques à disposition. Disponible tout de suite

Appartement de 3 1/2 pièces comprenant: hall d'entrée, cuisine agencée, salon avec canapé-lit 2 places, 2 chambres à coucher, 1 salle de bains, cave, balcon. Entièrement meublé

Vente directe du propriétaire. **Fr. 300 000.-**, hypothèques à disposition

Appartement de 2 1/2 pièces comprenant: hall d'entrée, cuisine agencée, salon avec canapé-lit 2 places, chambre à coucher, salle de bains, balcon, cave. Entièrement meublé

Vente directe du propriétaire. **Fr. 220 000.-**, hypothèques à disposition.

Pour tous renseignements: ☎ 025/71 22 91, M^e Gabriel Monay, avocat et notaire, bâtiment du Cerf, 1870 Monthey

CIR

Nous cherchons un(une) jeune

comptable

avec 1 à 2 ans de pratique, pour notre comptabilité financière (y compris débiteurs, créanciers, salaires, etc.)

Bonne occasion pour candidats se préparant au diplôme fédéral de comptable.

Langues: français et allemand
Entrée: 1.3.1985

Les intéressés(es) sont priés(es) d'adresser leur offre de service avec certificats et curriculum vitae à la direction de la **COMPAGNIE INDUSTRIELLE RADIOÉLECTRIQUE**, Bundesgasse 16, 3001 Berne.

05-1046

Trente fois plus dans la tête

ÉMILE SAVOY

L'OUVRIER CHOCOLATIER A BROC EN 1908

64 pages Fr. 12.—

En 1898, Alexandre Caillet, de Vevey, fonde à Broc, village paisible de la verte Gruyère, la chocolaterie qui portera longtemps son nom. Moins de dix ans plus tard, la fabrique compte 1600 ouvriers et employés. Quelle est la vie de ces hommes et de ces femmes qui se ruent vers les ateliers de l'entreprise, alors la plus forte du canton?

ÉDITIONS LA SARINE

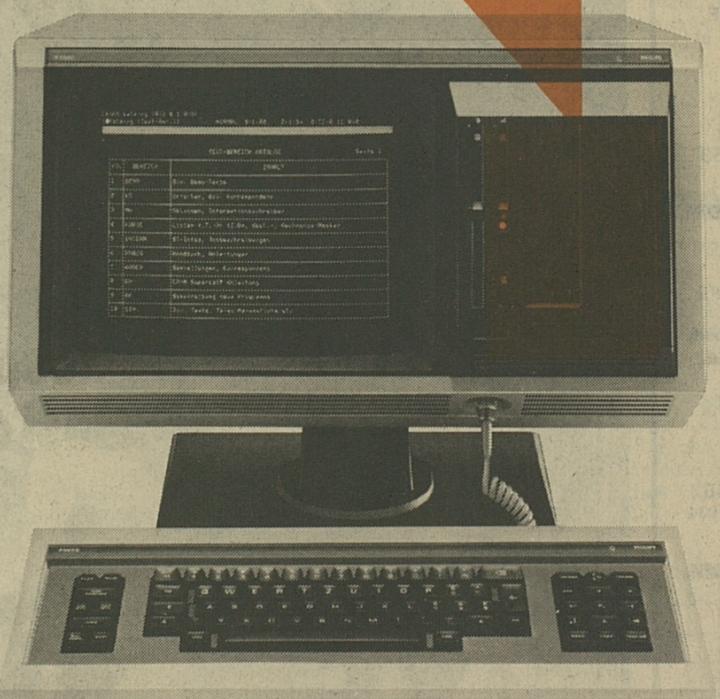
FRIBOURG

BULLETIN DE COMMANDE

à retourner aux ÉDITIONS LA SARINE
Pérolles 42
1700 Fribourg

Le soussigné commande ... ex. du livre Emile Savoy, L'ouvrier chocolatier au prix de Fr. 12.— (+ port et emballage)

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
NPL, localité: _____
Date et signature: _____



Comme bien d'autres traitements de textes, le système Philips P 5020 comporte deux unités de disquettes; un remarquable paquet de 127 pages trouve néanmoins place sur l'une d'entre elles. Suivant le genre d'applications pourtant, la secrétaire risquerait de se muer en disc-jockey. Le système P 5020 permet d'éviter facilement cet inconvénient: il suffit de remplacer une des deux unités de disquettes par une unité de disque dur. Celui-ci procure à la secrétaire une capacité mémoire correspondant à 30 disquettes, c'est-à-dire à environ 4000 pages. Bien entendu, ce disque dur permet aussi d'obtenir une rapide protection des données et de bloquer encore l'accès à certains textes, par de mots de passe.

Il en va du système P 5020 comme de sa capacité mémoire: un tout adaptable exactement à vos exigences et à votre budget, tout en restant évolutif, grâce à sa modularité.

Si vous désirez en savoir davantage, le mieux serait de vous en procurer tout de suite la documentation correspondante.

- Veuillez nous renseigner au sujet du système P 5020.
- Veuillez nous contacter par téléphone pour convenir d'une démonstration.

Nom: _____
Entreprise: _____
Adresse: _____
NPL/localité: _____
Téléphone: _____

Coupon à envoyer à l'agence générale pour la Suisse:

waserbureautique
6, chemin du Repos, 1213 Petit-Lancy/Genève,
Tél. 022 93 33 44.
1007 Lausanne, Av. de Cour 32,
Tél. 021 26 24 41.

Technologie Philips

PHILIPS

CINEMA

ALPHA 20h.30, Di aussi 15h.
En français - PREMIERE - 14 ans
Le nouveau Woody Allen
BROADWAY DANNY ROSE
Avec Woody Allen et Mia Farrow
...A voir absolument (Le Point)

CAPITOLE 20h.30, dernier jour, 14 ans
A trembler... de rire! Avec Eddy Mitchell, J. Rochefort
FRANKENSTEIN 90

CORSO 20h.30 - En français - 12 ans
WALT DISNEY fidèle à sa tradition: plaire et séduire!
SPLASH
De Ron Howard avec Tom Hanke et Deryl Hannah

EDEN 21h. En français - 2^e SEMAINE
16 ans. Le grand succès du cinéma français! Gérard Depardieu - Nathalie Bay
RIVE DROITE - RIVE GAUCHE
Un film de Philippe Labro

REX 1 18h.15, 20h.30 - 10 ans. 3^e sem.
Belmondo, Sophie Marceau, Marie Laforêt dans
«JOYEUSES PÂQUES» de Lautner
Des rires en cascades! Un grand retour à la comédie!

REX 2 18 h. 15, 20 h. 45, 14 ans, 1^{re} vis.,
dolby-stéréo. Un film qu'on a envie de voir 3 fois d'affilée et qui vous laisse baba. (Première). Avec Marlène Jobert, Malavoy, Lazure, Brasseur, Noiret, Benguigui...
SOUVENIRS, SOUVENIRS de Ariel Zeitoun

REX 3 En fr.: 20 h. 45 - en v.o. s.-t. fr./all.
18h.30. 12 ans. De et avec Paul Newman, Robby Benson
L'AFFRONTMENT «HARRY & SON»
Paul Newman a mis son propre drame dans son film

STUDIO 21h. - 16 ans
Bud Spencer - Terence Hill
ON CONTINUE À L'APPELER TRINITA
Toujours aussi drôles, toujours aussi détendus, toujours aussi efficaces
SEX-MOVIES - 20 ans - Carte d'identité obligatoire
Je/Di/Ma/Me 15 h., Ve/Sa 23 h. Cette semaine:
LITTLE DARLINGS

CINEMA
REX 2
Tel. 24 11 50
dolby-stéréo

PREMIERE
14 ans
18 h. 15
et 20 h. 45

Une image en scope, magnifique, qui bouge et qui vit!
Avec des acteurs connus qui nous transportent... et des inconnus qui nous sidèrent!

GABRIELLE LAZURE, CHRISTOPHE MALAVOY, PIERRE-LOUP RAJOT, CLAUDE BRASSEUR, MARLENE JOBERT, ANNIE GIRARDOT, PHILIPPE NOIRET

UN FILM QU'ON A ENVIE DE VOIR ET QU'ON VOUS LAISSE BABA
PREMIERE

SOUVENIRS, SOUVENIRS

UN FILM DE ARIEL ZEITOUN

Un film qu'on a envie de voir trois fois d'affilée et qui vous laisse baba (Première)

La direction du Café-restaurant des Dailles avise sa fidèle clientèle que le café sera complet et fermé le

vendredi 23 novembre 1984 dès 16 h.

M. Hasler vous remercie de votre compréhension.

17-3046

Dès demain
LE TRIOMPHE DU RIRE!

MARCHE A L'OMBRE

UN FILM DE MICHEL BLANC
GERARD LANVIN
MICHEL BLANC
MAGNETO RENAUD TELEPHONE LA BELLE CALAM

LUMIERE NOIRE
DISCO SHOW

Samedi 24 novembre, dès 20 h.
Halle du Comptoir
FRIBOURG
Org.: Gym Cité
16 ans révolus, carte d'identité obligatoire.

Contact: J.-C. Henguely, ☎ 22 67 67

LA GUÉRISON SPIRITUELLE
Expérience vécues

Conférence par
Maguy LEBRUN, de Grenoble
Vendredi 23 novembre 1984, à 20 h. 15
Université de Fribourg, auditorio C
Loc.: Office du tourisme et à l'entrée.

Maguy Lebrun, magnétiseuse, conduit depuis 30 ans, en France, un groupe de guérison spirituelle comprenant plus de 300 personnes, dont de nombreux médecins.
Org.: Ass. pour les recherches et études spirituelles (APRES).

17-68052

DETTES PROBLÈMES FINANCIERS
Solution efficace
Gestifin SA
Mézières (VD)
021 93 24 45

Tous les membres et amis de l'Association des intérêts du quartier Beaumont-Vignettaz sont invités à participer à son

assemblée générale ordinaire

le jeudi 22 novembre 1984, à 20 h. 15

à la salle polyvalente de l'école de la Vignettaz.

Le comité 17-1079

L'annonce reflet vivant du marché

ANTIQUITÉS
à vendre BELLE TABLE Ls XIII et chaises.
Fritz Tschanz
Cressier/Morat
☎ 037/74 19 59

PERDU
quartier du Bourg dans la nuit de vendredi à samedi

CHATTE SIAMOISE
beige/brun
☎ 037/22 51 45
81-31934

Après le **Comptoir machines à laver d'exposition** neuves, bas prix. Nos occasions: Schulthess, Unimatic, AEG, Merker, Siemens, Indesit, dès Fr. 490.- Réparations de toutes marques sans frais de déplacement.

DOM, Elektro Bulle Pittet Dominique
☎ 029/2 65 79 ou 4 73 13
81-137

Cabaret chaud 7

Ça va péter! Tous aux abris!

Halle polyvalente - ROSSENS

Vendredi 23 novembre 1984, à 20 h. 30

Réservation: ☎ 31 24 42 ou 31 21 08
Prix des places: Fr. 15.-

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

Agence de Farvagny-le-Grand

ATTENTION...
Chez nous... vous visitez librement nos expositions et vous êtes reçus en amis!

Un petit rappel du Comptoir de Fribourg:

SALON RUSTIQUE

- 1 canapé 3 places
- 1 canapé 2 places
- 1 angle lumière
- 1 fauteuil

Net Fr. **3950.-**

SALON CLASSIQUE

Magnifique velours, composé de:

- 1 canapé 3 places dont 1 siège mobile
- 1 canapé 2 places
- 1 angle avec tablette - lumière
- 1 fauteuil

Net Fr. **2690.-**

Chaque jeudi, de 18 h. à 20 h., nous offrons à tous les visiteurs:
UN BUFFET FROID CAMPAGNARD

G. Bise S.A. MEUBLES

1712 TAVEL ☎ 44 10 44
(1500 m après le Bureau des automobiles)

La publicité décide l'acheteur hésitant

Souvent cité mais peu connu Le putois

Si le terme de putois est bien connu dans le langage populaire, il n'en reste pas moins que l'animal est peu connu et très secret. On estime qu'il peut crier très fort (hurler comme un putois) et de surcroît sentir très mauvais. Mais qui a déjà vu des putois dans la nature ?

La réputation odorante du putois est l'une des raisons pour lesquelles la famille à laquelle il appartient est appelée « les puants » ou plus scientifiquement les mustélidés. C'est dans cette famille que nous trouvons la fouine, la martre, le blaireau, la belette, l'hermine, la loutre...

Nocturne, le putois est fort peu connu. On sait peu de choses sur sa biologie, ses mœurs... Il habite volontiers les lieux humides, voire marécageux. Il recherche de vieux arbres, des lieux parsemés de rochers pour y chercher abri. A l'occasion, il pénètre à l'intérieur de vieilles bâtisses ou dans des carrières. Il est assez bien répandu en Europe et en Suisse, on le trouve de la plaine jusqu'à 2000 m d'altitude.

Le mâle, entièrement brun-noir porte une marque blanche sur la face qui lui donne un peu l'air du panda bien connu des membres du WWF. La femelle est plus petite et les marques sur le visage sont plus prononcées sauf

sur la lèvre supérieure. Le putois pèse environ 1 kg. Certains gros sujets peuvent atteindre 1,5 kg comme celui trouvé à Garmiswil au mois de mai 1975. Il s'agit là d'exceptions.

La nourriture du putois consiste surtout en petits rongeurs, grenouilles, crapauds, petits oiseaux et reptiles. Il semblerait être insensible au venin de la vipère. De plus, il est également friand de fruits et d'œufs. Il ne néglige pas non plus des insectes de toutes sortes.

L'accouplement a lieu en mars et semble être accompagné de manifestations bruyantes. Les hurlements qu'il pousse alors furent suffisants pour établir la réputation que l'on connaît. Il y a une seule mise bas par année: elle a lieu à la fin du printemps début de l'été et comprend 3 à 6 petits.

Le putois est souvent victime de parasites des fosses nasales et de vers qui vivent entre les deux tables osseuses du front et qui causent des infections et suppurations graves. D'autre



part, le putois est souvent écrasé sur la route et ces accidents sont souvent les seuls indices que l'on a sur sa distribution car il est extrêmement rare d'en observer dans la nature. Dans le canton de Fribourg, par arrêté de la chasse, le putois est protégé et il est interdit de le tirer.

La forme albinos du putois qui est appelé furet et est souvent apprivoisé, surtout en France. Le furet domestique est plus lourd que le putois puisqu'il peut atteindre 2,5 kg. Il est facilement reconnaissable à sa coloration plus claire et ses yeux rouges. C'est le furet qui est utilisé aussi pour les émissions de télévision avec Saturnin. En France, on l'utilise très fréquemment pour aller à la chasse aux lapins de Garenne: le furet est introduit dans les terriers de lapins. En les parcourant, il fait fuir les lapins qui sont capturés dans des filets placés aux orifices des terriers.

Il semblerait que dès le IV^e siècle avant J.-C., selon les écrits d'Aristote, le furet ait déjà été domestiqué et ait servi aux Grecs à détruire de petits rongeurs comme souris et rats. Dès le I^{er} siècle de notre ère, les renseignements sur les furets deviennent de plus en plus précis. On sait que le furet fut utilisé par les Romains pour la chasse aux lapins de Garenne aux îles Baléares. Par la suite, le furet a été répandu dans toute l'Europe d'abord par les Romains et ensuite par les seigneurs médiévaux et on retrouve des références de chasse avec des furets dans la littérature.

En Suisse, la chasse aux furets ne se pratique pas car cette chasse s'exerce sur le lapin de Garenne qui n'existe pour ainsi dire pas en Suisse, sauf évidemment à l'île Saint-Pierre. Enfin, le furet a également été considéré comme un animal familier avant l'apparition du chat sous sa forme domestique. Il était par exemple l'animal favori de Gengis-Khan, conquérant tatar, fondateur du premier empire mongole au début du XIII^e siècle.



Un jeune mâle de putois est reconnaissable aux taches blanches sur la face. Le furet est la forme albinisante et domestiquée du putois. (Photo A. Fasel)

Méfais du sanglier en Romandie

Quand la chasse s'ouvre, le sanglier a déjà bien travaillé dans les cultures! En Valais, au Service de la chasse, on déplore à nouveau cette année de sérieux dégâts dus aux sangliers. Il trouve refuge dans les forêts du Bas-Valais et s'attaque particulièrement au maïs dès le printemps, au moment de la plantation. Il y a deux ans, les dégâts représentaient 10 000 fr. L'an passé 90 000 fr. et, cette année, probablement autant.

A Neuchâtel, la pression des sangliers est restée assez stable, ces dernières années. Ils devraient coûter moins de 10 000 fr. à la collectivité, même si leur présence est enregistrée de Saint-Blaise à La Brévine. Les plus gros dégâts sont occasionnés au maïs, bien sûr, mais aussi aux pommes de terre.

On ne peut pas dire qu'il y ait moins de dégâts cette année, précise-t-on à la Conservation de la faune du canton de Vaud. L'an passé, sur 219 043 fr. de dommages provoqués par le gibier, on en comptait 14 611 fr. pour le seul sanglier. Et cela principalement dans le maïs. L'Etat subventionne en grande partie (80%) certaines mesures de protection comme les clôtures, et les parcs électriques, par exemple. A long terme, cela coûte moins cher que de verser des indemnités année après année. On

avait cru, l'an passé, à un impact de chasse important sur la population des sangliers; il semble d'après les estimations, que leur nombre soit resté stable.

A Fribourg, le sanglier est plutôt de passage. Il reste moins volontiers dans ce canton que dans d'autres. Les dégâts se chiffrent à quelques milliers de francs chaque année, précise le Service cantonal de la chasse. Les dommages provoqués par le lièvre ou le chevreuil dans les forêts ou les vergers sont plus préoccupants, à l'heure actuelle. Certaines cultures maraîchères sont aussi touchées dans le district de la Singine, notamment.

Dans le Jura, les estimations sont difficiles, souligne-t-on à l'Office des eaux et de la protection de la nature. Parce que les champs ne sont pas encore fauchés. On peut toutefois rappeler la moyenne des années précédentes: 50 000 fr. de dégâts.

La situation à Genève se présente bien! Pour le moment, on n'est pas très touché, commente-t-on au Service de la chasse. Pour plusieurs raisons certainement: fluctuations des populations de sangliers elles-mêmes, et aussi toute une série de mesures d'ordre préventif comme la pose de clôtures électriques et le tir de certaines bêtes, notamment. (cria)

Le panda se débrouille bien

Les grands pandas survivent mieux qu'on ne l'aurait cru il y a un an, aux menaces qui pèsent sur leur aliment principal, en Chine, le bambou, a annoncé samedi le Fonds mondial pour la nature (WWF), à son siège international de Gland, au bord du Léman.

Lorsque les bambous se sont mis à fleurir avant de mourir, l'année dernière, les chercheurs ont craint une répétition de la période 1974-1976, qui vit mourir de faim 138 des 1000 derniers pandas. Cet hiver, on n'a trouvé que 20 pandas morts, et pas tous de faim. Les recherches montrent que quelques espèces de bambous mangées par les pandas continuent à pousser dans la plupart des régions et que les animaux se déplacent, davantage qu'on ne le croyait, à la recherche de nourriture.

La Chine a créé douze réserves naturelles pour sauver cette espèce animale rarissime, dont l'image est devenue le symbole du WWF. L'Association chinoise pour la conservation de la faune a réuni près de deux millions de dollars depuis sa création, en 1983. Les contributions du Japon et des Etats-Unis ont permis de financer les efforts de protection et d'étude du panda. De son côté, le WWF a collecté deux millions de dollars dans le même but. (ATS)



EXCLUSIF

Tatiana

ou le malheur des hommes

Jean Dousse

10

- Non, personne ne me l'a dit, sauf... Elle hésite un instant, puis, évitant le «tabou»: sauf ceux qui vivent avec moi, mais ceci ne compte pas.

Elle se tait un moment, baisse la tête et, me regardant, pose la question: - Vous me trouvez vraiment jolie?

- Bien sûr! Il faut être aveugle pour ne pas le voir.

Son visage change de nouveau; une ombre de tristesse voile ses yeux.

- Ne pas me voir... répète-t-elle lentement. Il faut que quelqu'un me voie...

- Mais, vous n'êtes pas seule au monde?

- Le monde, le mien c'est la forêt; ce sont les arbres, les fleurs, les oiseaux. Oui, surtout les oiseaux. Ce sont mes amis; ils n'ont plus du tout peur de moi. C'est pour eux que je suis belle, c'est pour eux que je mets mes robes les plus jolies... enfin - les moins vilaines.

- Vous avez de très jolies robes. La robe brodée que vous portiez hier...

- Ah! oui - la «robe-terrasse».

- La «robe-terrasse»?

- Oui. Je l'appelle comme ça. Il n'y a pas de quoi rire.

- Admettez que ce n'est pas banal: «la robe-terrasse». Et celle-ci? C'est la «robe-balcon»?

- Non, c'est un sarafane. Vous le voyez bien. De robe-balcon je n'en ai pas: c'était de la dentelle; mais j'ai une «robe-mansarde».

- Balcon, dentelle, mansarde... cette fois j'avoue ne plus rien comprendre.

- C'est pourtant bien simple: tout ça ce sont des rideaux.

- Des rideaux?

- Oui, des rideaux. Il n'y a plus d'étoffes. Mais, les rideaux sont restés. On ne les sortait qu'au printemps et comme la maison a brûlé en hiver, les rideaux sont restés.

- Ah! Je comprends: c'était une datcha.

- Non, c'était une vraie maison - un château.

- Un château? Et il était à vous?

Je compris que j'avais de nouveau empiété sur le domaine interdit. Son visage durcit et je vis dans son regard le petit air de méfiance que je connaissais déjà.

- Pourquoi me demandez-vous ça?

- Comme ça... pour rien... pour la conversation.

- Non. Dites-moi. Pourquoi me demandez-vous ça?

Je voyais qu'elle m'échappait de nouveau. Je voulais réparer mon imprudence:

- Laissons cela; ça n'a pas d'importance. Parlons plutôt de vos robes.

- Mes robes?... Cela n'a pas d'importance non plus. Plus rien n'est important... plus rien... plus rien.

Elle détourna la tête. Je suivis du regard le serpent doré de sa lourde tresse glissant sur son épaule, lentement d'abord, puis toujours plus vite, finissant par tomber sur ses genoux.

La forêt se taisait. Seules, quelques gouttes attardées tombaient des arbres rompant le silence par une succession de petites notes sourdes et irrégulières.

Nous baissions la tête en silence.

Du bout d'un orteil, elle s'efforçait d'enlever quelques brindilles ou débris de feuilles collés par la pluie à la peau de son pied rougi par le froid.

Je commis une autre imprudence: - N'avez-vous pas froid aux pieds? lui demandai-je.

Cette question la fit bondir. Debout, me fixant de ses yeux bleus pleins de larmes, elle scandait d'une voix que je ne lui connaissais pas:

- Non, je n'ai pas froid aux pieds! Je n'ai jamais froid aux pieds... Je vais pieds nus parce que cela me plaît... et je n'ai pas de souliers... et mes robes sont des rideaux... et... je vous déteste... je vous déteste... je vous déteste...

Je l'ai prise dans mes bras. Le visage

caché dans le creux de mon épaule, elle ponctuait par de petits coups de poing ces «je vous déteste», qui devenaient de plus en plus faibles.

- Tania, lui dis-je

- Laissez-moi.

- Mon petit explosif.

- Laissez-moi, vous dis-je. Laissez-moi.

- C'est bien. Je vous laisse. Si c'est là toute la confiance que vous avez en moi, je crois que nous n'avons plus rien à nous dire.

Continuant à sangloter, elle me saisit les bras et se serra très fort contre moi.

Je renchéris:

- Je n'avais aucun droit de m'introduire ainsi dans votre vie. Je vous prie de me pardonner. Il serait vraiment plus sage de ne plus nous revoir.

Je fis le geste de me séparer d'elle.

- Non, murmura-t-elle en serrant mes bras de toutes ses forces. Non... restez.

Elle leva vers moi son visage baigné de larmes.

- Si vous saviez comme j'ai besoin de vous. Vous êtes mon seul ami.

- Mais...

- Ne dites rien. Ne me posez plus de questions. Vous saurez tout un jour. Je vous le promets. Mais, je vous en prie, ne me questionnez plus.

Je voulais lui dire combien il était difficile d'avoir des relations d'amitié en soupesant chaque phrase, de peur d'effleurer le domaine interdit; que l'amitié précisément exige une confiance mutuelle totale; que je ne pouvais rien pour elle sans mieux la connaître.

(A suivre)

Mots croisés

SOLUTION DU PROBLÈME N° 464

- Horizontalement:** 1. Balançoire. 2. Arène - Vu. 3. Lin - Ocelot. 4. Ultime - Elu. 5. Slovène - Er. 6. Télé-Energie. 7. Utile. 8. At - Tel - Mer. 9. Dame - Ecu. 10. Emises - Est.
- Verticalement:** 1. Balustrade. 2. Arille - Tam. 3. Lento - Mi. 4. An - Ivettes. 5. Néomélie. 6. Celles. 7. Ove - Ere. 8. Iule - Mue. 9. Oléine. 10. Enture - Rat.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

PROBLÈME N° 465

- Horizontalement:** 1. Enthousiasme. 2. Mammifères marins. 3. Pantoufle - Repas phonétique - Langue. 4. Embrouillé - Caprice. 5. Nymphes des eaux - Après la signature. 6. Renard polaire. 7. Autrement - Intimida. 8. Pronom personnel - Découpage de pierre. 9. Entrain - Couper. 10. Note - Inhumé.
- Verticalement:** 1. Réprimander. 2. Dénigra - Mille-pattes. 3. Action de traire. 4. Vomitif - Pare. 5. Abréviation pour un facteur - Ancienne capitale du Frioul. 6. Disposition des diverses parties d'une habitation - Direction de la surveillance du territoire. 7. Explosif - Perspicace. 8. En Côte-d'Or - Maintenir. 9. Sédum - Erbium. 10. Indispensable.

La bande à Mafalda



© Editions GLENAT, 1981 Quino

Jacques Abouchar récompensé

Le 23^e Prix Pierre Mille de grand reportage, a été attribué à M. Jacques Abouchar, reporter de la chaîne de télévision française Antenne 2, pour «l'ensemble de ses reportages, et pour la dignité des comptes rendus qu'il a donnés de sa capture et de sa détention en Afghanistan».

Jacques Abouchar, arrêté le 18 septembre par les troupes soviéto-afghanes, avait été condamné le 20 octobre à 18 ans de prison pour entrée illégale en Afghanistan et libéré le 28 octobre. Il a reçu à l'unanimité le Prix Pierre Mille, destiné à rappeler la personnalité du journaliste du quotidien «Le Temps».

Chroniqueur, billettiste et écrivain, disciple d'Anatole France, Pierre Mille avait refusé de quitter Paris après juin 1940 et restait muré chez lui, alors que les journaux s'étaient soit réfugiés en zone libre ou avaient accepté de collaborer. Privé de ressources, il devait mourir seul, de faim et de froid en 1941.

Le Prix Pierre Mille a récompensé des journalistes de différents pays dont André Payette (Radio Canada), Antoine Bosshard («Journal de Genève»), Colette Braekmann («Le Soir» de Bruxelles) et Léopold Sedar Senghor (Sénégal). (ATS)

Plus de miss pour la BBC

Nouvelle victoire pour les féministes: la BBC a annoncé vendredi dernier sa décision de ne plus retransmettre désormais les concours de beauté, car ils sont «anachroniques» et «presque offensants».

M. Michael Grade, responsable de la première chaîne de la BBC, a déclaré dans un communiqué: «Je pense que ces concours ne méritent plus une retransmission nationale. Ils sont anachroniques en cette époque d'égalité, et presque offensants». (AP)

Un procès nazi à la télévision La cantinière était une tortionnaire

Comédiens, machinistes, électriciens, tout le monde l'appelait «Mamy», elle était appréciée et aimée de tout le monde du spectacle de Heidelberg où elle travaillait comme cantinière depuis de nombreuses années. Chacun savait qu'elle avait eu une enfance difficile, deux enfants naturels, puis la guerre, qui l'avait embarquée dans de folles aventures, arrêtée en Pologne on ne sait plus exactement pourquoi, elle avait été relâchée rapidement. Revenue en Allemagne occidentale, elle avait trouvé finalement un travail dans le monde du théâtre de Heidelberg, elle y était la bonne à tout faire. Et elle le faisait bien.

Puis un jour surprise, Hildegard Laechert disparut sans rien dire. En réalité elle avait été emmenée... par la police. Et referait surface un peu plus tard à Duesseldorf sur une scène où elle allait désormais pendant six ans jouer un premier rôle... dans le procès du camp nazi d'extermination de Majdanek où deux cent cinquante mille personnes ont perdu la vie de fin 1941 à juillet 1944. Quinze seulement des quinze cents SS et tortionnaires passeront devant leurs juges.

«Mamy» allait interpréter une nouvelle fois devant ces derniers et devant certaines de ses victimes le rôle pour lequel elle s'était vu décerner le titre de «Brigitte la sanguinaire». Les témoins n'ont-ils pas raconté l'avoir vue traîner des enfants par les cheveux pour les jeter sur des chariots qui allaient les transporter des chambres à gaz aux fours crématoires? Elle frappait tout le monde avec tout ce qu'elle trouvait sous la main... se rappellent les témoins appelés à Duesseldorf.

Aujourd'hui, elle purge sa peine de quinze ans d'emprisonnement dans une cellule qu'elle a coquettement meublée et décorée. Son passe-temps favori: le crochet. L'un de ses compa-

gnons de méfaits, Heinz Villain, lui aussi condamné à la prison pour crimes semblables, ne comprend toujours pas ce qui est arrivé. Il se met en colère quand on l'accuse d'avoir été nazi. Le pauvre n'a même pas adhéré au Parti hitlérien, mais il a quand même sévi dans la machinerie d'extermination du régime. Deux cent cinquante mille à Majdanek.

Un homme qui aimait l'ordre, il voulait faire carrière dans la police, mais aujourd'hui dit-il «c'est nous qui ramassons les coups» pour les autres, ceux qui donnaient les ordres, qui avaient conçu, rédigé, commenté les lois raciales de Nuremberg. Il n'a



Dans le monde nazi, des hommes, des soldats, mais aussi une femme comme la cantinière de Heidelberg.

même pas tout à fait tort même s'il a été l'un des exécuteurs brutaux, aveuglés et surtout dociles. «Moi, nazi, jamais...» et les deux cent cinquante mille juifs battus, humiliés, aliénés, gazés, brûlés? avec six millions d'autres?

270 minutes
avec 60 témoins

Le réalisateur allemand Eberhard Fechner a tourné pour la télévision une série en trois épisodes consacrée au procès de Majdanek, sous le titre «Le procès». De 1976 à 1981, il a rencontré, interviewé, filmé des rescapés du camp, des tortionnaires, des accusés, des condamnés, des témoins, des défenseurs, des procureurs et des juges. Au total soixante personnes dans un document de 270 minutes qui retracent mieux sans doute que la série américaine «Holocauste» la déchéance et l'aliénation dans l'un des camps d'extermination.

Beaucoup ont vu une mère, un mari arrachés à leur étreinte, battus emmenés dans des chambres sous la douche à gaz, parce qu'une «balle est trop chère pour un juif». Un silence, un regard, un sourcillement des paupières, une larme, un hochement de tête, puis de nouveau le silence... les témoins tentent à la fois de se souvenir et d'oublier. Les survivants et les témoins se demandent: «Des Allemands pouvaient-ils faire des choses comme cela?»

Mais pourquoi et comment? Le réalisateur Eberhard Fechner tente de répondre grâce aux questions qu'il a posées à plus de soixante personnes dans le cadre de la reconstitution mentale de Majdanek «Le procès».

Marcel Delvaux

Ces images qui nous pervertissent

A plus d'un égard, «Image interdite», le film de Jean-Daniel Simon est paradoxal. C'était en effet un peu une gageure que de parler avec des images d'un monde d'où l'image a été bannie. Dans cette œuvre de science-fiction, un homme, en dépit des règlements en vigueur, vole une photo de femme et en tombe amoureux.

«Mon film, avoue le réalisateur, est une réflexion sur l'image, sur la façon dont elle est utilisée, quelquefois pervertie, trafiquée, quelquefois enchantée, usine à rêve. C'est aussi l'histoire d'une passion: celle d'un homme pour «la» femme, même si celle-ci s'est déguisée en image. C'est enfin la victoire du rêve et de l'imaginaire sur l'interdit».

L'œuvre a été tournée en images électroniques (images vraies et images fausses) mêlant ainsi le rêve et la réalité.

«Je voulais en effet, dit le metteur en scène, opposer la «période-image» à celle où l'image est interdite. Il fallait qu'on sente cette différence d'univers. Homme de cinéma, ce n'est pas sans crainte que j'ai abordé la technique vidéo à laquelle j'avais peu pensé jusque-là car je la pensais réservée aux variétés ou aux retransmissions sportives».

«J'ai donc dû faire un véritable réapprentissage, découvrir les possibilités de cette technique, avec les conseils de Jean-Frédéric Samie (assistant à la réalisation) et l'aide des techniciens que cette aventure nouvelle, cette recherche de solutions originales, spécialement étudiées pour cette fiction, passionnaient.» Il n'y a que deux minutes de trucages.

TV ROMANDE

- 12.00 Midi-public
- 13.25 Les oiseaux se cachent pour mourir (3)
D'après le roman de Colleen McCullough
Avec Richard Chamberlain, Rachel Ward...
- 14.15 Revivre la course
Reprise de la course autour du monde 1979-1980
Aujourd'hui les films de la 7^e semaine de la course
- 15.10 La vie sur la terre
12. La vie dans les arbres
Série de 13 émissions qui raconte comment les formes de la vie ont évolué d'un simple organisme apparu dans les mers, il y a 3500 mio d'années...
- 15.50 Eurofoot 84
Championnat d'Europe Danemark - Belgique
En différé de Strasbourg
- 17.25 Flashjazz
Avec la chanteuse Helen Humes
- 17.50 Téléjournal
- 17.55 4,5,6,7 Babibouchettes
- 18.10 Ça roule pour vous
Spécial nature
Résultats du grand concours oiseaux migrateurs
- 18.35 Journal romand
- 18.55 Dodu Dodo répond à son courrier
- 19.10 De A jusqu'à Z
- 19.30 Téléjournal

20.05 Votations fédérales
Allocation de M. Jean-Pascal Delamuraz, conseiller fédéral, sur l'assurance maternité

20.15 747 en péril
Film de Jack Smight
Avec Charlton Heston, Karen Black, George Kennedy

22.05 Téléscope a choisi pour vous
La guerre électronique
La perspective d'un formidable jeu vidéo où l'on se battra à distance. Des images tournées dans les coulisses de l'armée américaine et complétées par un reportage effectué dans le cadre de l'armée suisse.

22.35 Téléjournal

TF 1

- 11.20 TF1 vision plus
- 11.50 La Une chez vous
- 12.00 Paul et Virginie (8)
Feuilleton de Pierre Gaspard-Huit
- 12.30 La bouteille à la mer
- 13.00 Le journal à la Une
- 13.40 Vitamine
En direct au championnat de France de jeux vidéo. Avec les Forbans et le Grand Orchestre du Splendid
- 13.40 Les trois mousquetaires: Milady - 14.05 Présentation des candidats - 14.10 Pourquoi comment: comment devient-on une héroïne de roman? - 14.15 Chanson - 14.25 Gigi...
- 16.25 Microludi
- 16.50 C'est super
Le kart
- 17.10 Hip-hop
- 17.25 Jack spot
- 17.50 Les infos
- 18.00 Des jouets par milliers, jeu
- 18.10 Le village dans les nuages
- 18.30 Danse avec moi (28)
Feuilleton de Manuel Carlos
- 19.15 Actualités régionales
- 19.40 Cocoricocoboy
- 19.53 Tirage du Tac-o-tac
- 20.00 Le journal à la Une
- 20.30 Tirage du Loto
- 20.28 Football
France - Bulgarie
- 21.20 Le deuxième sexe
2. Le mariage et la maternité



Avec Simone de Beauvoir, Elisabeth Badinter, Annie Leclerc, Gloria Steinem, Phyllis Schlafly

23.10 Une dernière
23.40 Tiffany, s'il te plaît raconte-moi une puce
Avec Bernard Haller, Annie Fratellini et Françoise Dorin

ANTENNE 2

- 10.30 A2 Antiope
- 11.15 A2 Antiope
- 12.00 Midi informations
Météo
- 12.08 L'Académie des 9
- 12.45 Antenne 2 midi
Les amours des années 50
- 13.30 Les autres jours
- 13.45 Dessins animés
X-Or - Wattoo-Wattoo
14.15 Récré A2
Présentation: Dorothée
Dorothée soldat - Les devinettes d'Epinal - Les Quat'z'Amis - Le miroir - Johan et Pirlouit - Le retour du Schtroumpf (1)...
- 16.50 Micro Kid
- 17.25 Les carnets de l'aventure
- 18.00 Platine 45
Présentation: Jacky
Avec: Chris Rea, Axel Bauer, Platine Sixties, Cindy Lauper, Omd, David Coven, Kim Wilde
- 18.30 C'est la vie
- 18.50 Des chiffres et des lettres
- 19.15 Actualités régionales
- 19.40 Le théâtre de Bouvard
- 20.00 Journal
- 20.35 Image interdite
Téléfilm de Jean-Daniel Simon
Et si d'un jour à l'autre, ce monde était privé d'images... Une science-fiction plus actuelle que jamais



22.10 Moi...je
Hold-up, de Gilles Combet - Chic Stars TV de Choc, de Patrick Chamming - Fous de chiens, de Claude Couderc - Fantômes féminins, de Christine Lipinska - «ACSO», le Congourt de l'an 2000, de Jean-Pierre Lovichi

23.15 Edition de la nuit
23.30 Bonsoir les clips

FR 3

- 14.55 Questions au Gouvernement
En direct de l'Assemblée nationale
- 17.00 Télévision régionale
17.02 Inspecteur Gadget - 17.35 Vous avez dit Cadorellia - 17.35 Jusqu'à ce que la pluie tombe - 18.20 Flash infos - 18.26 Thallassa
- 19.55 Lucky Luke
- 20.05 Jeux de 20 heures
- 20.35 Ring parade, cadence 3
Avec Nana Mouskouri
- 22.00 Soir 3
- 22.20 La lanterne des morts
Un film de Francis Fehr
La lanterne des morts, c'est la lanterne que l'on allume à la porte de la maison où il y a eu un décès, dans une vallée des Vosges. C'est à partir de cette coutume que Jean Satel a élaboré le scénario de cette fiction...
- 23.25 Les cinq minutes d'écologie mentale de Muse d'Albray
3. L'avortement du patrimoine futur

23.30 Prélude à la nuit

SUISSE ALÉMAN.

17.00 1, 2 ou 3: émission pour les enfants. 17.45 Gschichte-Chischte. 17.55 Téléjournal. 18.00 Karussell. 18.30 Franz Liszt. 19.00 Actualités régionales. 19.30 Téléjournal, Sporta. 20.00 Schirnbild. 21.05 Hear we go: Spécial Marillion, groupe rock anglais. 22.00 Téléjournal. 22.10 Adaptation ou critique: L'éthique dans le monde en changement. Entretien avec Otfried Höffe. 23.30 Bulletin de nuit.

SUISSE ITALIENNE

9.00 TV scolaire. 17.45 Des salades? Emission pour les jeunes. 18.45 Téléjournal. 18.50 Viavai. 19.55 Magazine régional. 20.45 Téléjournal. 20.40 Arguments. 21.35 Lino Partuno se souvient de W. C. Handy. 22.25 Téléjournal. 22.35 Rencontre avec... Rita Lévi-Montalcini. 23.25 Téléjournal.

ALLEMAGNE 1 (ARD)

13.30 Lukas, film tchécoslovaque. 14.45 Moby Dick, film de John Huston. 16.35 Une fontaine à Paris. 17.20 Magie. 19.00 Salzbourg. 19.45 Pensées. 20.15 Don Carlos, de Friedrich Schiller. 23.45 Quincy, les deux faces de la vérité.

ALLEMAGNE 2

10.04 Der alte Mann und das Meer, film de John Sturges. 12.00 Portrait musical: Georg Solti. 14.10 Das fliegende Klassenzimmer. 15.40 Les nouveaux livres. 16.30 Anneliese Rothenberger présente des artistes d'opéras. 19.30 Signe minéralogique D. 20.15 America, America, film d'Elia Kazan. 23.00 Le mariage secret, opéra comique de Cimarosa.

SKY CHANNEL

15.00 Sky music box. 16.00 Sky music box première. 17.00 Sky-Fi music. 18.00 Green acres (comedy series). 18.30 The brady bunch (comedy series). 19.00 The magician (action/adventure series). 19.50 Wild, Wild west revisited (film). 21.25 International motor sports. 22.35 Sky music box. 23.30 Close.

RADIO: RSR 2

6.10 6/9 avec vous, avec à 7.15 Concours. 7.30 Classique à la carte. 8.10 Concerts actualité. 8.58 Minute œcuménique. 9.05 La vie qui va... avec à 9.05 Actuel. 9.30 Le temps d'apprendre: la radio éducative. 10.00 Portes ouvertes sur... la formation professionnelle. 10.30 La musique et les jours. 12.00 Nouveautés et traditions. 12.32 Table d'écoute (1). 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Journal. 13.30 Table d'écoute (2). 14.05 Suisse-musique. 16.00 La vie qui va... 17.05 Rock line. 18.10 Jazz non-stop. 18.30 Empreintes: les livres. 19.20 Novitads. 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.02 Le concert du mercredi: l'Orchestre de chambre de Lausanne. 21.30 env. Frank Martin et ses amis. 22.30 Journal de nuit. 22.40 env. La Nique à Satan, de Frank Martin. 0.05-6.00 Relais Couleur 3.